

PER

A-95

BAnQ

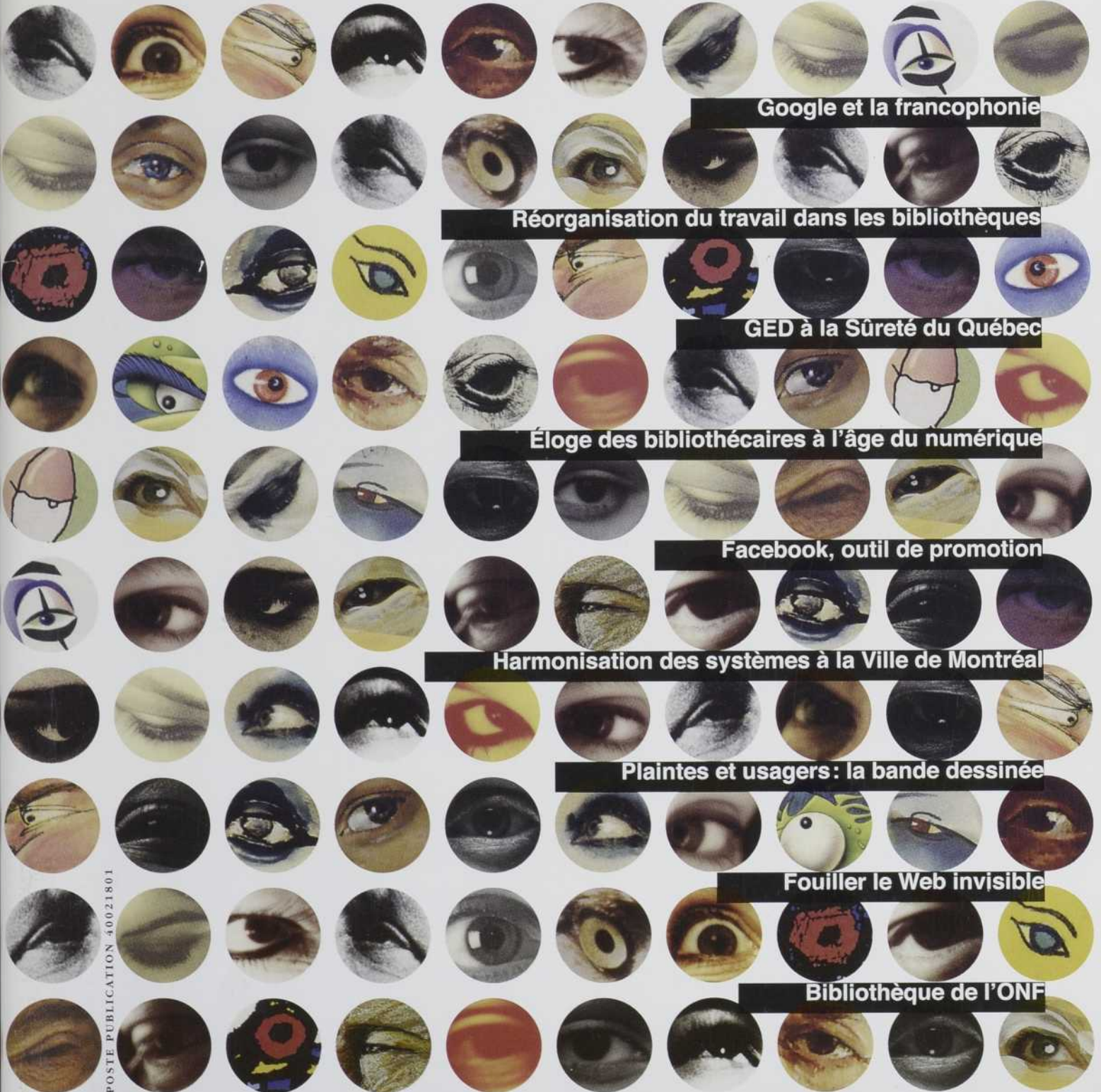
ARGUS

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELLS
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Quebec

VOL. 36. N° 3, HIVER 2008



Google et la francophonie

Réorganisation du travail dans les bibliothèques

GED à la Sûreté du Québec

Éloge des bibliothécaires à l'âge du numérique

Facebook, outil de promotion

Harmonisation des systèmes à la Ville de Montréal

Plaintes et usagers: la bande dessinée

Fouiller le Web invisible

Bibliothèque de l'ONF

POSTE PUBLICATION 40021801

CatExpress, le catalogage dérivé simplifié

« CatExpress nous aide à trouver des documents difficiles à cataloguer et dans des langues étrangères. Il est facile à utiliser et contient des notices pour tous les types de médias (livres, cassettes, enregistrements audio-visuels, logiciels, etc.). De plus, le bureau local d'OCLC au Canada est très utile. »

Claire Sainte-Marie
Directrice
Bibliothèque - École Marie-Clarac
Montréal, Québec

Le catalogage dérivé est une activité essentielle pour toute bibliothèque. Toutefois, il peut devenir ennuyant pour le personnel expérimenté et s'avérer compliqué pour le personnel ou les bénévoles ayant moins d'expérience. CatExpress est la solution parfaite. Avec son interface facile à utiliser et qui nécessite un minimum de formation, CatExpress accélère le catalogage dérivé grâce à WorldCat, une base de données bibliographiques qui contient plus de 90 millions de notices, et vous permet de mettre vos documents sur vos rayons et de les rendre visibles sur le Web plus rapidement que jamais.



Pour plus d'informations,
appelez le bureau d'OCLC au Canada
au **1-888-658-6583**.


OCLC™

Monet

nous
réinventons
la librairie

Services aux institutions

En choisissant Monet comme fournisseur privilégié, vous pourrez bénéficier d'avantages accrus tels que :

- * un salon des nouveautés ;
- * une liste complète des nouveautés, une fois par mois ;
- * des envois d'offices ;
- * des analyses des besoins ;
- * des évaluations des collections ;
- * des propositions de développement ;
- * des suivis de séries ;
- * des commandes spéciales ;
- * une salle de travail ;

La référence
en littérature jeunesse

2752, rue de Salaberry
Galeries Normandie
Montréal (Québec), H3M 1L3
514 337-4083
www.librairimonet.com

illustration : Janice Nadeau

- 3** le mot de présentation
par Jean-François Barbe
- 4** tribune libre
par Alexandre Moatti
- 7** **La réorganisation du travail dans les bibliothèques**
par France Bouthillier
- 10** **La gestion électronique des documents à la Sûreté du Québec**
par Linda Beaupré
- 12** **Le colloque satellite précongrès IFLA 2007 sur les logiciels libres**
par Tristan Muller
- 14** **L'alternative du logiciel sous licence libre** par Denis Boudreau
- 16** **Mieux connaître ses catalogues** par Jean-Marc Lynch
- 17** **Facebook, un outil de promotion à connaître** par Mélanie Piecha
- 18** **Compte-rendu** par Élisabeth Lavigueur
- 19** **Harmonisation des systèmes à la Ville de Montréal**
par Luc Jodoin, Sylvie Dion et Touria Fadaili
- 21** **Éloge des bibliothécaires à l'âge du numérique** par Hervé Fischer
- 23** **Gatineau fait un geste en faveur des non-résidents**
par Guy Desjardins
- 24** **Regard sur les bibliothèques chinoises** par Daniel Marquis
- 26** **Comprendre et fouiller le Web invisible** par Julie Rodrigue
- 28** **Une collection qui ébranle les bibliothèques publiques**
par Marie D. Martel
- 31** **Des revues en français: Persée** par Isabelle Lorrain
- 32** **L'audiovisuel en bibliothèques publiques** par Jean-Paul Baillargeon
- 34** **Réflexions à propos de l'espace en bibliothèque**
par Marielle de Miribel
- 38** **Plaintes et usagers: la bande dessinée** par Pierre Duchesneau
- 39** état des milieux
La Bibliothèque de l'ONF par Christiane Talbot
- 42** comptes-rendus
par Alex Guindon, Dominique Lapierre, Denis Thibault,
My Loan Duong et Benoit Migneault

REGARD,

une solution informatique
**performante, intégrée, souple,
bilingue, fiable et facile d'utilisation**

- Recherche Web et réservations en ligne
- Envois de courriels
(avis de retard, lettres, etc.)
- Gestion d'un catalogue collectif pour le secteur scolaire
- Gestion de succursales pour les bibliothèques publiques
- Module d'accès public au catalogue
- Recherche Z39.50
- Thésaurus et fichier d'autorité
- Accès direct à différents types de ressources
(URL, texte, image et autres)
- Compatible au standard MARC
- Flexibilité des structures de données
- Personnalisation de l'affichage des données
- Acquisitions et périodiques

Gestion complète pour TOUS les centres
de documentation et les bibliothèques

www.grics.qc.ca
Service à la clientèle
514-251-3730

Technologies au service
de l'éducation





Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec
Corporation of Professional Librarians of Quebec

Comité de rédaction

Jean-François Barbe, rédacteur en chef
Andréa Harland
Patrick Labelle
Benoît Migneault
Véronique Parenteau (responsable de
la section État des milieux)
Guy Teasdale
Joelle Thivierge

Traduction

Andréa Harland

Révision

Louis-Philippe Rousseau
Véronique Parenteau
Jean-François Barbe

Page couverture

Fig Communications
figcom@sympatico.ca

Graphisme

Manon André
manonand@videotron.ca

Impression

CRL Imprimerie

Publicité

Cristina Bucur
(514) 845-3327

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0315-9930

Poste publication

40021801

Tirage

1000 exemplaires

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par
la Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec (C.B.P.Q.)
dont le siège social est situé au :
353, rue St-Nicolas, bureau 103,
Montréal (Québec), H2Y 2P1
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue
expriment les points de vue et opinions
des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

Abonnement annuel 30\$

(Québec tarif individuel) 12\$ le numéro
Québec institutionnel 37\$ (15\$ le numéro)
Canada 45\$ (17\$ du numéro)
Extérieur du Canada 45\$ US
(17 \$ US du numéro)
Étudiants 20\$

Toute demande concernant les numéros
manquants doit être envoyée au plus tard un
mois après la date de parution au Secrétariat
de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles,
en totalité ou en partie, doit être autorisée
par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans:

- Pascal Thémis. T 205, Sciences de
l'information-documentation
- Information Science Abstracts
- Library and Information Science Abstracts (LISA)
- Library Literature
- Repère

Se réinventer, créer et survivre



photo Denis Bernier

Bienvenue à ce nouveau numéro d'Argus qui vous propose un menu varié de réflexions, suggestions et récits d'expériences.

Ex-secrétaire général du comité français pour une Bibliothèque numérique européenne, Alexandre Moatti explique qu'une bibliothèque numérique des savoirs francophones serait à même d'intensifier la force d'attraction de notre langue sur Internet. France Bouthillier, professeure à l'Université McGill, brosse un portrait des enjeux et des questionnements actuels autour de la redéfinition des fonctions des bibliothèques et des bibliothécaires.

Le philosophe et essayiste Hervé Fischer nous fait cadeau d'un beau texte d'anticipation, à déguster cognac à la main. L'auteur de *Nous serons des dieux* et de *La société sur le divan* y fait « l'éloge » du bibliothécaire, « maître des ordinateurs des bibliothèques ». Le futur n'est pas synonyme de disparition, à la condition d'éviter la tentation de la répétition et de travailler à développer de nouvelles habiletés et connaissances.

À ce chapitre, Luc Jodoin et son équipe décrivent des fonctionnalités de *Nelligan*, le nouveau catalogue des bibliothèques publiques de Montréal et du progiciel *Millenium*, des outils qui visent « à mettre un peu d'ordre dans ce que d'aucuns ont appelé l'entropie informationnelle ». Pour sa part, Linda Beaupré décrit les processus d'implantation d'un logiciel de gestion électronique des documents à la Sûreté du Québec, une nécessité ressentie par la direction de l'organisation lors de la tenue du Sommet des Amériques en 2001.

Ce n'est là qu'un aperçu de la richesse de ce numéro de 44 pages, que nous vous invitons à lire de la première à la dernière page avec, sur la table de lecture, la boîte de chocolats des bonnes occasions.

Véronique Parenteau, qui avait réalisé l'index sujets et auteurs-titres encarté dans le précédent numéro de la revue, pilote maintenant la section *État des milieux*. Nos milieux de travail n'en seront que mieux valorisés. Par ailleurs, une nouvelle section consacrée aux recherches universitaires apparaîtra à compter du numéro d'automne. Elle sera dirigée par Andrea Harland et Patrick Labelle de l'Université Concordia. Avis aux professeurs et étudiants désireux de publier leurs résultats de recherches!

Le prochain numéro sera réalisé conjointement par Argus et Documentation et bibliothèques à l'occasion du congrès de l'IFLA qui aura bientôt lieu dans notre capitale nationale. Il offrira une cartographie des milieux documentaires du Québec. Pour sa part, l'Argus dans sa formule habituelle vous reviendra cet automne. D'ici là, au plaisir de vous rencontrer en mai prochain lors du colloque conjoint de la CBPQ et de l'ASTED!

Jean-François Barbe
rédacteur en chef



par Alexandre Moatti
alexandre.moatti@mines.org

Google et la francophonie

Trois ans après l'annonce de Google de décembre 2004, et la réplique française d'une « Bibliothèque numérique européenne » (BNuE) en février 2005, le temps d'un premier bilan est venu. Cette réplique aux différents sens de réponse, de riposte ou de duplication est nécessaire, à mon sens pas pour les raisons politiques qui en ont été données (la « mainmise » de Google sur l'information, ou l'ordre des résultats de recherche, le fameux *page ranking*), mais pour une raison somme toute plus simple : la constitution de bibliothèques numériques est l'impérieux devoir des bibliothèques, conservatrices de notre patrimoine, et chargées d'assurer sa diffusion auprès du public le plus large possible.

On aborde là un des premiers malentendus autour desquels s'est bâtie, disons cette riposte : faire d'un sujet stratégique un sujet politique, avec certains avantages appel au financement européen, communication à haut niveau politique autour du dossier, mais aussi certains inconvénients : diabolisation des moteurs de recherche, manque de réflexion sur l'opportunité du caractère européen de cette bibliothèque. Et, de fait, autour de ce biais originel, les malentendus s'amplifient autour de cette riposte franco-européenne.

D'abord, que représente le caractère européen d'une bibliothèque, pour un internaute ou pour un lecteur? L'accès à un livre datant de plus de soixante-dix ans et écrit dans une autre langue n'est sûrement pas le souci immédiat d'un internaute accédant à une bibliothèque numérique, sachant que les ouvrages étrangers majeurs sont traduits, ou sinon présents dans les rayons des bibliothèques francophones, et susceptibles d'être numérisés par elles. Je pose la question

« Notre langue peut
faire face à
l'omniprésence
de l'anglais »

aux bibliothécaires : peut-on réellement attirer un public assez large, analogue à celui qu'ils visent et que vise Google Books, vers des ouvrages en langue étrangère? La construction européenne a, n'en doutons pas, un intérêt, y compris dans le domaine de la culture : mais le domaine des livres patrimoniaux et des bibliothèques, qui plus est sur Internet, est-il vraiment celui où une approche européenne serait la plus porteuse de résultats?

Par ailleurs, les bibliothèques nationales, sur lesquelles s'appuie le projet BNuE, constituent un *patchwork* aux réalités très différentes. D'un point de vue historique et les conservateurs sont sensibles à ce point de vue, les bibliothèques nationales ont une histoire très différente en Europe : pour une Bibliothèque nationale de France et une British Library dans des pays relativement centralisés, on peine, en Allemagne ou en Italie, pays d'unification tardive, à trouver de telles structures centralisatrices et uniques. D'un point de vue contemporain et numérisation comme Internet sont des symboles de notre temps la réalité européenne est très bigarrée : d'un côté la France est en avance avec 80 000 ouvrages numérisés, de l'autre côté les fonds européens « des » projets BNuE sont pour l'instant consacrés à la mise à niveau des autres pays.

De fait, le caractère européen de la BNuE pèse sur sa vitesse d'avancement. Le flou actuel dans la gouvernance du projet en est révélateur : sont développées en parallèle les quatre bibliothèques *Gallica*, *Gallica V2*, *Europeana* et *TEL The European Library*. Sans oublier le Réseau des bibliothèques numériques francophones (RBNF), qui prépare lui aussi un portail. Face à ce foisonnement, l'internaute n'ira-t-il pas spontanément vers Google? La « réplique » au sens de la duplication par un site de grande audience perd ainsi de son intérêt.

À mon sens, il fallait, il faut, pour une réplique valable à Google, un projet de bibliothèque numérique francophone.

D'abord parce que la langue représente en elle-même une véritable communauté d'intérêt : un site à fort impact auprès du public tel que Wikipédia l'a compris, qui développe ses contenus par communauté de langage, avec succès puisque c'est un des dix sites les plus visités au monde, et le seul site d'accès à la connaissance parmi eux. Entre les patrimoines des bibliothèques francophones, existe le même point commun, la langue, et avec Wikipédia existe le même souci de diffusion de la connaissance : c'est pourquoi cet exemple, très représentatif des usages actuels d'Internet, et malgré les réticences qu'il suscite dans les milieux de la documentation (à mon avis à tort), me paraît à méditer.

Ensuite, parce qu'il est important de renforcer la présence de la langue française sur l'Internet. Avec la langue espagnole, c'est la seule susceptible de faire face à l'omniprésence de la langue anglaise, plus importante encore sur Internet que dans le monde physique. Curieusement, cet aspect-là n'a jamais été pris en compte par nos politiques français promoteurs d'une « bibliothèque numérique », sans doute par méconnaissance profonde de la réalité actuelle de l'Internet, de l'intensité avec laquelle les jeunes l'utilisent, et de la prédominance de l'anglais.

Par ailleurs, pourquoi des fonctions aussi simples que la tenue d'un fichier des numérisations, pour éviter les doublons entre bibliothèques, ne sont-elle jamais évoquées? On pourrait aussi

imaginer, dans un second temps, la possibilité de faire corriger les erreurs de transcription du mode texte (suite à la reconnaissance de caractères) par les internautes eux-mêmes, dans leur langue maternelle.

On m'objectera qu'il existe un « Réseau des bibliothèques numériques francophones » : mais quel est son poids, sa notoriété auprès du public, ce qu'il représentera effectivement par rapport à la BNUÉ, ou plutôt par rapport à Google? L'annonce et le portage politique au plus haut niveau d'une BNUÉ ont fait naître des espoirs et des attentes dans le grand public, notamment en France : c'est le même type de portage politique, de soutien financier et la même notoriété dont une « Bibliothèque numérique franco-phone » aurait besoin, dans l'ensemble des pays francophones.

Tout en permettant de conserver la mobilisation et l'enthousiasme initiaux, cette « Bibliothèque numérique fran-

cophone » constituerait un projet de rayonnement de la culture francophone, symbole d'une exception culturelle effective et assumée, sortant des pompeux discours. Agrégeant bibliothèques nationales, universitaires ou régionales, cette bibliothèque des savoirs pourra à terme, mais à terme seulement, intégrer des contenus d'éditeurs du savoir, suivant des modalités de rémunération à examiner avec eux. C'est, à mon sens, la voie étroite et royale d'un dessein – d'une *réplique* – qui se traduirait par une réalisation opérationnelle rapide, connue, appréciée et utilisée par les internautes.

Alexandre Moatti a été Secrétaire général du comité français pour une Bibliothèque numérique européenne (2005-2006). Il tient un blogue sur les bibliothèques numériques (www.bibnum.info), et est par ailleurs auteur scientifique (blogue : www.indispensables.net).

Bien placées pour le Savoir!

Colloque conjoint
Asted/CBPQ

Montréal
14 au 16 mai 2008

Appel de communications
et sessions d'affichage:

www.cbpgq.qc.ca
ou www.asted.org

Dans cette revue, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

À moins d'avis contraire, les opinions émises n'engagent que leurs auteurs.

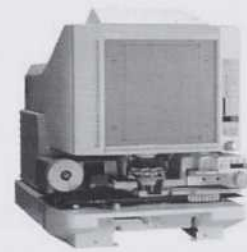
Systemes pour les Bibliothèques



Scanner à microfilm ScanPro 1000
d'e-Image Data



Scanner à papier fi-5220C de Fujitsu



Scanner à microfilm MS 6000 MKII
De Konica Minolta

DocuCom offre la plus vaste gamme de produits d'imagerie pour la numérisation de documents papier, livres et micrographiques. Nous offrons également des cabinets à microfilm.

Quel que soit vos besoins et votre budget, nous avons LA SOLUTION pour vous.

DocuCom... LA SOLUTION pour les Bibliothèques...

Pour plus d'information, veuillez visiter notre site Internet au www.docucom.ca ou téléphoner au (514) 393-8755, poste 3202 ou 1-800-565-0718, poste 3202

DocuCom

Une division de BPO Management Services



KONICA MINOLTA

FUJITSU

LES POSSIBILITÉS SONT INFINIES



e image data

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

AU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES QUÉBÉCOISES

Connaissez-vous les services spécialisés
qu'offre BAnQ aux bibliothèques ?

- › **Prêt entre bibliothèques (PEB) :**
accès à plus d'un million de livres, en
complément aux collections des
bibliothèques du Québec
- › **Référence à distance :** expertise sur le
Québec et prolongement des services de
référence des bibliothèques
- › **Service de référence professionnelle :**
appui pour la gestion et la prestation de
services en bibliothèque
- › **Extranet destiné aux bibliothèques :**
accès en ligne à divers services spécialisés
et dossiers thématiques à
<http://extranet.banq.qc.ca>



RENSEIGNEMENTS :


Direction des services aux milieux documentaires
milieuxdoc@banq.qc.ca

1 800 363-9028
ou 514 873-4349

www.banq.qc.ca

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est une institution culturelle qui a pour mission d'acquérir, de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire publié, archivistique et filmique du Québec ou relatif au Québec. Elle offre aussi à tous les Québécois — sur place, par Internet ou par prêt entre bibliothèques — un accès gratuit à de vastes collections universelles et aux services d'une bibliothèque publique d'envergure. BAnQ regroupe la Grande Bibliothèque, le Centre de conservation et neuf centres d'archives répartis sur tout le territoire du Québec.

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec 

La réorganisation du travail dans les bibliothèques



par France Bouthillier
france.bouthillier@mcgill.ca

L'article discute de l'organisation du travail dans les bibliothèques et du besoin de réorganisation à la lumière des changements technologiques et autres qui affectent la façon d'accéder à l'information. Résumé d'une présentation faite au dernier congrès de la CBPQ en mai 2007

Work Reorganization in Libraries. This article discusses the reorganization of work in libraries and of the need for this reorganization in light of the many changes, including technological, which affect how we access information.

A lors que les nouvelles technologies et leur potentiel ne cessent d'engendrer une réflexion sur la façon de donner accès aux ressources documentaires, l'organisation du travail dans les bibliothèques est plus rarement discutée sur la place publique. Si le travail des bibliothécaires a changé, qu'en est-il de son organisation?

Dans tous les domaines et dans tous les métiers, une organisation du travail s'est instaurée au fil du temps pour structurer la manière de travailler et ce pour plusieurs raisons économiques, politiques et sociales puisqu'elle permet, entre autres, une efficacité accrue et des économies de temps et de ressources. Par exemple, à l'ère préindustrielle, un bon nombre de métiers connaissaient une division du travail basée sur l'expertise et la formation des individus incluant des groupes tels que les apprentis, compagnons et maîtres. Cette hiérarchie perdure encore d'une certaine façon par le biais des classifications d'emploi qui sont devenues bien sûr plus sophistiquées.

On peut suggérer que le travail dans les bibliothèques a également connu une ère préindustrielle pendant laquelle le métier de bibliothécaire, avant de devenir une profession, comportait et comporte toujours selon Calenge (2004), plusieurs rôles. Le bibliothécaire est à la fois un gardien puisqu'il voit à l'entretien de la mémoire collective, un érudit car il met en valeur le savoir, un metteur en ordre compte tenu du travail de classement, catalogage et indexation, et un communicateur et médiateur puisqu'il sert d'intermédiaire entre les utilisateurs et les ressources documentaires. Toutefois ce métier a constamment évolué au cours des siècles et en particulier au cours des dernières décennies.

L'organisation scientifique du travail (OST) ou taylorisme a beaucoup influencé la division des tâches dans les bibliothèques à l'ère industrielle. Un des principes de base du taylorisme est de simplifier le travail en décomposant les activités et en recomposant les tâches tout en prenant soin d'éliminer les mouvements ou actions inutiles. Cette approche implique le regroupement d'activités et de tâches ainsi que l'identification des liens existant entre elles et celle des fonctions. On a qu'à penser aux services publics (prêt, référence) et aux services techniques (sélection, acquisition, traitement documentaire, catalogage) qui ont représenté pendant longtemps les deux grandes fonctions des bibliothèques pour

« Gilles Caron, partisan du
décloisonnement professionnel »

saisir l'impact du taylorisme. En spécialisant les bibliothécaires dans chaque service, on s'assurait ainsi d'une meilleure efficacité et efficience. Toutefois, cette forme d'organisation du travail a été à l'occasion remise en question. Par exemple, Charles Martell (1983) a préconisé un amalgame des services de prêt et de référence pour créer des comptoirs de services aux utilisateurs (*user service desks*) et, plus près de nous, Gilles Caron (1994) de l'Université du Québec à Chicoutimi fait depuis plus de 25 ans la promotion des services d'information documentaires (référence, formation documentaire, traitement documentaire) et des services de gestion documentaire (acquisition, préparation matérielle, prêt) impliquant ici aussi un décloisonnement particulier d'activités souvent compartimentées. Ces modèles différents d'organisation des bibliothèques n'ont pas cependant entraîné une modification fondamentale de la division du travail élaborée dans un contexte de développement massif des grandes bibliothèques académiques et publiques, lié à la démocratisation de l'éducation et de l'accès à la culture voilà plus de 40 ans. Cette division du travail basée sur la distinction des tâches spécialisées et non spécialisées, techniques et non techniques, a consolidé trois grands groupes d'emplois que l'on retrouve depuis dans pratiquement toutes les bibliothèques: les bibliothécaires, les bibliotechniciens et les commis.

Les associations de bibliothécaires ont depuis contribué à définir les tâches des bibliothécaires en s'efforçant d'identifier les tâches professionnelles et non professionnelles. En 1948, l'American Library Association énumérait les tâches suivantes comme étant celles exécutées par les bibliothécaires: administration, gestion du personnel, formation continue, relations publiques, sélection du matériel, acquisition, catalogage, préparation matérielle, prêt, référence, aide aux lecteurs, entretien physique et entretien des étagères. À plusieurs reprises, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec a tenté de définir les tâches des bibliothécaires et lors du dernier exercice du genre en 1994, on distinguait les tâches administratives (planification stratégique, fonctionnelle, opérationnelle, mise en œuvre de programme et évaluation) des tâches professionnelles (développement, conservation, organisation et traitement, diffusion, gestion des documents, consultation et développement de la profession). En principe, d'un côté, les bibliothécaires administrent, gèrent, développent, supervisent, et conçoivent alors que de l'autre côté, les techniciens et les commis appliquent, aident, contribuent, préparent et exécutent. Pourtant, les chevauchements de tâches et de responsabilités, les problèmes de statut et de reconnaissance surtout de la part des usagers et des décideurs, les tensions, et les ambiguïtés et insatisfactions entre les divers groupes d'emploi sont bien connus et reconnus dans la plupart des bibliothèques (Bouthillier, 2000). De plus, si le métier de bibliothécaire s'est professionnalisé pour se diriger progressivement vers des responsabilités de gestion et de prise de décision, beaucoup de bibliothécaires ne sont pas gestionnaires et ne veulent pas le devenir alors que l'on trouve des bibliotechniciens qui le sont *de facto* et volontairement.

L'introduction massive des technologies de l'information et des communications au cours des vingt dernières années n'a rien fait pour simplifier la situation. Les technologies ont amplifié le besoin chez les professionnels de développer des habiletés techniques jetant ainsi un pavé dans la mare des tâches professionnelles et administratives. On s'entend pour dire que l'organisation du travail à l'ère postindustrielle est marquée par un besoin accru de polyvalence, de réingénierie des processus de travail, une orientation client plus poussée, des structures matricielles et un plus haut niveau d'autonomie des individus et des équipes de travail.

Toutefois, l'impact précis des technologies sur l'organisation du travail en général et en particulier dans les bibliothèques soulève encore diverses interprétations. Pour certains, les technologies ont favorisé une amélioration des conditions de travail: enrichissement des tâches, plus grande liberté au travail, structure organisationnelle aplanie, et meilleure qualité de vie (Bell, 1973). Pour d'autres, au contraire, les technologies ont engendré un appauvrissement des tâches, une concentration du pouvoir, une possibilité d'exercer un plus grand contrôle sur les employés, et moins d'interactions sociales (Braverman, 1974; Bushman, 1993; Hannah et Harris, 1995-96). Quoiqu'il en soit, dans les bibliothèques, on ne peut nier que les changements technologiques aient engen-

« L'organisation du travail, influencée par les TI? »

dré une transformation des tâches et un changement dans les stratégies de développement des bibliothèques (Borgman, 1997). Entre autres, l'accent mis sur le développement des collections a glissé vers une remise en question de l'accès aux ressources, la gestion du contenu est devenue une préoccupation centrale, et le développement de pratiques de coopération et d'échange a remplacé des pratiques strictement locales. Des changements tels que l'automatisation dans les bibliothèques, l'évolution des publications électroniques, l'accès à Internet, pour n'en nommer que quelques-uns, ont tour à tour modifié la façon de sélectionner et d'acquérir le matériel et de développer les collections, de cataloguer et de procéder à la préparation matérielle, ont eu un impact sur le travail de référence et d'aide aux lecteurs, le prêt et même la gestion puisque les catalogues automatisés et les ressources en ligne offrent des données sur l'utilisation des ressources qui permettent une approche davantage proactive dans la prise de décision. Or, malgré ces modifications majeures, l'organisation et la division du travail dans les bibliothèques entre les grands groupes d'emploi sont restées largement inchangées.

Nouveaux rôles et nouveaux paradigmes

On ne compte plus maintenant les nouveaux titres d'emploi des bibliothécaires, surtout dans le monde anglo-saxon, qui reflètent leurs nouveaux rôles et responsabilités tels que la formation documentaire, la numérisation des collections, la gestion de contenu de sites web, la gestion des publications électroniques qui comprennent maintenant non seulement les bases de données, les périodiques et les livres mais également les thèses et sources d'information comme les web-bibliographies, les tutoriels de formation des utilisateurs et autres guides pour l'aide au lecteur, ainsi que la gestion des services en ligne, incluant des nouveaux rôles de liaison et de coordination. Des titres tels que «gestionnaire de l'information numérisée», «coordinateur des services et contenu Web», «bibliothécaire de la culture de l'information et liaison», «responsable des technologies émergentes», ou «bibliothécaire-archiviste» sont révélateurs des réponses offertes en matière de structuration des tâches pour surmonter les nouveaux défis qui se posent dans la gestion des ressources documentaires. Des nouvelles visions de rôles se sont concrétisées dans la définition de ces nouveaux postes.

Avec les technologies de l'information, de nouveaux paradigmes sont apparus et ont apporté des changements en profondeur dans la gestion des ressources, des services, des outils pour accéder à ces ressources et services, et inévitablement dans la gestion des attentes des utilisateurs. En quelques décennies, nous sommes passés des rayons fermés aux utilisateurs, à l'accès électronique des ressources rendu possible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, et ce à distance. Plus

que jamais, les bibliothécaires sont appelés à devenir des gestionnaires de projets, des experts de technologie, des experts en ressources documentaires de toutes sortes et des gestionnaires professionnels. Les paramètres traditionnels de la bibliothéconomie sont constamment reformulés dans ce contexte qui demande une plus grande attention aux besoins des utilisateurs, une plus grande polyvalence, de nouvelles spécialisations, parfois un décloisonnement des tâches et, par conséquent, une restructuration des emplois.

Ce changement pratiquement constant interpelle. Si la nature des tâches des bibliothécaires a beaucoup évolué au cours des dernières années, on peut se demander cependant si ce changement s'est opéré au niveau du contenu ou de la forme. Les technologies ont-elles affecté la façon de faire (le comment) ou la fonction a-t-elle véritablement changée (le quoi et pourquoi)? Ou est-ce qu'un peu des deux aspects a été modifié? Ou sommes-nous en train d'assister à l'émergence d'une nouvelle profession appelée à redéfinir le rôle des bibliothèques? Par conséquent, en matière d'organisation du travail, avons-nous toujours besoin des fonctions traditionnelles (services publics, services techniques), des distinctions entre tâches professionnelles et non professionnelles et entre les deux, les tâches paraprofessionnelles? Allons-nous vers le besoin d'habiletés plus sophistiquées et pointues ou vers celui d'un amalgame d'habiletés plus vastes? Avons-nous besoin de superspécialistes ou de supergénéralistes?

Ces questions préoccupent évidemment les directeurs de bibliothèques surtout dans le milieu universitaire qui ont amorcé une réflexion en 2006 dans le cadre du Taiga Forum (Alain, 2006). Ce groupe a formulé des assertions provocatrices pour décrire les tendances préconisées dans le développement des services de bibliothèques au cours des cinq prochaines années (voir le site suivant pour une traduction : <http://bruitetchuchotements.blogspot.com/2006/08/provocative-statments.html>)

On prévoit entre autres la disparition des catalogueurs et des bibliothécaires de référence tels qu'on les connaît aujourd'hui, l'accès aux catalogues par le biais des moteurs de recherche, ainsi que l'intégration des bibliothèques dans l'infrastructure des services de support à l'enseignement et à la recherche. En somme, selon Le Taiga Forum, les technologies continueront d'avoir un impact sur l'organisation du travail mais la vitesse à laquelle ces changements additionnels se réaliseront demeure pure spéculation puisque le milieu universitaire n'est pas l'endroit le plus enclin à introduire des changements radicaux rapidement. Il n'en demeure pas moins que les structures traditionnelles sont remises en question et appelées à changer et toute modification entraînera de nouvelles tâches et responsabilités pour les groupes d'emploi concernés.

L'enjeu pour toute profession est de savoir se réinventer et de savoir réagir et agir de manière proactive. L'évolution technologique n'est qu'un facteur parmi tant d'autres qui pousse vers une redéfinition des fonctions des bibliothèques et des bibliothécaires. Les contraintes budgétaires, les pénuries d'employés, le besoin de formation permanente, les changements démographiques et culturels sont autant de facteurs qui

peuvent également forcer et engendrer des transformations. Toutefois, il existe un facteur qui continuera d'influencer les processus de travail dans les bibliothèques de manière de plus en plus critique et il s'agit de la transformation des processus de recherche d'information. La façon de chercher l'information à la fois pour les individus et les organisations évolue constamment en lien direct avec le potentiel technologique, et les capacités cognitives des individus se transforment en conséquence. Ce dernier facteur est sans doute le plus difficile à prévoir et dont l'impact est le plus complexe à mesurer. Chose certaine, une réorganisation du travail dans les bibliothèques est en cours et, pour l'instant, personne ne peut prédire avec certitude sa forme finale. En fait, on peut voir dans cette réorganisation, un état perpétuel de transition.

Références

- Alain, Jean-Marc. 2006-07. «Le Taiga Forum». *Argus*, vol. 35, no 3, p. 34.
- American Library Association. 1948. «Board on Personnel Administration» in *Descriptive List of Professional and Non-Professional Duties in Libraries*. Chicago: ALA.
- Bell, Daniel. *The Coming of the Post-Industrial Society : A Venture in Social Forecasting*. New York: Basic Books, 1973, 80.
- Braverman, H. *Labor and Monopoly Capital: The Degradation of Work in the Twentieth Century*. New York: Monthly Review Press, 1974.
- Borgman, Christine. 1997. «From Acting Locally to Thinking Globally: A brief history of library automation», *Library Quarterly*, vol. 67, no 3, pp. 215-249.
- Bouthillier, F. 2000. «The Meaning of Service: Ambiguities and Dilemmas for Public Library Service Providers». *Library and Information Science Review*, vol. 22, no 3, pp. 243-272.
- Bushman, John. *Critical Approaches to Information Technology in Librarianship: Foundations and Applications*. Westport, CT: Greenwood Press, 1993, pp. 1-12.
- Calenge, Bertrand. *Bibliothécaire, quel métier?* Paris : Électre, Éditions du Cercle de la Librairie, 2004.
- Caron, Gilles. 1994. «Le modèle organisationnel de la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi», *Documentation et bibliothèques*, vol.40, no 3, pp. 121-131.
- Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. 1994. *Tâches du bibliothécaire professionnel (le)*. Document interne.
- Hannah, Stan A. et Michael, H. Harris. 1995-96. «Information Technology and the Future of Work», *Progressive Librarian*, no 10/11, pp. 1-12 (http://libr.org/pl/10-11_Hannah.html)
- Martell, Charles. *Client-centered Academic Library*. Westport, CT : Greenwood Press, 1983.
- Ortsman, Oscar. *Changer le travail*. Paris : Dunod, 1978

Directrice et professeure, École des sciences de l'information de l'Université McGill.

La gestion électronique des documents à la Sûreté du Québec



par Linda Beaupré
linda.beaupre@surete.qc.ca

La gestion électronique des documents (GED) constitue un système permettant de gérer électroniquement les documents, peu importe le support. Elle permet de greffer des systèmes de partage, de diffusion et d'échange d'information dans le but de bénéficier des capacités d'organisation, de recherche et de repérage et ainsi de s'orienter vers une gestion intégrée.

À l'automne 2000, sous l'impulsion du Sommet des Amériques 2001, la Sûreté du Québec a opté pour l'acquisition du progiciel *Livelink* permettant l'enregistrement des documents produits dans le cadre de cette opération. L'expérience a été suffisamment concluante pour permettre d'envisager l'utilisation de ce progiciel en vue de traiter une part importante de l'actif documentaire de l'organisation. Au printemps 2001, une équipe multidisciplinaire a été constituée de façon à planifier les activités nécessaires au déploiement partiel de la GED. On compte actuellement plus de 450 utilisateurs répartis à travers 11 unités administratives.

Description du projet

Avec l'implantation de la GED, la Sûreté vise à atteindre quatre grands objectifs, se traduisant, notamment, par des mécanismes facilitant l'accès, la réutilisation de l'information et le partage de connaissances, en uniformisant les méthodes d'enregistrement et en respectant des normes et règles auxquelles est soumise la Sûreté. Quatre processus de travail sont touchés :

- Concept d'enregistrement institutionnel des documents. Avec la GED, les utilisateurs doivent adopter et appliquer certaines règles d'écriture quant à l'enregistrement institutionnel des documents. Ces règles ont comme principal objectif de normaliser les pratiques de gestion des documents.
- Repérage des documents. Les utilisateurs doivent attribuer des métadonnées à chaque document. Les métadonnées servent à caractériser le contenu d'un fichier et ses conditions de production. Par exemple, l'auteur et la date du document, le détenteur principal, etc. En l'occurrence, les utilisateurs peuvent, entre autres, utiliser ces métadonnées afin de procéder au repérage des documents.
- Processus de déclasserment. La GED systématise le processus de déclasserment annuel, tâche effectuée, pour le

moment, manuellement. Le personnel devra donc appliquer une nouvelle pratique en ce sens.

- Recherche de l'information. Traditionnellement, la recherche dans plusieurs documents devait s'effectuer manuellement. En GED, une simple requête suffit pour localiser les termes ou les expressions recherchés dans une quantité appréciable de documents électroniques.

Rôles et responsabilités

Les rôles et les responsabilités doivent être partagés entre les intervenants de façon fonctionnelle et pratique. Le découpage des rôles et des responsabilités est basé selon un niveau centralisé et un niveau décentralisé de responsabilités.

Le niveau centralisé est assumé par l'équipe de la gestion des documents. Le mandat de l'équipe consiste essentiellement à gérer cet actif informationnel. Elle agit donc à titre d'experte dans la gestion de cette ressource. Elle conseille et supporte toute action entourant le traitement des documents, peu importe le support. Elle met en place les mécanismes pour assurer la disponibilité et l'accès à l'information. Elle doit également faire en sorte que les documents produits au cours des activités habituelles de la Sûreté suivent un processus de traitement adéquat de manière à constituer le patrimoine institutionnel et

« La SQ a acheté le logiciel Livelink sous l'impulsion du Sommet des Amériques »

pour que la mémoire organisationnelle ne se dilue pas avec le temps. Ce niveau de responsabilités doit être géré de façon centralisée et globale pour toutes les unités administratives afin d'assurer une cohésion du paramétrage et du déploiement de la solution et de permettre la réutilisation de l'expertise.

Le niveau décentralisé, quant à lui, consiste principalement à gérer l'actif documentaire dans chacune des grandes fonctions, des directions et des districts selon leur mandat et leur contribution au fonctionnement général. Ce niveau de responsabilités et de gestion doit être réparti dans les différentes unités administratives pour effectuer un meilleur contrôle. En décentralisant les responsabilités, les activités de gestion des

documents seront effectuées et assurées par les responsables du travail associé aux documents.

Enjeux

Un des enjeux importants du projet consiste à intégrer la GED dans le système et les pratiques actuels de gestion de documents de la Sûreté. Pour réaliser cet objectif, les composantes et les outils de gestion de documents ont été révisés afin d'identifier les éléments qui vont transiter ou être utilisés dans la GED.

L'approche que préconise l'équipe de gestion des documents n'a pas pour objectif d'éliminer la gestion des dossiers papier. La GED vise plutôt à la diminuer. Le système de GED réutilisera d'ailleurs presque intégralement les outils de gestion de documents développés par la Sûreté pour la gestion de ses dossiers papier tels que le Plan de classification des documents et le Calendrier de conservation.

Bénéfices obtenus

La mise en œuvre des projets a permis d'observer plusieurs bénéfices notables avec impact significatif, tant sur les opérations que sur les aspects financiers et administratifs de l'organisation. Ces bénéfices sont reliés aux processus d'affaires et à une efficacité accrue en matière de gestion des documents et se traduisent, notamment, par :

- une réduction significative du temps requis pour repérer l'information;
- l'amélioration du partage des connaissances et la réutilisation de la bonne information;
- un meilleur contrôle de la sécurité et de la protection de la confidentialité des documents enregistrés;
- la systématisation du traitement du cycle de vie du document, de sa création à sa disposition finale;
- la gestion du nombre de versions produites par la Sûreté;
- l'intégration des documents électroniques aux pratiques actuelles de la gestion des documents;
- la normalisation de la classification et de l'enregistrement des informations.

Toutefois, il est important de souligner que ces bénéfices dépendent directement de l'implication du personnel et de la rigueur que l'on accorde à l'utilisation de la GED pour gérer les documents.

Vision

On envisage le déploiement progressif de la GED dans la mesure où le budget nécessaire est disponible et que des ressources additionnelles sont ajoutées à l'équipe de gestion des documents. Environ 3 100 utilisateurs pourraient être formés en vue de procéder à l'enregistrement institutionnel des documents de la Sûreté.

Par ailleurs, nous envisageons de réviser l'architecture technologique de la GED afin de refléter la réalité d'une implantation institutionnelle, d'acquiescer le matériel technologique (licences, serveurs, etc.) nécessaire, d'élaborer un plan directeur pour établir les priorités en matière de GED et

À mon entrée en fonction, j'ai participé aux différents travaux menant à la rédaction du Cadre de référence en gestion intégrée des documents. Ce cadre faisait état des orientations et principes directeurs retenus par les spécialistes en archivistique et guidait l'équipe lors du déploiement de la GED. À l'époque, la GED relevait de la Direction des technologies de l'information. Bien que certaines personnes estimaient que la GED était un projet informatique, plusieurs représentations ont été faites auprès des gestionnaires afin de démontrer que la GED était, avant tout, un projet de gestion des documents et que la responsabilité devait incomber au Module de la gestion des documents (MGD). Ce qui a été fait.

Par la suite, j'ai mené différents projets pilotes mettant en œuvre les concepts retenus dans le cadre de référence. Parallèlement à ces travaux, j'effectuais des présentations du projet de GED auprès des unités qui en faisaient la demande, ce qui me permettait de décrire le projet et de répondre aux questions et aux préoccupations que l'unité avait relativement à la GED. Certaines de ces présentations ont mené à l'implantation de la GED contribuant ainsi à promouvoir le projet. Par ailleurs, je suis appelée à veiller au maintien et au développement de la qualité des services rendus par la solution de GED, j'analyse et évalue les problématiques soulevées, j'identifie les impacts potentiels sur l'ensemble de la solution et je propose des correctifs ou des solutions. Chaque nouveau projet fait l'objet d'analyse de ma part en fonction de sa conformité aux normes et standards adoptés. Enfin, je coordonne également les travaux du Comité GED ainsi que du Comité des utilisateurs.

développer une vision qui facilitera la mise à profit de l'actif informationnel dans les unités administratives. De plus, il nous faudra enrichir le cadre de référence en gestion intégrée des documents et réviser, s'il y a lieu, les orientations de la GED. Ce sont des facteurs non négligeables en vue d'obtenir un succès dans la mise en œuvre du projet GED.

La GED embrasse une part importante des ressources informationnelles de la Sûreté, peu importe son support et sa localisation actuels. Elle participera à consolider le caractère unique, uniforme, commun, standardisé et contrôlé du classement, de la destruction, de l'indexation et de la gestion de l'actif documentaire de la Sûreté.

Un tel projet constitue un grand défi à relever. Si le plan d'action doit être établi clairement dès le départ, la mise en œuvre ne pourra se faire qu'avec prudence et en prenant le temps nécessaire pour ne pas brûler les étapes. Il ne faut pas oublier que le changement provoqué par ce projet constitue un virage majeur dans les processus administratifs, considérant que cela touche à des paradigmes bien ancrés, tant du côté du personnel que des pratiques de l'organisation elle-même.

Chef du Module de la gestion des documents, Direction des ressources informationnelles à la Sûreté du Québec.

Le colloque satellite précongrès IFLA 2007 sur les logiciels libres

par Tristan Muller

tristan.muller@bibliothequeglobale.org

Les 15 et 16 août 2007 avait lieu au Goethe Institute de Dakar (Sénégal) un colloque satellite précongrès IFLA 2007. Sous le thème «Le management des technologies et des systèmes automatisés de bibliothèques dans les pays en développement : logiciels libres vs options commerciales», près de 70 spécialistes ont échangé et fait le point sur le développement, l'expérimentation et les applications pratiques des logiciels libres dans les bibliothèques et, plus particulièrement, dans le contexte des pays en développement. Nous y étions.

Les logiciels libres ont connu un développement fulgurant. Malgré cela, peu de bibliothèques les utilisent. Qu'est-ce qui freine la conversion aux logiciels libres? Peuvent-ils être une solution viable, fiable et adaptée pour les bibliothèques, notamment celles des pays du Sud? Y a-t-il des exemples d'implantations réussies? Quels sont leurs avantages par rapport aux logiciels propriétaires?

La conférence d'ouverture de Ravindra N. Sharma de la Monmouth University Library (New Jersey) a suscité de vives réactions par le portrait peu reluisant de la situation des bibliothèques des pays en développement. En effet, comment une bibliothèque qui n'a ni livres ni professionnels, et dans un contexte où la population est majoritairement analphabète, peut-elle penser et gérer sa technologie? Selon lui, la situation est critique et tous les efforts investis n'ont pas été suffisants pour corriger cette situation.

Celle d'Henri Damien Laurent, consultant indépendant en logiciels libres et en bibliothéconomie, a permis de faire connaître le modèle de développement des logiciels libres et leurs avantages. Leur atout majeur réside dans leur aspect communautaire : tout le monde peut collaborer à leur mise en place et à leur amélioration. En outre, divers droits sont inhérents aux logiciels libres, soit le droit de modification (permettant d'atteindre une certaine indépendance technologique), le droit de distribution (favorisant le développement de ressources locales) et le droit de transfert de compétences (apportant des idées provenant du monde entier).

Expériences d'implantations

Les communications des intervenants suivants ont porté sur des expériences récentes d'implantation du système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) sous licence libre Koha dans diverses bibliothèques: Filip Kabeya à la Bibliothèque universitaire de Kinshasa (République démocratique du Congo); Unni Knutsen et Arne Dhal à la Bibliothèque de la

Slums Information Development and Resource Centres (SIDAREC) à Nairobi (Kenya); Jérôme Pouchol au réseau des Médiathèques Ouest-Provence (France) et Dorothy Eneya à la University of Malawi Libraries (Malawi).

Toutes ces bibliothèques ont d'abord constaté que:

- Les SIGB commerciaux propriétaires ne répondent pas suffisamment aux besoins des bibliothèques;
- Assurer les fonctions de base des bibliothèques se fait au prix d'une grande dépendance envers les technologies;
- L'acquisition d'un SIGB propriétaire est onéreuse et se fait au détriment du développement d'une collection documentaire de base ou d'un service.

La sélection d'un SIGB libre apparaît comme une solution propice car les coûts d'utilisation et de maintenance sont minimes et les normes internationales (par exemple, MARC, Z39.50) respectées. De plus, le logiciel peut s'adapter aux besoins spécifiques de la bibliothèque et, enfin, il y a garantie d'évolution régulière et continue.

En Afrique

Les communications de Stephen M. Mutula de la University of Botswana (Botswana), Ahmed Ksibi de l'Institut Supérieur de Documentation à Tunis (Tunisie) et Jean-Pierre Diouf de l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) ont porté sur le contexte des développements technologiques en Afrique et sur le fait que l'informatique y devient un outil de travail classique et incontournable. On y constate notamment que l'automatisation des fonctions de la bibliothèque permet une gestion plus fine alors qu'Internet permet de décentraliser le savoir et les activités. Une enquête sur les bibliothèques du Sénégal montre qu'elles sont en majorité informatisées et qu'elles ont une grande tendance à utiliser les logiciels libres, désormais très proches des principes et pratiques de la bibliothéconomie moderne.

Les communications des conférenciers suivants ont abordé des projets pouvant contribuer au développement de l'Afrique. Edward M. Corrado du College of New Jersey (États-Unis) a présenté un projet de création d'une base de données de périodiques sous licence libre. John Rose, associé de recherche à la University of Waikato (Nouvelle Zélande) et coordonnateur international de projet pour eIFL.net, a présenté un projet portant sur le logiciel libre Greenstone permettant de gérer des bibliothèques numériques. Lancé en mai

2007, ce projet vise à former plus de 60 développeurs qui pourront offrir un soutien continu à la communauté d'utilisateurs du logiciel en Afrique australe. Radia Bernaoui de l'École Nationale Vétérinaire d'Alger El Harrach (Algérie) a présenté le logiciel documentaire SYNGEB (Système normalisé de gestion de bibliothèque) et son utilisation par le Réseau régional Inter Bibliothèques Universitaires. Bess Sadler de eIFL.net a présenté le projet «Library-in-a-box» qui vise à offrir une série de logiciels libres pouvant être utiles aux bibliothèques du Sud. On y retrouvera un outil d'évaluation de tous les SIGB libres qui facilitera leur sélection.

Nouveaux outils

Le signataire de ces lignes a présenté une analyse scientifique permettant d'identifier les forces et les faiblesses des SIGB libres. Elle comporte une grille d'évaluation comprenant 768 spécifications regroupées en 48 catégories et en huit modules. Elle compare les logiciels Koha et Cds-Isis. Véronique Mesguich d'Infothèque, Pôle Universitaire Léonard de Vinci (France) a présenté le Web 2.0 qui offre de nouvelles possibilités de développement pour les pays émergents. Éric Robert de PMB Services (France) a présenté le SIGB libre PMB, un logiciel développé selon un modèle hybride entre le communautaire et le propriétaire.

Conclusion et synthèse

Reinhard Altenhöner de la Deutsche Nationalbibliothek (Allemagne) et président de la section Technologies de l'information de l'IFLA, Amadou Diop de l'Institut Pan-Africain pour le Développement (Burkina Faso) et Leona Bobb-Semple de la University of the West Indies (Jamaïque) ont conclu qu'en Afrique, les développements sont et resteront très lents à cause de l'analphabétisme, des coûts élevés du matériel et des logiciels, de la faiblesse des infrastructures, du défaut d'expertise pour la gestion des technologies, de la

faible connectivité d'Internet, sans oublier l'absence de logiciels dans les langues locales.

Selon nous, ces barrières montrent que les pays en développement ne pourront pas faire l'économie des logiciels libres, notamment en raison de la collaboration et de la mutualisation des connaissances qui permet de lancer des développements prodigieux dans un laps de temps relativement court. En ce sens, les logiciels libres peuvent aider l'Afrique. D'où l'importance de la mise en place de groupes d'utilisateurs visant à mutualiser les savoir-faire résultant de la pratique des logiciels libres.

Bibliothécaire à la section de l'accueil aux usagers à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et responsable de l'Observatoire des SIGB libres, Fondation pour une bibliothèque globale (<http://bibliothequeglobale.org>).

Compte-rendu Claire Scopsi, Laurent Soual, Jean-François Ferraille et Sylvain Machefer. *Mener un projet Open Source en bibliothèque, documentation et archives*. Editions du Cercle de la Librairie : Paris, 2007, 155 p.

par Tristan Muller
tristan.muller@bibliothequeglobale.org

S'adressant au responsable d'implantation de logiciel libre dans une bibliothèque, centre de documentation ou centre d'archives, le livre présente les processus de sélection et les principes de planification pour une mise en oeuvre réussie d'une solution logicielle Open Source s'appliquant à la gestion de contenus Web, systèmes intégrés de gestion de bibliothèques, gestion électronique de documents. La première partie situe le contexte historique, politique, juridique, économique et philosophique. Quelques exemples de bibliothèques, d'entreprises et du secteur public français sont présentés. Les enjeux, l'actualité et les développements récents en France sont aussi couverts. La deuxième partie porte sur la planification de l'implantation dans une organisation qui désire passer d'un logiciel propriétaire à un logiciel libre.

On retiendra que la réussite du projet est tributaire non seulement du processus de sélection et de l'application d'une méthode adaptée aux moyens de l'organisation, mais aussi du soutien de la direction. L'organisation doit également évaluer si son personnel a les compétences nécessaires pour assumer, sans soutien après vente, la responsabilité, l'engagement et les risques inhérents au logiciel libre. Les auteurs donnent peu d'exemples d'implantations et d'utilisations réussies, ce qui nous laisse sur notre faim. La dernière partie donne une liste intéressante de logiciels, de ressources Web et d'articles. Cette liste est également disponible sur www.doxulting.fr/annuaire_opensource.

En savoir plus

- Une liste de liens en rapport avec le texte ainsi que l'analyse comparative du signataire de ces lignes se trouvent au site de la Fondation pour une bibliothèque globale (<http://bibliothequeglobale.org>), à la section Programme - Observatoire des SIGB libres. Située à Montréal, la Fondation est une organisation non gouvernementale (ONG) créée par des gens du milieu de la bibliothéconomie et des sciences de l'information d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord. Sa mission consiste à soutenir les bibliothèques dans les pays en voie de développement, notamment les pays francophones. La Fondation privilégie le transfert d'expertise et l'intégration des technologies de l'information.
- L'éditeur K. G. Saur publiera les textes du colloque au courant de l'année 2008.

L'alternative du logiciel sous licence libre

par Denis Boudreau
denis.boudreau@bibliothequevirtuelleacadienne.org

De par leur nature et grands principes, tels que l'entraide communautaire et le partage des connaissances, les modèles libres ont une grande affinité avec le domaine des sciences de l'information. C'est du moins l'opinion d'Eric L. Morgan, un spécialiste du logiciel libre: « À plusieurs égards, je crois que le développement du logiciel ouvert [...] est très similaire aux principes mêmes de la bibliothèque. D'abord et avant tout, par l'idée du partage de l'information. Les deux parties mettent l'accent sur l'accès direct. Les deux parties ont la culture du don et gagnent leur statut par la quantité de ce qu'elles diffusent... Les deux parties espèrent que le partage des informations fait progresser chacun dans le monde ». Nathalie Cornée, dans son mémoire de maîtrise de 2003, nous livre un point de vue similaire: « [...] les logiciels libres sont en complète adéquation avec le rôle des professionnels de l'information puisqu'ils partagent le même objectif [de liberté intellectuelle et de libre accès aux ressources]. De ce point de vue, les logiciels libres représentent [pour eux] des outils de travail logiques et naturels par leur essence. » Il n'est donc pas surprenant que l'American Library Association (ALA) possède depuis 2000 un groupe d'intérêt dédié au logiciel libre: l'Open Source System Interest Group.

D'ailleurs, ce modèle ne se limite pas qu'au développement de logiciel et se pratique depuis longtemps, par exemple, dans l'élaboration de ressources factuelles et de diffusion du savoir telle que l'encyclopédie libre Wikipedia, l'outil Tela Botanica spécialisé en botanique et le Projet Gutenberg, pionnière des bibliothèques numériques dans le monde. Rien de surprenant, donc, de constater que le milieu des bibliothèques n'est pas imperméable à ce mouvement et que des outils sous licences libres, qui lui sont propres, ont déjà été développés.

Bien que peu nombreux, quelques produits se présentent en tant qu'alternatives viables à leurs contreparties propriétaires. Cela est particulièrement vrai dans le secteur des SIGB. Cependant, d'autres logiciels peuvent aussi être mentionnés. Ils s'incorporent surtout à d'autres projets libres ou propriétaires en leur apportant certaines fonctionnalités. On pense, par exemple, au projet YAZ (www.indexdata.dk/yaz/) qui permet de développer un système serveur/client Z39.50 ou au logiciel MoCCAM qui permet, selon son portail, « de mettre en réseau des bibliothèques dont les logiciels de gestion sont différents ». Même le monde de l'archivistique n'est pas en reste comme le démontre le développement du logiciel Archivists' Toolkit, pionnier dans le domaine de la gestion

d'archives sous licence libre et fruit des efforts d'universités américaines, dont la University of California. Sans oublier la multitude de logiciels dédiés à la gestion ou la réalisation d'un site ou portail web tel que Zope, Joomla ou Spip.

À l'origine, les logiciels libres sont souvent le fruit du travail d'une ou deux personnes animées d'un esprit missionnaire souhaitant combler un besoin immédiat, professionnel ou personnel. Le schéma est classique: de fil en aiguille, la promotion du travail des pionniers sur le Web ou par bouche à oreilles attire de nouveaux collaborateurs et le logiciel en question s'améliore avec le temps. Parfois, c'est la générosité d'une entreprise ou d'une institution qui donne naissance à un nouveau produit. Par exemple, on sait que StarOffice est l'ancêtre de la suite OpenOffice.org dont le code source a été libéré par Sun Microsystems. Cette firme a d'ailleurs aussi libéré le code source de son célèbre Java à l'automne 2006. Les IBM, Apple, Novell et Hewlett-Packard sont aussi reconnues pour leur implication dans le monde du logiciel libre, notamment dans le développement de systèmes d'exploitation basés sur Linux. Lorsqu'on connaît l'origine de ces logiciels, on comprend mieux l'importance de la dimension communautaire de leur développement.

L'adoption de solution sous licence libre peut être très avantageuse pour un milieu documentaire, mais n'est pas sans inconvénient. Certes, la gratuité du produit est très attrayante, mais il ne faut pas oublier que sa qualité dépend grandement du dynamisme de la communauté qui le supporte. D'autant plus que l'on parle rarement de ligne sans frais pour le soutien technique, mais plutôt de site Web, de forum de discussion et de débrouillardise! Sans oublier que ces logiciels ne sont pas toujours offerts en français.

À mi-chemin vers le libre: la bibliothèque Atwater

Située à Montréal, la bibliothèque et centre d'informatique Atwater est une petite institution autonome et privée, ouverte à tous. La bibliothèque sans but lucratif s'appuie surtout sur le bénévolat. Il y a quelques années, le logiciel libre y a fait son entrée.

Le responsable du système informatique au moment de l'implantation, Daniel Enright, nous a expliqué qu'une partie seulement de la bibliothèque a été convertie à l'Open Source. Sur les postes publics, les besoins de familiarisation des usagers ont été

pris en compte. « Leurs besoins sont souvent très terre-à-terre; par exemple, remplir sur le Web des formulaires gouvernementaux optimisés pour Microsoft. On doit également prendre en compte le fait que la plupart des usagers peuvent s'asseoir à un ordinateur et se débrouiller avec Windows XP sans formation ».

La suite bureautique OpenOffice.org – plus stable que Word selon lui – n'a donc pas totalement évincé Microsoft. Elle gère cependant les impressions. Il en est de même pour Firefox qui côtoie Explorer. « Il est bien pratique d'avoir deux navigateurs Web pour les sites capricieux. » Gimp (clone de Photoshop) et Scribus (le QuarkXPress du libre) sont tous deux utilisés pour la publication du bulletin mensuel de la bibliothèque. Pour des motifs de sécurité, le logiciel client de courriel Thunderbird est préféré à Outlook bien que l'on regrette ses fonctionnalités de gestion d'horaire ne soient pas tout-à-fait au point. Par rapport aux logiciels antivirus, cependant, aucune ambiguïté : ClamAv, peu gourmand en ressource, est préféré aux produits payants des Norton de ce monde.

Le choix de Linux en tant que plateforme pour le serveur Web et local fut des plus naturels, quoiqu'une longue réflexion a précédé le choix de la distribution Debian, considéré très stable : « Année après année, Linux devient de plus en plus populaire et de plus en plus sécuritaire. L'utilisation de Debian ne nécessite pas l'achat d'une licence, ce qui représente un énorme avantage ». Et pour boucler la boucle, le système de gestion de contenu Drupal a été retenu pour la gestion du site Web. Ses

Quelques sites

- ss4lib : Open source systems for libraries : www.lib4oss.org
- ree Biblio. L'actualité du logiciel libre et gratuit pour bibliothèques : www.freebiblio.info
- ibiblio. The public's library and digital archive : www.ibiblio.org
- Library Technology Guides : www.librarytechnology.org
- Wikisource. La bibliothèque libre : fr.wikisource.org/wiki/Accueil

fonctionnalités multisites permettent à la bibliothèque d'héberger les sites d'autres organismes à but non lucratif.

Références

- Benoit Chevalier, *Logiciels libres, Open source : qu'est-ce que c'est?*, Paris : H&K, 2005, 126 p.
- Christian Rogel, « Licences publiques, logiciels libres et ouverts. De l'informatique subie aux SIGB flexibles », *BBF*, tome 49, no. 6, 2004, p. 75 à 78.
- ALA. Open Source System Interest Group, en ligne : www.ala.org/ala/lita/litamembership/litaigs/opensourcesystem/opensourcesystems.cfm
- Michel Fauchié, « Logiciels libres et bibliothèques. Des alternatives adaptées? », in *BBF*, t. 51, no. 04, 2006, p. 74-75.

La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

LIBRAIRIE MERCIER

librairie agréée,
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6
Téléphone : (450) 435-0581
Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe
Arts et histoire
Littérature
Scientifiques
Médicaux
Service de recherche

Mieux connaître ses catalogues

par Jean-Marc Lynch
jean-marc.lynch@ville.stbruno.qc.ca

Lorsqu'il s'agit de connaître l'utilisation faite des services d'accès à distance de la bibliothèque, les obstacles peuvent être nombreux. Voici quelques trucs permettant de quantifier la fréquentation de nos catalogues.

Les journaux (*logs*) sont des fichiers textes qui enregistrent de façon séquentielle les opérations effectuées sur un serveur. Sur un serveur de catalogue de bibliothèque, on retrouve en général plusieurs journaux reliés à différents processus. L'un, par exemple, retrace les opérations du serveur Web qui gère l'affichage des pages, alors qu'un autre est lié au moteur de recherche et enregistre les recherches faites par les usagers.

Pour pouvoir consulter ces fichiers, il faut avoir accès à l'arborescence du serveur. On peut alors faire une recherche pour trouver les fichiers .log et les ouvrir pour en consulter le contenu (le bloc-notes fera très bien l'affaire).

Les journaux du serveur Web sont en général assez uniformes et sont composés de lignes qui contiennent des entrées qui indiquent la date et l'heure des visites des internautes, leur adresse IP, les pages et fichiers qui ont été demandés et un code indiquant le succès ou non des requêtes (dont les fameux codes 404). On peut modifier les paramètres du serveur pour enrichir les journaux, par exemple pour enregistrer des données sur les fureteurs utilisés par les usagers. Ces fichiers étant communs à tous les serveurs Web, on trouve une panoplie de logiciels permettant d'analyser leur contenu. J'utilise pour ma part le gratuit Analog. Simple d'installation et d'utilisation, il permet d'obtenir en quelques secondes un rapport donnant une foule d'informations : nombre de requêtes traitées sur le serveur, graphiques permettant de voir l'affluence en fonction de l'heure de la journée, pages les plus consultées. Connaissant l'adresse IP des stations de recherche, on peut déduire le ratio entre les recherches effectuées dans la bibliothèque et celles faites à partir de la maison.

Sur notre catalogue, nous avons depuis quelques mois un lien permettant de consulter Repère en ligne à partir de la maison. Le rapport produit par Analog permet d'obtenir la valeur présumée du nombre de fois que nos usagers ont utilisé cette base de données de leur foyer.

Pour les autres fichiers .log qui sont uniques au logiciel de bibliothèque, il faut user d'un peu de « stratégie ». J'utilise alors Excel. Après avoir ouvert le fichier avec le bloc-notes, on en copie le contenu dans Excel. Chaque ligne du fichier se place alors dans la première cellule de chaque ligne du tableau Excel. On peut alors utiliser la fonction « convertir » pour séparer en colonnes le contenu des lignes (par ex. : dates, adresses IP, requêtes de recherche, etc.). Par la suite, un tri sur

une colonne ou l'autre permet de comptabiliser l'information qui nous intéresse.

En terminant, un petit mot sur l'archivage. Selon les paramètres par défaut du logiciel, il se peut que les journaux soient conservés plus ou moins longtemps. Dans certains cas, les journaux sont conservés pendant sept jours puis détruits. Il est possible de demander aux informaticiens de modifier les scripts d'archivage pour faire en sorte que les fichiers soient cumulatifs et placés dans un fichier séparé à chaque fin de mois. Une telle fréquence facilite les manipulations.

Le logiciel de gestion de bibliothèque peut intégrer des fonctionnalités statistiques relatives au catalogue en ligne. Cet aspect est plutôt négligé, autant du côté des fournisseurs de logiciels que des vendeurs de bases de données. J'aimerais notamment trouver le moyen de faire un palmarès des requêtes de recherche les plus courantes, ce qui pourrait s'avérer intéressant pour le développement des collections. Des questions répétées aux fournisseurs de logiciels pourraient améliorer la situation.

Jean-Marc Lynch est Chef de division – Bibliothèque, à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

AFFICHEZ-VOUS!

« Il y a toujours une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes, puisqu'on entend continuellement des propos sur la disparition de la profession. Or, une grande partie de la solution passe par l'information sur ce que l'on fait et les changements de perception. Faisons-nous connaître auprès de nos patrons et de ceux qui détiennent les cordons de la bourse », explique Diane Saint-Aubin, responsable de la bibliothèque de l'ÉNA à Montréal et présidente du comité du Prix « Bibliothécaire de l'année ». Une des façons de faire : être fier de ses accomplissements. « Affichez vos diplômes comme le font ceux des autres professions. On ne vous regardera probablement plus de la même façon », illustre Diane Saint-Aubin. **Et participez au prochain Prix « Bibliothécaire de l'année ».** Être lauréat ne nuira pas à vos rapports hiérarchiques, loin de là.

Facebook, un outil de promotion à connaître



par Mélanie Piecha
piecha@hotmail.com

Depuis 2007, le nombre d'utilisateurs de Facebook a augmenté de 2000% au Canada. Il s'agit d'un formidable outil de marketing; puissant, efficace et gratuit. Peu utilisé par les bibliothèques et centres de documentation, Facebook permet en peu de temps et avec peu de moyens de faire la promotion de nos produits et services et, ainsi, de fidéliser la clientèle.

Facebook, a Promotional Tool Worth Knowing. Effective and free, Facebook constitutes a great marketing tool. This software allows for quick and easy promotion of library services and materials while developing customer loyalty.

Site de réseautage social fréquenté par quelque 60 millions d'utilisateurs, Facebook permet de communiquer, de rester en contact et de retrouver des connaissances perdues de vue. Chaque usager se crée un profil et peut se constituer un réseau d'amis permettant l'échange de messages, liens et applications Web. La principale clientèle est constituée des 18-34 ans (62% des utilisateurs canadiens seraient dans ce groupe d'âge). Malgré le fait que les jeunes (12-17 ans) sont plus nombreux à visiter les réseaux sociaux en général, Facebook attire davantage de jeunes adultes. Le groupe des 35 ans et plus est celui qui croît le plus rapidement. Le profil démographique de Facebook pourrait ainsi évoluer très rapidement au cours de la prochaine année.

Avec Facebook, il est possible de créer des groupes et des événements, lesquels constituent les applications les plus intéressantes. Avant toute chose, il importe de se constituer un profil. On peut y indiquer l'adresse des points de service de la bibliothèque ou centre de documentation, les heures d'ouverture et les services offerts. Les organisations anglophones, très actives, sont nombreuses à le faire, à l'instar de la Public Library of Charlotte & Mecklenburg County (Caroline du Nord, États-Unis). On y trouve notamment l'adresse du site, un lien pour le service de référence à distance, les points de service et les nouveautés. Des discussions traitent de la fréquence des visites en bibliothèque ou des clientèles. Des usagers, identifiés comme membres, ajoutent des liens à partir de leurs profils. D'autres bibliothèques, comme la Edmonton Public Library, proposent des vidéos et des photos de leurs installations.

Les groupes sont des ensembles d'individus ayant des intérêts communs, comme le groupe québécois «J'aime la Bibliothèque Nationale» qui compte 67 membres. Les usagers parlent de leur amour pour cette institution et y font des réflexions de toutes sortes. La description du groupe se lit comme suit : «For those of us who have had the pleasure of studying here, or simply just love this magnificent library» (Pour ceux d'entre nous qui ont eu le plaisir d'y étudier ou qui aiment tout simplement cette splendide bibliothèque). Comme les groupes sont constitués autour d'intérêts communs, on en retrouve dans des champs professionnels tels les «Bibliothécaires francophones sur Facebook» qui entendent essaimer parmi la francophonie. Il y est question d'innovations dans les bibliothèques et d'évaluation de ressources Web. Ce groupe permet également de retrouver une multitude de billets ou blogues relatifs à la profession. Ces groupes n'étant réglementés d'aucune façon, on y trouve du meilleur comme du pire. Les clubs de lecture estivaux pourraient constituer une bonne façon d'utiliser les groupes en faisant participer les jeunes lecteurs et en les rejoignant en un lieu qu'ils fréquentent déjà. De même, tout club de lecture pourrait facilement être développé via un tel outil. En ce moment, il ne semble exister qu'un seul club francophone de lecture, le «Club de lecture des gentils gestionnaires érudits».

Les événements peuvent contribuer à mieux faire connaître les activités de votre organisation. Il est possible de créer un événement et de le communiquer aux membres d'un groupe ou d'un profil. Un formulaire de configuration permet d'ajouter une date, un lieu et de choisir une liste de contacts. Les invités recevront alors une mention de l'événement par courriel et seront invités à y répondre. Il est même possible de gérer les présences, puisque l'organisateur a accès à une liste des contacts avec leurs réponses. Cette section semble être la plus utilisée par les bibliothèques québécoises. Lors de la rédaction de cet article, on y trouvait 47 événements, comme par exemple des rencontres avec des auteurs à la Jewish Public Library, une formation documentaire avec l'INIS à la Grande Bibliothèque ou des soirées de poésie.

Les applications nécessitent des efforts de programmation, une denrée rare pour nombre d'entre nous. Parmi les rares exemples d'applications dans notre milieu, citons celui de The European Library (www.theeuropeanlibrary.org) qui propose la «Mini Library» permettant d'ajouter un champ de recherche à tout profil personnel et qui fouille directement dans le catalogue de l'organisation. Une des applications de l'heure, «Visual Bookshelf» permet de diffuser les titres des livres qu'on lit, ceux qu'on a déjà lus et ceux qu'on aimerait lire. Cette application est liée à Amazon: en un clic, il est possible

d'acheter le livre chez le populaire libraire virtuel. L'application permet également de rédiger des comptes rendus de lecture.

Le consortium de bibliothèques scolaires appelé Kentucky Virtual Library (KVL, États-Unis) propose des vidéos faisant la promotion des services. Elles s'adressent à une clientèle bien ciblée, celle des étudiants. L'utilisation des billets (*posts*, en anglais) y est exemplaire. On y parle notamment de prix littéraires, de la présence de la bibliothèque sur un site Web (comme sur Second Life où la KVL est présente), des comptes rendus de lecture et des articles sur la perception des bibliothèques par les étudiants.

Située à Charleston en Illinois, la Booth Library utilise bien les événements, en y présentant des soirées cinéma et en faisant la promotion de formations documentaires. Les membres du personnel y sont présentés, avec un lien vers le profil de chacun. Une application permet de créer des critiques de lecture.

Comment faire?

Il est essentiel de se souvenir que les usagers de Facebook veulent communiquer et échanger. La communication dans les réseaux sociaux ne se fait pas de la même manière que dans une revue ou une brochure. Si le message est trop publicitaire, il ne passera pas. Et c'est là que réside la force des bibliothèques et centres de documentation. Étant implantés et actifs dans la communauté, il vous sera relativement facile d'ouvrir la discussion dans un espace virtuel. Vous avez une longueur d'avance sur les entreprises. Utilisez cet avantage pour ouvrir un nouvel espace de discussion avec vos usagers. Tous ces outils sont gratuits et peu utilisés, il suffira d'un peu de temps et d'imagination pour faire des miracles.

Analyste de produits chez Canoë

Compte-rendu Maisonneuve, Marc. 2007. « Bâtir un portail de bibliothèque ou de centre de documentation, un morceau de bravoure? », *Documentaliste – Sciences de l'information*, vol. 44, no 3 (juin), p. 243-247.
(http://www.toscaconsultants.fr/articles/portailunmorceau_debravoure.pdf)

par Élisabeth Lavigueur
elavigueur@infocycle.ca

Construire un portail de bibliothèque ou de centre de documentation est toute une aventure, qui peut se solder par un triomphe exemplaire ou par une catastrophe monumentale! L'article de Marc Maisonneuve présente les enjeux et les défis d'une telle aventure.

Il faut au préalable faire quelques rappels pour comprendre la présentation des outils faite dans cet article et constater que ces outils ne s'appliquent pas à toutes les bibliothèques et centres de documentation.

Les portails dont il est question dans cet article sont des Systèmes de gestion de contenu (SGC) pour Content Management System (CMS), donc autre chose que des bases de données dont seules les métadonnées sont accessibles par l'intermédiaire d'une interface Web, donnant un catalogue en ligne, qu'il soit ou non en format MARC.

Dans ce contexte, neuf progiciels commercialisés sont présentés avec leurs avantages et leurs inconvénients. Seulement dix-sept fonctions sont présentées (fonctionnalités au Québec), dont entre autres la publication d'information provenant du catalogue, la recherche d'information, la personnalisation du portail, l'interrogation simultanée de bases de données, la syndication de contenu et les statistiques. L'accent est mis sur la recherche fédérée et la gestion de contenu.

L'article est structuré en fonction des compétences nécessaires à la compréhension, à l'installation, au développement ou à la mise en œuvre de ce type de portail. Ce sont la maîtrise du SGC, soit la gestion facile des pages statiques et dynamiques d'un site Web, la maîtrise de la recherche fédérée (la présentation des sources, la saisie de la requête et l'affichage des résultats), la capacité à bien intégrer le portail dans le système d'information de la bibliothèque ou du centre de documentation et enfin la maîtrise de la gestion des sites Web, c'est-à-dire être un parfait webmestre!

Le terme de portail porte souvent à confusion. Une « porte d'entrée à un catalogue en ligne » n'est pas forcément un portail au sens où il est défini dans le monde des technologies de l'information, par Gartner et d'autres, avec ses multiples fonctionnalités incluant entre autres le *workflow* ou le paramétrage personnalisé de l'interface.

Cet article met surtout l'accent sur les compétences techniques nécessaires à l'implantation de tels outils, entre autres, la maîtrise du XML, qui est un incontournable, il est vrai. Toutefois, il n'insiste pas assez à mon avis sur l'importance du facteur humain et du contexte organisationnel quand on doit mettre en œuvre de telles solutions informatiques.

Note

1. Un Système de gestion de contenu (SGC) est un système intégré et multiplateforme permettant aux organisations de gérer rapidement et facilement le contenu dynamique et rédactionnel d'un site Web. Ainsi, la gestion de contenu au sens large recouvre l'ensemble des phases régissant le cycle de vie des documents disponibles sur le système d'information: de leur création et leur validation jusqu'à la gestion des règles de publication. Un SGC appliqué aux bibliothèques intègre des fonctionnalités propres à celles des Systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB).

Harmonisation des systèmes à la Ville de Montréal

par Luc Jodoin
ljodoin@ville.montreal.qc.ca
Sylvie Dion
sylviedion@ville.montreal.qc.ca
Touria Fadaili
tfadaili@ville.montreal.qc.ca

Présentation des principales fonctions du système intégré de gestion documentaire Millennium implanté dans le réseau des bibliothèques publiques de Montréal en juin 2007. On aborde les stratégies qui permettront aux bibliothécaires de mieux jouer leur rôle de médiateur dans la recherche d'information.

The Harmonization of Library Systems in the City of Montreal. This article describes the principal functions of Millennium's integrated library system set-up in Montreal's public library network in June of 2007. Also covered are strategies which will allow librarians to better play their roles as mediators in the process of information research.

Le 4 octobre dernier, la Ville de Montréal procédait au lancement de son nouveau catalogue Nelligan qui intégrera 22 catalogues différents dans le cadre du projet d'harmonisation des systèmes informatiques.

L'été dernier, les 26 bibliothèques de l'ancien Montréal passaient à Millennium, le nouveau système intégré de gestion des bibliothèques. D'ici février 2008, les bibliothèques d'Outremont et d'Anjou se joindront au nouveau système. Suivront les autres bibliothèques montréalaises, et ce, jusqu'en 2010.

D'ici trois ans, cinq millions de documents seront alors à la portée d'un seul outil de recherche. Et il ne sera plus nécessaire de produire 22 cartes d'abonnés différentes, puisqu'une seule suffira. À terme, elle sera aussi acceptée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Millennium

Millennium est un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) basé sur une architecture client/serveur multi-niveau et sur les technologies du Web.

Il offre une interface graphique conviviale et intuitive permettant l'accès à toutes les fonctions de circulation à partir du dossier de l'abonné et en utilisant des onglets. Les fonctions de prêt, de renouvellement, de retour, de réservation et de transactions comptables sont désormais accessibles à l'aide d'un seul clic (voir figure 1).

Millennium est totalement intégré au bureau et permet l'utilisation des fonctions classiques de Windows, par exem-



Figure 1

ple le clic droit de la souris et le copier/coller. Il est conforme aux normes documentaires et informatiques en vigueur (format MARC, Z39.50, Unicode, HTML, XML, protocoles TCP/IP et HTTP). Il est également en mesure d'intégrer les technologies sans fil.

Il offre un module Secours en cas de panne permettant la transmission en mode différé des opérations de circulation.

Nelligan : l'OPAC Millennium

Le nouveau catalogue du réseau des bibliothèques publiques de Montréal porte le nom de Nelligan. Il utilise le module de recherche de Millennium et repose sur le moteur de recherche AltaVista. Il est donc possible d'effectuer des recherches par mot-clé sans être un expert en recherche documentaire.

Les catalogues, on le sait, laissent en général tout le poids de la recherche entre les mains des utilisateurs. Ils utilisent des langages documentaires sophistiqués, parfois compris ou bien exploités par les seuls experts. Les usagers y perdent malheureusement en autonomie et doivent bien souvent naviguer à vue.

Le modèle de recherche mis en place dans Nelligan fait le pari que la plupart des requêtes des usagers peuvent être satisfaites en n'utilisant qu'une seule boîte de recherche dans laquelle l'utilisateur peut inscrire tous les mots associés à sa requête, sans se soucier de la syntaxe d'un langage documentaire (voir figure 2).

Il n'est donc plus nécessaire de faire des recherches combinées et d'interroger plusieurs index, puisque la recherche par mot-clé permet de fouiller plusieurs champs à la fois. Les résultats sont triés par pertinence et affichés selon un algorithme qui pondère la valeur des mots en fonction de leur présence dans différents champs : titre, auteur, sujets et notes. Lorsqu'une requête retourne de nombreuses notices, Nelligan aide l'utilisateur à identifier les documents les plus pertinents en



Figure 2

classant les meilleurs résultats en haut de liste, et en subdivisant le reste des notices selon leur pertinence.

Illustrons la force du modèle à l'aide d'un cas de figure assez fréquent dans le monde de la référence. Un utilisateur a entendu une critique de roman à la radio. Son souvenir est vague. Le titre du roman comporte le terme « hérisson » et le prénom de l'auteur est « Muriel ». En inscrivant ses deux mots dans sa requête, il repère aisément le titre recherché qui est affiché dans la première page des résultats de recherche : *Muriel Barbery, L'élégance du hérisson, Paris, Gallimard, 2006.*

Les services Web

Nelligan permet également à l'abonné d'accéder à son dossier en tout temps. À l'aide de la fonction Mon dossier, il est possible pour un abonné de modifier ses informations personnelles, de modifier son mot de passe, d'afficher ses prêts et de les renouveler, et de voir quels sont les frais inscrits à son dossier. Cette fonction permet aussi de conserver l'historique de prêts ainsi que ses recherches favorites.

Générateur de rapports

Millennium propose un générateur de rapports permettant l'extraction de données. Conçu en Java avec une interface utilisateur graphique simple d'accès, cet outil permet de rechercher n'importe quel élément de n'importe quel type de notice Millennium (notice bibliographique, d'exemplaire, de commande, d'abonné, etc.) sur la base d'une stratégie booléenne de recherche, et de les enregistrer dans des fichiers de révision.

La création de groupes de notices est idéale pour réaliser des bibliographies, des listes de nouveautés ou pour isoler des sous-ensembles de notices pour un traitement ultérieur.

Le générateur de rapports permet de :

- rechercher tout champ de n'importe quelle notice, quel que soit le type de notice;
- rechercher par l'étiquette MARC, l'indicateur ou le sous-champ, et rechercher les éléments spécifiques dans les champs MARC fixes;
- rechercher l'existence ou l'absence de notices associées (exemplaires, commandes, fonds, numéros);
- sauvegarder, réutiliser et créer de nouvelles stratégies de recherche;
- trier, faire des tris multiples sur n'importe quel champ des notices recherchées;
- imprimer ou envoyer par messagerie électronique les notices complètes d'un groupe ou une sélection de champs de la notice;

• exporter les notices au format ASCII délimité ou au format MARC pour l'utilisation par d'autres applications.

En outre, un fichier de notices peut être réutilisé. Il peut être analysé en utilisant le générateur d'états de statistiques. Il peut également être manipulé notice par notice sur le poste de travail d'un catalogueur et être utilisé pour des traitements à l'aide de la fonction Mise à jour globale des données. Finalement, le fichier peut être proposé dans l'OPAC Web comme une bibliographie spécialisée et être supprimé par lot dans la base de données.

De nouveaux services à l'horizon

Réservations en ligne : il sera possible prochainement pour un abonné, à partir de son dossier, de réserver des documents dans n'importe quelle bibliothèque, de voir ses réservations ou de les annuler.

Vérification de l'orthographe : l'outil de correction orthographique permettra d'assister l'utilisateur lors d'une recherche par mot-clé et de lui proposer des termes proches de sa requête.

Une carte unique avec BANQ : au cours des prochains mois, la Ville de Montréal et Bibliothèque et Archives nationales du Québec entendent unir leurs efforts pour faire en sorte que les cartes d'abonnés de leurs usagers respectifs puissent être acceptées dans leurs installations respectives.

Recherche fédérée : à terme, nous entendons implanter un métamoteur capable d'accéder simultanément à n'importe quelle ressource électronique du réseau ou du Web : bases de données bibliographiques, sites Web identifiés par des professionnels, réservoirs de documents en texte intégral.

D'autres services sont également prévus, à savoir le prêt et le retour universel des documents dans toutes les bibliothèques, y compris BANQ ; la possibilité de réserver des documents sur Internet avec livraison à sa bibliothèque d'appartenance et la possibilité de faire du prêt interbibliothèques avec livraison à sa bibliothèque d'appartenance; la diffusion sélective de l'information.

Boom informationnel et réponse des bibliothécaires

La mise en réseau de l'ensemble des bibliothèques du territoire montréalais ouvre de larges perspectives en matière de diffusion. En combinant le prêt interbibliothèques, le PEB et la recherche fédérée, une bonne partie du patrimoine documentaire mondial sera à l'avenir disponible pour les citoyens montréalais.

Nos professionnels pourront, avec les outils que nous développerons, mettre un peu d'ordre dans ce que d'aucuns ont appelé l'entropie informationnelle.

Luc Jodoin, bibliothécaire, chef de division, planification et développement du réseau des bibliothèques, Ville de Montréal.
Sylvie Dion, conseillère en ressources documentaires, planification et développement du réseau des bibliothèques, Ville de Montréal.
Touria Fadaili, bibliothécaire, planification et développement du réseau des bibliothèques, Ville de Montréal.

Éloge des bibliothécaires à l'âge du numérique

par Hervé Fischer
hfischer@cgocable.ca

La technologie fait partie de notre humanisme, mais jamais elle ne remplacera l'intelligence humaine qui l'a créée et qui dispose de capacités d'intuition, d'analyse, de synthèse et de divergence d'une autre nature. Plus nous publions, que ce soit sur papier ou avec l'internet, plus nous avons besoin de bibliothécaires savants et experts

Praise for Librarians in the Digital Age. Technology is part of our humanism, but it will never replace the human intelligence that created it and which has capabilities for intuition, analysis and synthesis. As publishing increases, whether it be on paper or digitally, so will the need for the librarians' knowledge and expertise.

À la fin du second millénaire après J.-C., on a annoncé la disparition du papier, des livres et des bibliothèques, des professeurs, des salles et des acteurs de cinéma, des annonceurs de télévision, des journaux, puis, à plus long terme, des nations et des gouvernements. Et ce ne sont pas des gourous parmi les moindres qui nous ont prévenus que l'enseignement en ligne allait nous inciter à recycler les bâtiments scolaires et universitaires en résidences du troisième âge, que la culture avait désormais vocation planétaire et que les gouvernements devraient cesser de s'en mêler. Ils ont su prévoir que toute notre culture allait migrer en ligne, où sa conservation serait enfin définitivement assurée, mais aussi que sa diffusion deviendrait ainsi enfin mondiale, immédiate, gratuite, accessible à toute heure du jour et de la nuit, avec des moteurs de recherche sémantique omnipotents, capables de nous proposer en temps réels des multitudes de liens enrichis, et même des analyses et des synthèses de tout. Ils ont eu cette extraordinaire intuition qu'on allait en finir avec les cultures individuelles, visuelles archaïques, et que les livres, enfin numériques, en ligne, allaient devenir multimédias et interactifs : un immense progrès!

Certes, ce n'est pas sans choc émotif et difficultés d'adaptation, que nous autres, immigrants récents, avons suivi ces progrès techniques. Les hommes sont toujours un peu nostalgiques du passé, craintifs face au progrès. Mais les natifs de l'ère du numérique n'ont ressenti aucun malaise, bien au contraire. Cela leur paraissait tout à fait naturel. Ainsi, les bibliothécaires ont dû se faire une raison. Devenus inutiles, ils étaient de toute façon condamnés à disparaître, comme ont disparu tant de métiers : les cochers et les palefreniers, les porteurs d'eau, les contrôleurs de tickets de métro. On en a quand même gardé quelques exemplaires plastifiés et surtout quelques photos en ligne, comme les derniers témoins d'une époque révolue.



Mais c'était le prix à payer pour parvenir enfin à l'ère nouvelle des *agents intelligents*. Ceux-ci ne sont plus en carbone, comme à l'époque archaïque de la biosphère; ce sont des nanopuces dotées de millions de transistors, qui recherchent, trient et orientent les capsules de connaissances indexées et connectives vers les logiciels qui en font la demande.

Après un saut anthropologique, à partir de 2025, nous nous en sommes en effet remis aux superordinateurs, beaucoup plus intelligents et rapides que les humains, et qui gèrent désormais tout pour nous et à notre place. Ce sont des *machines intelligentes et spirituelles* (dixit Ray Kurzweil - www.generationmp3.com/.../index.php/2005/02/16/319-ray-kurzweil-plus-que-20-ans-a-attendre-pour-limmortalite), dotées d'une mémoire infallible. Nous sommes à l'ère du silicium, nous sommes devenus des posthumains, des transhumains, des extropiés (notre espèce humaine a été *redesignée* par l'Institut d'extropie du célèbre Max More - www.extropy.org). Nos petits cerveaux humains sont maintenant directement et constamment connectés par une puce RFID aux ordinateurs. On imagine mal aujourd'hui comment nous avons pu penser sans cela pendant des millénaires. Nos possibilités étaient évidemment très limitées. Et bien entendu, l'espèce des bibliothécaires, menacée et déjà en voie de disparition au tournant du dernier millénaire, a enfin complètement cessé d'exister. Ils étaient lents, peu efficaces, ils ne savaient pas tout, comme l'a constaté le Grand Ordinateur Central, outre qu'ils étaient syndiqués, ne travaillaient que le jour et prenaient parfois des congés (vacances ou maladies). Il aurait fallu sans cesse les recycler et nos champs de connaissance devenant extrêmement complexes et en croissance exponentielle, cela devenait impossible. La loi darwinienne de l'évolution ne leur a donc laissé aucune chance.

Cette évolution a d'ailleurs été chaotique en ses débuts. Contrairement à ce qu'on prévoyait, les bibliothécaires ne se sont pas d'abord transformés en robots, avec des bras électro-

niques articulés qui vont chercher des livres sur des étagères pour les placer devant les yeux des lecteurs. Ils n'ont pas laissé leur place non plus à des cyborgs, mi-chair, mi-électronique, certes plus performants que les vieux bibliothécaires que nous avons connus, mais encore trop lents et coûteux dans la manipulation de livres en papier. Non : ils sont devenus invisibles. En fait, ce sont des circuits informatiques sur lesquels des logarithmes se connectent à grande vitesse. D'ailleurs, les livres aussi sont devenus invisibles. Avant d'être mis en entrepôts souterrains, tels des masters de sécurité en cas de crash électronique planétaire, en raison de notre extrême prudence de principe, un des derniers grands moments de notre intelligence humaine du carbonifère, ils ont été scannés, numérisés, tagués, découpés en capsules de sens et mis en ligne comme des essaims de mèmes (virus culturels qui tendent à se reproduire et à contaminer les environnements humains). Les nanobibliothécaires les captent, les réorganisent intelligemment et les affichent sans délai sur nos écrans, un peu partout dans le monde, selon les demandes des ordinateurs régionaux et locaux et même de nos prothèses individuelles.

Car le progrès nous a fait prendre conscience aussi que les livres demeuraient les produits typiques d'un stade primitif de l'évolution humaine. En effet, ils comportaient des erreurs, des fantaisies individuelles, des exposés inutiles, voire dangereux, des rêvasseries de poètes et de romanciers lyriques, voire dépressifs, ou de philosophes narcissiques, susceptibles de faire perdre son temps à l'intelligence collective et de brouiller l'exposé clair des capsules de connaissance que nous avons enfin conçues, que l'on peut agréger avec plus de flexibilité et de pertinence, selon les besoins, et qui permettent d'aller toujours directement au cœur des connaissances utiles et les plus récentes. Nous nous sommes débarrassés de tous les vieux textes, antérieurs à notre nouvelle ère du numérique et évidemment complètement dépassés, que même les érudits ne perdent plus de temps à consulter. La littérature n'a pas disparu pour autant, mais elle est bien meilleure qu'avant : des logarithmes intelligents sélectionnent et permettent de recomposer ces capsules de connaissance selon le profil de chaque usager, en accord avec son indexation et selon sa demande (filtrée et réélaboree éventuellement par les agents intelligents). Car nous avons enfin mis en place un hyperweb où toutes les connaissances comme aussi tous les humains sont suffisamment bien tagués pour qu'ils se correspondent pleinement. Et cela d'autant plus que tous les humains sont désormais clonés à des ordinateurs-frères qui les guident et s'assurent de leur bon équilibre vital, psychique, cognitif et civil. Il ne reste que quelques zones reculées dans les pays du Sud, où le travail n'a pas encore pu être complété. Cela n'est d'ailleurs plus prioritaire.

Mon ordinateur-frère me permettra peut-être – je m'entends bien avec lui et il m'en laisse passer quelques-unes, car nous avons établi une sorte de joyeuse complicité platonique – de rappeler que jadis, nous étions soumis aux intelligences inégales, disparates, compétitives, discordantes, conflictuelles, partielles et finalement bornées de l'ère du carbone. Avant, c'est la bêtise partagée qui dominait. Maintenant, c'est l'intelligence collective. Nous adorons la lumière bleutée du GCCCM, le

Grand Cerveau Collectif de Classe Moyenne. Finies, les divergences! Nous sommes passés peu à peu de l'intelligence connective à l'intelligence partagée, et de là à l'intelligence collective, un progrès remarquable qui laisse espérer de nouvelles avancées fulgurantes à l'horizon *bêta* de notre évolution.

Ici se termine le cauchemar et ses nanobibliothécaires. Il est temps de revenir à la réalité humaine, de se moquer de ces prophètes de la déshumanisation que l'histoire reléguera dans l'oubli et de se demander quel mythe peut bien nourrir le succès social qu'ils ont obtenu. Rêvons-nous d'un savoir collectif unifié, universel, transparent, doué d'ubiquité, d'intelligence instrumentale et cognitive automatique et immédiate? Ne serait-ce pas là l'un des attributs principaux du dieu de la Bible? Dieu n'a pas besoin de bibliothécaires. Il sait tout, immédiatement, du passé, du présent et du futur, selon la clarté totale de sa connaissance totale. Il est la machine intelligente et spirituelle achevée dont rêve Ray Kurzweil quand il nous annonce le règne des ordinateurs sur l'homme, comme l'aboutissement de notre évolution. La prophétie est finalement spiritualiste. Et ingénue, car inconsciente de son référent mythique (divin). Or Dieu n'est pas un grand ordinateur omnipotent et les ordinateurs ne seront jamais dieu. Et Dieu n'est qu'un mythe inventé par les hommes pour incarner le rêve de puissance qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur évolution finale. Et les bibliothécaires ne sont pas des prêtres du Savoir Infini.

Outre sa naïveté perverse, ce mythe a l'inconvénient de porter en lui-même une contradiction insurmontable. Car il faut bien des hommes pour penser les logarithmes, pour créer les ordinateurs, pour développer les connaissances, pour créer les contenus des capsules de savoir, pour les organiser, pour rêver de puissance et de dépassement de soi-même, et même de posthumanisme, pour créer des bibliothèques en ligne, pour actualiser les connaissances, les logiciels, bref pour créer! Les écrivains de science-fiction nous parlent du *mur du futur* et du moment où les ordinateurs seront assez intelligents pour se passer des hommes en créant eux-mêmes l'avenir – le leur et aussi, accessoirement peut-être, encore le nôtre, si cela rentre encore dans leurs projets. C'est ce qu'ils appellent la *singularité* : nous sommes alors à la limite de ce que nous sommes capables d'imaginer, parce que ce ne sera plus nous qui penserons et imaginerons le futur, mais les ordinateurs qui auront pris notre relève. Il est certain que le futur est difficile à prévoir. Mais il est tout aussi certain que ce sont les hommes qui le conçoivent et qui en ont la responsabilité. En ce sens, l'imaginer comme un monde totalement aliéné aux ordinateurs est la plus grande stupidité qui se puisse penser et la moins désirable qui se puisse espérer. Pourquoi tomber dans un tel travers de pensée? Ce n'est pas la première fois! Les hommes semblent avoir de la difficulté à assumer eux-mêmes leur propre destin. Ils s'en remettaient depuis toujours à la nature, à des esprits, à des dieux, polythéistes puis monothéistes, maintenant à l'intelligence artificielle et aux ordinateurs, et bientôt à un Global Brain synthétique, ou à une noosphère spirituelle. C'est tellement ingénu, que cela en devient attendrissant.

Mais sentiments pour sentiments, je préfère les bibliothécaires. Je les aime pour leur travail, leur expertise, leur

dévouement aux lecteurs. Plus il y aura de livres, plus il y aura de connaissances, plus il y aura de lecteurs, plus nous aurons besoin d'eux, en chair et en os et avec leur sourire, dans les bibliothèques où affluent les lecteurs; et pour donner accès en ligne aux contenus des bibliothèques.

Il faut ici faire sans hésiter l'éloge du livre papier, l'éloge du lecteur, l'éloge du bibliothécaire et des bibliothèques, qui sont stratégiques pour le progrès humain. Bien sûr, l'éloge vaut aussi pour les nouvelles possibilités d'accès aux livres et à la pensée que facilite l'Internet. L'Internet est un nouveau mode d'accès, prodigieux, non pas à lui-même, mais aux connaissances. C'est un guichet automatique des connaissances, qu'il faut savoir utiliser avec notre intelligence humaine. Ce sont les hommes qui créent cette technologie, qui fait donc partie de notre humanisme; elle ne s'y oppose pas. Et ce sont les hommes qui créent la pensée critique et le futur. À nous d'organiser, d'assumer, et d'améliorer les services que nous donnent les technologies numériques. Or les bibliothécaires y joueront un rôle incontournable. Ce sont de nouvelles habiletés qu'ils vont devoir développer face à l'accumulation labyrinthique et inflationniste des textes, dans l'indexation sémantique du contenu des livres, pour gérer les essaims de liens qu'ils pourront constituer, rendre conviviaux les services qu'ils pourront ainsi nous offrir, grâce à l'architecture, au graphique, aux fonctionnalités des sites d'accueil qu'ils vont construire, bien au-delà des tiroirs en bois à fiches en papier fort, classées alphabétiquement de jadis. Et ce sont des services à grande valeur ajoutée, disponibles désormais au-delà des heures d'ouverture des bibliothèques et hors leurs murs. Que ferait même Google sans les bibliothécaires? Les connaissances ne se constituent pas en une sorte d'autopilotage, comme un hypertexte automatique, incluant son moteur de croissance et d'indexation comme les feuilles des arbres leur sève et leurs fibres. Le web sémantique transparent est une utopie. Il n'existera jamais, car il est impossible, en raison de la diversité culturelle et de la complexité de la pensée humaine. On peut cependant tendre à l'améliorer sans cesse, comme on remonte sur ses épaules le rocher de Sisyphe. Les bibliothécaires deviennent les relais nécessaires de toute consultation de bibliothèque, sur place et à distance; utilisant les technologies numériques, bâtissant les liens sémantiques, ils seront de plus en plus efficaces. Ils vont avoir besoin de plus de formation et leur rôle devra être mieux reconnu et valorisé. Que feraient les informaticiens sans eux? Ce sont eux, les maîtres des ordinateurs des bibliothèques. Et ils doivent le rester à jamais!

L'auteur (<http://www.hervefischer.net/>) a publié de nombreux ouvrages de réflexion touchant notamment les nouvelles technologies et Internet dont *La société sur le divan*, *Le choc du numérique* et *Cyberprométhée*, *La planète hyper* et *Nous serons des dieux*. Il est actuellement professeur associé et directeur – fondateur de l'Observatoire international du numérique à l'UQAM, chercheur à Hexagram et au Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM).

Gatineau fait un geste en faveur des non-résidents

par Guy Desjardins
guydes@ville.sorel-tracy.qc.ca

Depuis septembre, la Ville de Gatineau offre l'abonnement gratuit à sa bibliothèque aux élèves des écoles primaires et secondaires situées sur son territoire ainsi qu'aux élèves non-résidents qui fréquentent les mêmes écoles.

L'objectif consiste à favoriser le développement des habiletés de lecture et à offrir, à tous, le même accès au savoir. Il s'agit également de contrer le décrochage scolaire, qui atteint des proportions de 40 % en Outaouais. On désire faire découvrir la bibliothèque municipale aux jeunes qui ne la connaissent pas et, par ricochet, à leurs parents. Il s'agit de soutenir et d'améliorer les habiletés de lecture, cruciales pour le développement des compétences en littéracie, étroitement liées à la probabilité d'obtenir de bons emplois. Notons que l'initiative de la Ville découle de sa politique culturelle et s'appuie sur une tendance nord-américaine à favoriser l'accès aux bibliothèques publiques par de généreuses politiques publiques. Rappelons que le programme « *Every kid a card* » existe dans de nombreuses provinces canadiennes.

Ce partenariat scolaire et municipal dans cette ville de 245 000 habitants qu'est Gatineau constitue une initiative remarquable qui rehaussera l'accès aux bibliothèques publiques québécoises. Nous savons que d'autres villes réfléchissent à la même idée. S'il se généralisait partout au Québec, cet exemple contrinerait à contrer le décrochage scolaire et à stimuler la lecture, en assurant, ultimement, à nos jeunes une meilleure éducation et un avenir prometteur dans un monde du travail de plus en plus compétitif.

RECTIFICATIF

Au dernier numéro, Argus a inséré un index sujets & auteurs-titres relativement au volume 35 (2006) de la publication. Nous avons fait erreur en l'attribuant à Ginette Chandonnet. L'index a été réalisé par Véronique Parenteau (vparenteau@yahoo.ca). Toutes nos excuses!

Regard sur les bibliothèques chinoises

par Daniel Marquis
dmarquis@cegepgranby.qc.ca

L'auteur a fait un voyage d'études en Chine en mars 2006 avec une délégation de vingt bibliothécaires et sept invités. L'article fait état d'impressions de voyage et aborde les enjeux auxquels font face les bibliothèques chinoises.

A Look at Chinese Libraries. The author travelled to China for study in March of 2006 with a delegation of twenty librarians and seven guests. This article relates the author's travel impressions and broaches some of the issues facing Chinese libraries

En mars 2006, j'étais invité par l'organisme People to People (www.ambassadorprograms.org) et la division College and Research Libraries de l'American Library Association à me joindre à une délégation de vingt bibliothécaires afin d'échanger avec des responsables de bibliothèques d'enseignement chinoises. J'ai présenté à la Bibliothèque de l'Académie Nationale des Sciences de Pékin une conférence concernant la formation documentaire et les défis posés par l'information numérique dans les collèges francophones québécois.

Ce voyage a été rendu possible grâce à l'appui financier de la direction du Cégep de Granby – Haute-Yamaska et de l'organisme Cégep International. Lorsque l'on reçoit une invitation unique comme celle de People to People, on se dit qu'il sera difficile de mener à terme un projet de voyage d'études de ce genre. En y croyant et en obtenant dès le début l'appui de la Direction générale du Cégep, les étapes se sont enclenchées et le 4 mars 2006, je prenais l'avion pour Los Angeles afin de me joindre à la délégation.

La préparation du voyage

Un an avant le départ, une liste d'envoi a été créée afin de mettre en contact l'ensemble des participants. J'étais le seul Canadien du groupe. Un voyage de ce genre demande beaucoup de préparation. Une série de lectures obligatoires d'articles faisant le point sur les enjeux de la bibliothéconomie et des sciences de l'information en Chine nous a été expédiée. Un an avant d'être invité, j'avais, heureusement, complété un cours de mandarin, le soir, à mon collège. Ce cours a été suivi d'une formation en éthique commerciale dans le contexte asiatique.

Le voyage d'études était d'une durée de quatorze jours, avec des arrêts à Hong Kong, Pékin, Xi'an et Shanghai. Tous les trajets entre les villes ont été effectués en avion. Un autobus confortable nous attendait lors des déplacements urbains.



Ce voyage d'études a été enrichi d'un séjour de trois semaines, avec la formule sac à dos, afin de mieux saisir la Chine et le peuple chinois au quotidien. Ces pérégrinations à travers la province agricole du Yunan, de la frontière avec le Laos au sud à celle avec le Tibet au nord, ainsi qu'un séjour à Hong Kong, Macao et Shenzhen ont contribué à me donner une image plus nuancée de l'essor économique chinois.

Sept personnes étaient invitées à préparer et à prononcer des conférences thématiques. Tous devaient animer une discussion, à tour de rôle. J'ai eu l'honneur de présenter une conférence sur la formation documentaire avec une collègue californienne et deux bibliothécaires chinois. J'ai aussi participé à l'animation de la discussion sur le libre accès à l'information.

Ma participation

Le déroulement des activités au quotidien était toujours le même. Une journée de transport, deux journées avec des présentations de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h, et une journée pour la visite de sites majeurs tels la Place Tian'anmen, la Grande Muraille, le tombeau des soldats en terre cuite à Xi'an, les musées et les jardins. Départ le matin à 8 h, dîner officiel à 13 h et à 19 h. À certaines occasions, nous avons même été invités par des collègues chinois à partager leurs soirées, à la maison.

Ma présentation, qui se voulait générale, devait être faite devant un modeste auditoire d'un petit collège en banlieue de

Pékin. À trois semaines d'avance, on m'informait que je devais m'adresser à un auditoire un peu plus sélect, soit celui de la Bibliothèque de l'Académie nationale des sciences de Pékin. C'était le seul endroit où la traduction simultanée en mandarin n'était pas nécessaire, puisque tout le personnel de la direction possédait une connaissance suffisante de l'anglais. J'ai donc rapidement modifié le contenu de ma présentation pour développer l'angle plus spécifique de l'information scientifique et technique.

L'édifice de la Bibliothèque nationale de l'Académie des sciences est monumental, moderne et prestigieux. Cette bibliothèque compte 270 employés, dont plus de 60 % sont des professionnels, et 40 % de ceux-ci possèdent un diplôme de maîtrise ou de doctorat. Cette proportion est étonnante et n'a pas d'équivalent en Occident. Située au cœur d'un ensemble d'universités, de collèges, de centres de recherche et d'entreprises de haute technologie, elle offre sur sept étages un ensemble de collections imprimées et numériques qui en font la plus importante bibliothèque scientifique de Chine. Elle coordonne la mise en commun et la diffusion de l'information scientifique et technique pour toutes les bibliothèques spécialisées du territoire. C'était d'ailleurs l'objet de la présentation du professeur Sun, de la bibliothèque de l'Université de Tsinghua, qui portait sur la formation documentaire et la création d'une communauté de pratique.

Ma conférence a été prononcée en anglais, avec un préambule précisant quelques caractéristiques du Québec

« Quelles sont les limites de Google en Chine? »

francophone dans le contexte nord-américain. De tous les conférenciers du groupe, j'ai été le seul à intégrer des sous-titres en mandarin pour ponctuer ma présentation PowerPoint. Cette attention a été appréciée. Selon un protocole strict, je devais remettre à la personne ayant la plus haute responsabilité une carte professionnelle bilingue (français-mandarin), de la main droite, en le saluant et en plaçant sa carte dans un étui en cuir.

Quelques jours plus tard, ma participation active au thème de discussion du libre accès à l'information a été un peu plus mouvementée. Après que la discussion ait tourné pendant une heure autour de généralités, j'ai décidé d'évoquer une question délicate, le filtrage des moteurs de recherche par le gouvernement chinois et la complicité de Google et Yahoo. En Chine, lors d'une discussion, il est important que l'interlocuteur asiatique ne perde jamais la face. J'avais préparé ma question dans un anglais simple afin de m'assurer que l'interprète traduise bien la question qui était la suivante : « Est-ce que vous estimez qu'aujourd'hui, à la bibliothèque de votre université, un étudiant chinois qui complète avec Google.cn une recherche sur l'histoire récente du Tibet arrivera au même nombre et à la même diversité de sources qu'un étudiant

américain utilisant la même stratégie de recherche à la bibliothèque de son université avec Google.com? » Une fois la question posée, la doyenne du groupe m'a jeté un regard m'invitant à la circonspection. La directrice de la Bibliothèque chinoise, embarrassée, a regardé ses adjoints et, comme personne n'osait répondre, elle a simplement dit qu'elle n'avait pas compris la question. La politesse aurait voulu que je me contente de cette réponse. J'ai reposé la question, en parlant plus lentement et en m'adressant directement à la personne en autorité. Elle a simplement répondu, en anglais cette fois, « Yes », et elle nous a invités à passer au deuxième thème de discussion, moins embarrassant : la question de l'archivage des thèses.

Les bibliothèques d'enseignement

L'essor économique de la Chine est la première chose qui saute aux yeux lorsque l'on arrive dans les grandes villes, avec la construction d'immenses édifices modernes et l'édification d'un réseau routier et ferroviaire. Cette croissance économique a suscité l'émergence d'une classe moyenne estimée à plus de 80 millions d'individus. Elle va de pair avec des investissements massifs dans le système d'éducation et dans la recherche. Plus de huit millions d'étudiants passent annuellement l'équivalent du baccalauréat, et 20 % poursuivent des études supérieures. Il n'est donc pas étonnant que le nombre de bibliothèques d'enseignement soit passé de 670 à 1 191 entre 1980 et 2001, et que les budgets globaux de développement des collections aient doublé au cours de la même période. Plus que jamais, les bibliothèques d'enseignement chinoises se branchent en réseau. Le plus connu, CALIS (China Academic Library and Information System) date de 1998 et est le réseau le plus actif. En 2002, on comptait plus de 40 000 personnes travaillant dans des bibliothèques d'enseignement, tant publiques que privées, dont 10 % étaient des professionnels.

Au terme de nos visites, nous avons constaté que les architectes et les directeurs de bibliothèques s'entendent pour aménager des façades et des halls généralement somptueux et gigantesques. À l'intérieur même des bibliothèques, il n'est pas rare de voir de petits espaces pour des jardins intérieurs ou des jardins sur les toits. Il en va de même avec les jardins extérieurs et les aménagements de plans d'eau et de fontaines qui garnissent les campus.

Progressivement, les bibliothèques d'enseignement, qui limitaient l'accès direct au rayonnage, ont changé leurs politiques et permettent aux usagers d'aller chercher eux-mêmes les documents sur les tablettes. Toutefois, à deux occasions, à la Bibliothèque de l'Université de Kunming ainsi qu'à celle de Pékin, nous avons constaté que certaines sections de livres étaient gardées sous clef et étaient protégées par une grille. En réponse à nos questions, la responsable de la référence à l'Université de Kunming nous a confirmé que ces livres étaient réservés aux étudiants des cycles supérieurs avec une autorisation spéciale de la direction.

Comme le souligne M. Ke Ping, directeur du programme de bibliothéconomie et des sciences de l'information de

l'Université de Zhengzhou, dans un article publié en mars 2002 dans la revue *College and Research Libraries*, la restructuration des départements et des services de bibliothèques, amorcée dans les années 90, a amené progressivement des changements majeurs dans l'aménagement des bibliothèques. Une plus grande attention est portée aux espaces pour les usagers et aux services directs à la clientèle. L'informatisation, le microfilm et la numérisation ont contribué à augmenter les espaces pour le travail individuel et la recherche en ligne. En aménageant les nouveaux espaces, les responsables en ont profité pour passer tous les fils nécessaires aux réseaux, à la sécurité et à la climatisation. On économise l'électricité et le chauffage dans les bibliothèques de certaines universités et on éclaire sur demande les passages. À quatre occasions, nous avons conservé nos manteaux puisque nos interlocuteurs chinois faisaient de même. La piètre qualité de l'air dans les grandes villes incommodait à la fois les Chinois et certains membres de la délégation.

Pour compléter ou remplacer le support imprimé, les bibliothèques d'enseignement chinoises ont pris depuis plusieurs années le virage numérique, en offrant des banques de données bibliographiques et textuelles à leurs usagers et en investissant dans la numérisation des documents. Si le cellulaire était partout, les ordinateurs portables étaient rares, et les connexions sans fil étaient très peu répandues en 2006.

Au cours du voyage, nous avons passé beaucoup de temps avec les mêmes personnes, autant pour les moments libres que dans les transports. Des amitiés et des complications se sont forgées. J'ai gardé contact avec quatre bibliothécaires américains ainsi qu'avec deux bibliothécaires chinois. Il est étonnant de constater que les enjeux de notre profession sont souvent les mêmes que l'on soit à Granby, New York, San Francisco ou Pékin. Nous sommes d'avis que l'émergence d'une classe moyenne et la généralisation, malgré les contrôles de l'État, de l'accès à l'information avec Internet amèneront progressivement la Chine à s'ouvrir sur le monde... et que les bibliothèques auront un rôle majeur à y jouer.

Daniel Marquis est coordonnateur, Bibliothèque et technologies éducatives, au Cégep de Granby – Haute-Yamaska.

En savoir plus

Une entrevue de 15 minutes dans le cadre de l'émission débridée *Macadam Tribus*, faisant état de ce voyage et de propos libres sur le quotidien en Chine.

<www.radio-canada.ca/radio/emissions/document.asp?docnumero=20032&numero=62>.

Compte rendu des activités, photographies officielles et liste des participants. <www.ala.org/ala/acrl/acrlpubs/whitepapers/chinajournal.cfm>.

Comprendre et fouiller le Web invisible

par Julie Rodrigue
jrodrigue@lacaisses.com

Depuis environ deux ans, le Web invisible semble perdre du terrain au profit du « nouveau » Web 2.0. Est-ce à dire que le Web invisible n'existe plus? Serait-il devenu entièrement visible avec le perfectionnement des moteurs de recherche? Malheureusement non... mais en fait, est-ce vraiment malheureux? Nous sommes souvent plus que submergés par les résultats générés par un moteur généraliste et nous ne visitons pourtant que la pointe de l'iceberg. Voulons-nous vraiment interroger la totalité du Web?

Bien que la littérature sur le Web invisible ait été à un certain moment très abondante, il est toujours utile d'en revoir la définition, parce que bien qu'il soit facile de comprendre pourquoi il existe, il peut être difficile de le définir de façon concrète. À sa plus simple expression, le Web invisible est tout ce qui n'est pas repêché par les « Google » de ce monde... On peut également dire que c'est tout ce qui n'est pas repêché par les trois premières pages de résultats d'un moteur généraliste. Et qu'est-ce qui peut empêcher l'information d'être repérée par un moteur de recherche? Voici les principales raisons.

- Le site nécessite un abonnement ou une inscription. Les moteurs ne peuvent donc se rendre à ce qui se trouve derrière la page d'accès.
- Il s'agit de pages générées dynamiquement.
- Le site est orphelin, c'est-à-dire qu'aucune page ne pointe vers lui.
- Le site est trop volumineux pour être indexé en entier, certaines pages ne nous sont donc pas accessibles lors de la recherche avec un moteur généraliste.
- L'auteur d'un site a carrément décidé d'utiliser la méta-donnée *robot.txt*, qui indique aux moteurs de passer leur chemin.

Bref, beaucoup de raisons technologiques font que la plus grande partie du Web reste invisible aux moteurs de recherche.

Du Web invisible font donc partie les outils du bibliothécaire qui demandent un abonnement, et qui nécessitent un code d'accès. À titre d'exemple, pensons à *Eureka*, *Lexis Nexis*, ou même à un abonnement en ligne au journal *Le Devoir*. On oublie souvent cette nuance, parce qu'on associe régulièrement « invisible » à « inaccessible ».

Il est important de ne pas oublier que c'est seulement pour les moteurs de recherche que la plus grande partie du Web est invisible. Pour le chercheur d'information, elle est accessible pour autant que l'on connaisse le fonctionnement des moteurs de recherche. Voici quelques astuces pouvant aider à accéder et repérer des documents pertinents.

« Le Web invisible n'est pas synonyme d'inaccessibilité »

- Trouver des répertoires! Des gens identifient déjà pour nous une panoplie de ressources, pourquoi referait-on le travail? Les gourous des sciences de l'information prennent déjà plaisir à compiler pour nous des listes de sources du Web invisible... alors, pourquoi réinventer la roue? Apprenons plutôt à connaître et utiliser ces outils.
- Dans le même ordre d'idées, pourquoi se passer de répertoires créés par des sites faisant autorité, tels ceux de la Library of Congress, de l'OCDE, de la Banque Mondiale et de la Nasa.
- Configurer les préférences de votre moteur de recherche pour que 100 résultats soient affichés par page. Pourquoi? Parce que l'on consulte rarement plus que deux ou trois pages de résultats. À 10 résultats par page, cela nous fait 20 à 30 résultats consultés par recherche. Pas besoin de faire le calcul pour vous démontrer que consulter une seule page où 100 résultats sont affichés réduit (peu, mais tout de même) la zone du Web invisible.
- Pour vos mots-clés, utiliser des termes tels que « abonnement », « inscription », « database » ou « subscription ». C'est une excellente façon de repérer des portes d'entrée vers de l'information spécialisée.
- Réfléchissez! Une excellente façon de trouver des portes d'entrée est de prendre un « deux minutes » de plus lorsque l'on prépare son plan de concepts pour penser à qui pourrait avoir créé l'information recherchée. Donc, plutôt que de lancer une recherche générale sur le Web, on peut trouver les organismes susceptibles de détenir ce que l'on cherche et fouiller leur site. On réduit ainsi de beaucoup le terrain de jeu!
- Utilisez la fonction *link* (lien renversé) des moteurs de recherche pour trouver qui pointe vers un site où l'on trouve déjà de l'information pertinente. Vous y trouverez peut-être des ressources plus qu'intéressantes, mais qui au départ n'apparaissaient pas nécessairement dans les trois premières pages de résultats...
- Utilisez les instruments de recherche des sites, ou la fonction « Recherche site » des barres d'outils, et vous pourrez alors pénétrer plus loin dans un site Web que si vous vous

limitiez à la recherche avec un moteur généraliste.

- Les métamoteurs comparatifs, dont il a été question dans le numéro printemps-été 2007, élargissent la portée de la recherche en permettant d'interroger plusieurs moteurs à la fois et de comparer les résultats de chacun d'eux.

Il y a bien entendu une multitude d'outils qui peuvent être utiles à vos recherches lorsque vous souhaitez aller fureter du côté du Web invisible. Geniusfind (www.geniusfind.com) et Beaucoup! (www.beaucoup.com) sont des exemples de moteurs qui permettent de trouver des moteurs de recherche et des banques de données par sujets.

Dans le même ordre d'idées, le site Invisibleweb.net et (www.invisible-web.net), créé par Gary Price et Chris Sherman, est un répertoire de plus de 1000 sources considérées comme des accès au Web invisible. Il s'agit de la version en ligne et mise à jour de leur ouvrage paru en 2001 *The Invisible Web: Finding Hidden Internet Resources Search Engines Can't See*. Présentement en train de se faire revamper, donc inaccessible, il est tout de même un site à mettre en favoris, pour être certain de revenir y faire un tour.

D'autres outils, tels que Yahoo! Search Subscriptions (search.yahoo.com/subscriptions) nous permettent de chercher le contenu de sources auxquelles nous n'avons pas nécessairement accès, telles que Factiva, LexisNexis, Forrester Research, etc. Bien entendu, même si la recherche s'effectue gratuitement, l'accès au plein texte est payant. De tels outils permettent d'identifier les textes pertinents à une recherche d'information, puis de voir si le budget y est ou non pour acquérir cette information. Ne nous leurrions pas, payer pour de l'information peut nous fournir quelque chose de beaucoup plus pertinent que si l'on ne paie pas, même si ce n'est pas une règle infaillible!

Mais, j'arrête ici la liste des ressources, car il n'est pas suffisant d'accumuler des noms de sources pour devenir un chercheur performant. Il vaut mieux apprendre à dénicher nous-mêmes les sites les plus utiles, que ce soit dans le cadre de notre travail, ou encore pour nos recherches personnelles.

Enfin, s'il y a une chose à retenir, c'est que le Web invisible n'est pas inaccessible. Avec une approche différente, il devient aisé de l'appréhender, et d'y faire des découvertes on ne peut plus utiles pour répondre aux demandes d'informations de notre clientèle.

Nous sommes spécialistes de l'information, nous ne pouvons donc pas nous contenter d'utiliser Google ou tout autre moteur de recherche comme monsieur/madame tout-le-monde, auquel cas nous perdons notre valeur ajoutée en recherche d'information. C'est en restant au fait des nouveautés de notre industrie, et en conservant cette curiosité qui pousse à dépasser les limites traditionnelles des moteurs, que nous pourrions rester les gens avec la meilleure position pour trouver de l'information à travers l'immensité du Web, peut importe où se cache cette information.

Coordonnatrice au service d'information de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Une collection qui ébranle les bibliothèques publiques

par Marie D. Martel
marie.d.martel@umontreal.ca

Le développement d'une collection raisonnée rassemblant la littérature jeunesse « à problèmes » est-elle la voie pour en assurer la valorisation et une diffusion responsable? Tel est le pari d'un projet de coopération entre quatre bibliothèques publiques du réseau de la Ville de Montréal. La collection « Coup de poing » réunit des albums percutants pour les enfants et les adolescents.

A Collection Which Is Shaking Up Public Libraries. Is the reasoned development of a collection consisting of "problem books" for youth the best way to improve the status of this literature and insure its responsible distribution? This is the challenge that was taken up by a group of four public libraries in the City of Montreal network when they agreed to cooperate on this project. The "Coup de poing" Collection brings together powerful titles for children and young adults.

Ni la part de marché croissante du livre jeunesse ni le succès critique et d'estime du livre d'image, y compris auprès des adolescents¹, ne sont garantes d'une diffusion équitablement répartie entre tous les genres d'ouvrages, même lorsque la qualité est au rendez-vous. Bien au contraire, lorsque le choix est vaste, il est encore plus facile, au moment de l'acquisition, de rejeter ces productions dont le sujet et le traitement constituent une source potentielle de controverses.

Que faire, en effet, de cette littérature qui discute de l'homosexualité (*Marius*), du suicide d'un parent (*Ma maman du photomaton*), de la violence (*Je ne suis pas un super héros*), de l'exclusion (*On aime pas les chats*) ou de l'itinérance (*Miloko*)? Dans diverses plates-formes publiques, des bibliothécaires ont exprimé leur embarras et même leur désaveu à l'endroit de ce créneau de la littérature pour enfants. Et on admet que les « livres à problèmes » sont exposés à la censure, qu'ils ne sont pas acquis ou que, s'ils le sont, ils attendent dans les bureaux ou derrière le comptoir de prêt.²

La collection « Coup de poing », d'abord inaugurée dans le cadre d'une initiative de coopération entre les bibliothèques de Lachine (Saul-Bellow), de Lasalle (L'Octogone) et de Verdun, puis poursuivie à la bibliothèque de la Centrale-jeunes, va à l'encontre de cette tendance.

Le déroulement du projet « Coup de poing »

L'idée originale de la collection « Coup de poing » revient à Francine Dupuis de la bibliothèque de Lachine, stimulée par des discussions avec Brigitte Moreau de la librairie Monet. C'est une stagiaire de l'EBSI, Christine Filion, qui a, à

« Il existe une littérature jeunesse traitant de sujets controversés »

l'hiver 2007, développé la phase 1 de la collection réunissant 24 ouvrages destinés au public des adolescents et des jeunes adultes. Un logo identifiant les livres, de même que des fiches d'animation ont été créés.

La phase 2 s'est déroulée à la Centrale-jeunes, sous la supervision de Marie Désilets. La phase 2, dont le mandat a été confié à une autre stagiaire de l'EBSI en collaboration avec l'équipe de la Centrale-jeunes, s'est effectuée en plusieurs étapes impliquant la réalisation de différents produits documentaires. C'est le déroulement et les résultats de cette initiative qui sont rapportés ici.

Analyse des besoins documentaires. Le développement proprement dit de la collection « Coup de poing » a débuté par une analyse informelle des besoins documentaires de la clientèle. Marie Désilets avait constaté que les CPE et écoles primaires faisaient fréquemment la demande de livres propices à favoriser l'éveil de la lecture, de même que l'éveil politique et philosophique.

Il faut savoir que la Centrale-jeunes se situe dans l'une des zones les plus défavorisées de Montréal, habitée par de nombreux Québécois de souche ainsi que de nouveaux immigrants. Pour cette population, le quartier apparaît généralement comme un milieu de transition. On y observe un faible taux de scolarisation, beaucoup de pauvreté, des familles monoparentales, des problèmes de toxicomanie, etc. Dans un milieu urbain et complexe comme celui-là, chacune des initiatives de médiation visant à développer la littéracie prend une importance déterminante.

Dans ce contexte, on a convenu de la pertinence d'étendre le registre de la collection de manière à lui donner davantage de profondeur. On souhaitait aussi l'aménager pour le public des enfants, âgés de 3 à 12 ans. Des entretiens avec des professeurs d'un établissement scolaire de l'arrondissement Ville-Marie ont également permis d'identifier les thématiques les plus urgentes.

Limites. Diverses limites ont ensuite été fixées : chronologiques (publications d'après 2000), linguistiques (en français), géographiques (préférence accordée aux éditions

locales) et thématiques. Douze thématiques vedettes ont été explicitées et désignées : affirmation de soi/différence, altersexualité, amour/familles, crimes sexuels, deuil/mort, dictature/liberté, environnement, guerre, pauvreté/itinérance, réfugiés/immigrants, trouble mental/suicide, violence/délinquance. La limite quant au type de document restait celle décidée dans le cadre de la phase 1 : la sélection reposerait sur des albums. Le public des enfants a ensuite été divisé en sous-catégories suivant les groupes d'âges correspondant aux localisations spécifiques de la bibliothèque.

Enfin, des critères ont été définis pour baliser intentionnellement la collection « Coup de poing » : l'excellence du programme iconographique, la pertinence de la thématique et la présence d'un élément transgressif et résistant.

Moisson et listes bibliographiques. Un « moissonnage » de plusieurs centaines de titres a ensuite été effectué en utilisant les outils de développement de collection reconnus dans le domaine de la littérature jeunesse : Livres ouverts, Ricochet, Communication Jeunesse (Touptilitou), CHOIX, Memento, les nouveautés de BAnQ, la Revue des livres pour enfants, des catalogues d'éditeurs, ainsi que des sites de littérature jeunesse spécialisés comme HOMO.EDU, prepaclass.net, etc. Une conférence sur « Les livres résistants » présentée par la librairie Gallimard a aussi contribué à fournir un certain nombre de titres.

Après la lecture et l'évaluation des titres moissonnés, 76 ouvrages ont été retenus et ajoutés aux titres choisis dans la phase 1. Dans son état actuel, la collection compte donc 100 ouvrages.

Préparation, traitement et localisation. Le logo de la collection, créé à la bibliothèque de Lachine, est placé dans le coin supérieur droit du livre et à l'endos. De plus, la technicienne ajoute la mention « Coup de poing » dans les notices pour faciliter leur repérage. Les documents sont réintégrés au sein de la collection selon les bibliothèques. À Lachine, ils sont présentés dans une section distincte, à l'entrée, dans une aire de lecture près des périodiques. À l'Octogone, il a été prévu de les placer dans la section Biblio-parents qui est destinée aux éducateurs. De cette façon, on « force » la médiation par le biais d'un adulte, puisque les documents de cette catégorie ne peuvent être empruntés par les moins de 18 ans. À la Centrale-jeunes, ils sont replacés au sein de la collection.

Répertoire de la collection « Coup de poing ». Un répertoire à l'intention des usagers de la collection a aussi été produit. Il comprend les notices longues avec le résumé de tous les titres de la collection, la plupart ayant été créées par SDM. Ces notices sont classées par thèmes. Le répertoire est disponible sur demande au comptoir de prêt.

Outil de promotion. Une stratégie promotionnelle a également été développée comprenant les éléments suivants : 1) Une composante de *relation publique* : présentation de la collection dans les établissements scolaires de l'arrondissement, auprès de certains fonctionnaires du ministère de l'Éducation responsable du programme de soutien à l'école montréalaise et, éventuellement, dans les CLSC; 2) Une composante de *publicité* : réalisation d'un feuillet de promotion

distribué au comptoir de prêt de la bibliothèque et inséré dans un dossier de promotion destiné à être remis aux professeurs, intervenants et fonctionnaires au cours des présentations devant les organisations.

Animation et fiches d'accompagnement. La collection « Coup de poing » est par nature dépendante de l'existence d'animations. Ce sont des ouvrages dont on assume 1) qu'ils nécessitent l'intervention d'un adulte pour apporter des explications ou une mise en contexte supplémentaire et/ou 2) qu'ils invitent à la parole, qu'ils sont propices aux échanges ou aux discussions. Pour aider les éducateurs à assumer ces échanges, des pistes d'animation sont proposées sous forme de fiches insérées dans les livres.

Diverses sources ont été considérées en vue de développer de nouvelles pistes d'animation : Livres Ouverts, les suggestions des Touptilitou, certains « *storytime tool kit* » proposés sur les sites de plusieurs bibliothèques publiques américaines, la journée de Communication Jeunesse où de nombreux animateurs étaient présents dans le but de présenter des animations-lectures.³ En se basant essentiellement sur le modèle des pistes d'animation proposées par les professionnels de Livres Ouverts, qui est une source gouvernementale, de nouvelles fiches d'animation pour le public des enfants ont été ajoutées à celles qui avaient été produites à Lachine pour le public des adolescents. Des liens vers d'autres titres ont également été ajoutés dans ces fiches en vue de créer une collection ouverte, un réseau intertextuel, permettant de relier les textes « Coup de poing » entre eux.

Valorisation de la collection. Grâce à une subvention du ministère de l'Éducation qui sera octroyée dans le cadre du programme de soutien à l'école montréalaise, la bibliothèque Centrale-jeunes participera à un projet pilote dans différentes écoles de l'arrondissement Ville-Marie, au cours de l'année 2007-2008.

Ce projet comprend trois aspects. Premièrement, des albums de la collection « Coup de poing », dont les thématiques ont été choisies par les enseignants, seront présentés dans les classes par une animatrice professionnelle. Ensuite, des animations en lien avec les albums présentés en classe se dérouleront à la bibliothèque, en vue de développer des réseaux de lecture et une habitude de fréquentation. Les frais de déplacement des élèves en autobus pourront être pris en charge par le programme. Enfin, la collection servira de pivot dans le cadre de deux journées de ressourcement littéraire pour les maîtres au cours desquelles les enseignants seront conviés à réfléchir à leurs pratiques de lecture et à développer leurs compétences en matière d'animation. Ces journées de formation impliqueront une décharge de l'enseignement pour les professeurs dont les coûts sont également assumés par le biais de la subvention.

Soulignons enfin que les responsables du programme d'aide à l'école montréalaise envisagent d'étendre le projet pilote, à compter de janvier, dans les bibliothèques de Lasalle, Lachine et Verdun, où l'idée et le projet de la collection ont émergé. Le réseautage et la coopération sont donc appelés à avoir des retombées bénéfiques pour tous.

Pourquoi?

Pourquoi avoir décidé d'aller à contre-courant et de s'engager dans un processus de diffusion et de valorisation des livres «à problèmes» en développant une collection singulière comme « Coup de poing »? Les livres de cette collection interpellent le lecteur en abordant des sujets graves. Son objectif est de favoriser l'intégration sociale des jeunes, à la fois en développant leur goût de la lecture et en abordant des thèmes et des problématiques qui les touchent ou les interpellent.

Plusieurs motifs, qui supportent cet objectif, justifient l'existence de cette collection. En premier lieu, le format, l'album, constitue un argument en soi, car il est apprécié de cette génération «branchée», de ces «*born digital*» qui naviguent entre les écrans : la présence de l'image est conçue comme un intermédiaire intéressant vers la lecture du texte dont vraisemblablement, si l'on se réfère aux études qui rapportent le déclin de cette pratique, ils perdent l'usage.⁴

Ensuite, les albums ont été choisis en fonction de leur caractère transgressif et de résistant. Transgressif parce que l'ouvrage aborde un sujet tabou ou problématique. Résistant en raison du contenu qui échappe à une interprétation unidimensionnelle. Or, ces caractéristiques contribuent à faire du lecteur un être motivé dans sa lecture, actif dans sa quête de compréhension du sens, alerte au niveau de son esprit critique et démocratique.⁵

La transgression et la résistance incitent également aux échanges, à la discussion et aux communautés de réflexion.⁶ Cette lecture sociale est également accentuée par la combinaison de l'image et du texte qui complexifie le déchiffrement et l'interprétation simultanées de ces différents codes. Ces expériences de lecture sont, en outre, susceptibles de constituer une source de résilience, car elles donnent la permission de dire l'indicible pour les enfants et les jeunes qui vivent des situations pour lesquelles le monde n'a pas prévu de mots à leur hauteur. Enfin, si les mots et les images sont (d'abord) conçus pour la jeunesse, ces sujets rejoignent tous les lecteurs, les jeunes comme les adultes, et à ce titre ces albums peuvent servir de pont entre les générations.⁷

Soulignons enfin que les bibliothécaires engagés dans ce projet ont assumé, en toute connaissance de cause, une responsabilité de diffusion de cette littérature, en vertu du principe de liberté d'expression. Par ailleurs, et réciproquement, elles ont assumé aussi une responsabilité à l'endroit des éducateurs. Les bibliothécaires ont évoqué un devoir de prévention consistant à informer les parents et les enseignants du contenu difficile des ces œuvres, sans introduire de préjugé, mais pour qu'ils puissent délibérer du moment et du mode de présentation ou d'intervention à réserver pour celles-ci. Le développement d'une collection identifiant ces ouvrages permettaient aussi de remplir ces objectifs éthiques, sans compter qu'un volet d'animation a été pensé pour supporter plus complètement cette expérience de lecture.

La collection « Coup de poing » représente une initiative innovante à de multiples égards. La collection permet 1) d'agir en aval au niveau de la littéracie et de l'intégration sociale; 2) de favoriser la diffusion et la médiation d'une littérature jeunesse audacieuse qui reflète la complexité du monde actuel, qui est au diapason de la génération branchée, mais qui est aussi exposée à la censure; 3) d'informer les éducateurs de façon responsable du contenu de certains ouvrages; 4) de pénétrer les établissements scolaires et de développer des partenariats avec différents intervenants du monde de l'éducation.

À ce titre, le projet pilote, mis en œuvre dans le cadre du programme d'aide à l'école montréalaise, constitue l'une des retombées les plus fructueuses du projet. La venue des élèves provenant de différentes écoles de l'arrondissement Ville-Marie est susceptible d'avoir un impact significatif au niveau de la fréquentation de la bibliothèque Centrale-jeunes.

Mais le succès de cette initiative de *coopération* élaborée entre quatre bibliothèques est un des résultats les plus intéressants et prometteurs de ce projet. La mise en commun des meilleures pratiques et des contributions de chacune des bibliothèques a rendu possible cet aboutissement que constitue le projet pilote.

Notes

1. Soulé, Véronique. 1999. Censures et autocensures. Autour du livre jeunesse. *Bulletin des bibliothèques de France*, 44, 3 : 44-48.
2. Ibid., p. 45.
3. La journée de Communication-Jeunesse à BANQ s'est tenue le 13 juin 2007.
4. Van der Linden. 2006. Les albums et les adolescents : Une création en prise avec son époque. *Lecture Jeune 119*, septembre : 8-13.
5. Les discussions sur la résistance en littérature sont nombreuses actuellement dans les milieux de l'éducation et de l'édition. Une conférence sur « Les livres résistants » a été présentée à la librairie Gallimard, le 12 juin 2007 par Maude Racicot. Voir aussi le site Prepaclasse.net : <http://www.prepaclasse.net/>
6. La disposition à la discussion et à la communauté de réflexion que favorisent certains ouvrages est documentée dans le secteur de la philosophie pour les enfants. Voir à ce sujet les travaux autour de l'auteur Matthew Lipman, notamment à l'université Laval : <http://www.fp.ulaval.ca/philoenfant/>; voir aussi Galichet, François. 2007. *La philosophie à l'école*. [?] : Milan.
7. Tel que mentionné dans le communiqué de la bibliothèque de Lachine annonçant le lancement de la collection « Coup de poing ».

Marie D. Martel a terminé sa maîtrise à l'EBSI en 2007. Son projet de stage consistait à développer la collection « Coup de poing » à la Centrale-jeunes de la Ville de Montréal. Elle est bibliothécaire dans cette institution.

Des revues en français: Persée

par Isabelle Lorrain
isabelle.lorrain@usherbrooke.ca

Persée (www.persee.fr) est un portail Web permettant de chercher et de consulter gratuitement le texte intégral d'articles provenant de 41 revues françaises en sciences humaines et sociales. La couverture débute au premier numéro et s'arrête généralement avant les trois à cinq dernières années, selon le barème établi par l'éditeur. Mis en ligne en janvier 2005 à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de France, le portail s'enrichit de quelques milliers d'articles par mois et de plusieurs titres par année.

Conçu pour les chercheurs, Persée propose trois niveaux de recherche : simple, avancée et avancée assistée. La recherche en plein texte est possible grâce à l'utilisation de la technologie de reconnaissance optique de caractères (OCR). Les interfaces de recherche avancée et avancée assistée sont particulièrement intéressantes, car en plus d'offrir différentes fonctionnalités pour préciser la recherche, elles permettent d'étendre la recherche aux sites partenaires, dont Érudit (www.erudit.org).

Les résultats se présentent par ordre de pertinence, mais peuvent également être triés par titre, année ou revue. Malheureusement, les résultats ne s'accompagnent pas de résumés, mais seulement d'informations bibliographiques

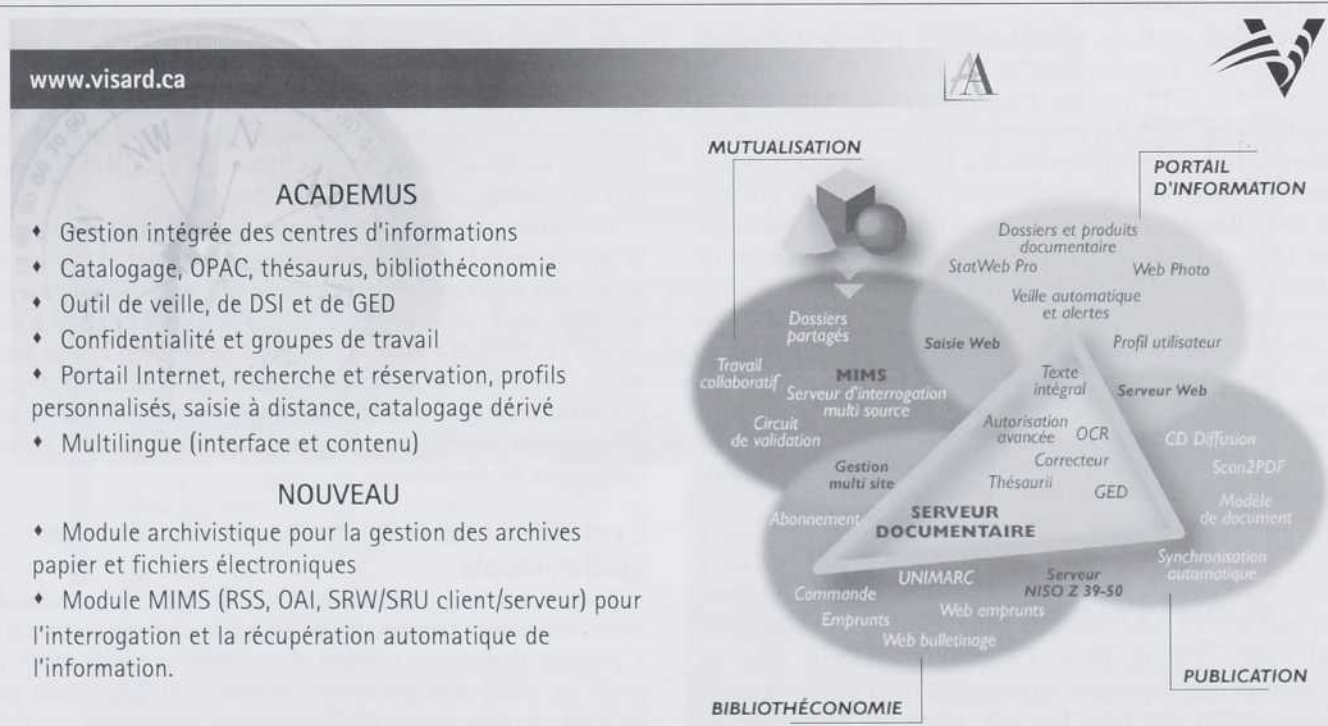
(auteur, titre, source). En cliquant sur le titre d'un article, le document s'ouvre d'abord par l'intermédiaire du logiciel de reconnaissance optique de caractères. On peut ensuite exporter la page ou le document en format PDF.

Persée comporte une plus-value : les utilisateurs peuvent s'inscrire gratuitement à des services personnalisés permettant de sauvegarder des recherches, des articles et l'historique de recherche. Les utilisateurs inscrits peuvent également créer des alertes, générer des listes bibliographiques et participer à des forums de discussion.

Quelques titres

- Actes de la recherche en sciences sociales
- Faits de langues
- Journal de la société des américanistes
- L'année psychologique
- Livraisons d'histoire de l'architecture
- Paléorient
- Politique étrangère
- Revue économique

Bibliothécaire spécialisée en éducation à l'Université de Sherbrooke.



L'audiovisuel en bibliothèques publiques

par Jean-Paul Baillargeon
jean-paul.baillargeon@ucs.inrs.ca

Quelle est l'importance des documents audiovisuels dans les collections des bibliothèques publiques? Est-elle stable ou varie-t-elle au cours des ans? Telle est la teneur de cet article. À notre connaissance, on n'a pas encore ainsi examiné ce phénomène.

Les documents audiovisuels comprennent les vidéocassettes, les disques compacts (CD), les livres sonores, les audiocassettes (musique et langues) et les DVD. Nos données sont tirées des rapports statistiques annuels sur les bibliothèques publiques du ministère de la Culture. Les disques vinyle et les films en 16 mm ont disparu de ces rapports depuis 2003. Nous avons commencé notre série en 1989, l'année précédant l'apparition du livre sonore dans ces dossiers statistiques. Cette série se termine avec 2005, l'année la plus récente pour laquelle nous disposons de données sur les bibliothèques publiques du Québec. Elles concernent l'ensemble des bibliothèques autonomes et l'ensemble des CRSBP (Réseau Biblio) ainsi que, pour 2005, la Grande Bibliothèque.

Évolution générale

Les collections de ces bibliothèques — livres et documents audiovisuels — ont progressé de 1,7 fois en 17 ans, passant d'un peu plus de 12 millions d'exemplaires en 1989 à près de 21 millions en 2005. La progression moyenne annuelle a été d'environ 10 %. Cette progression a été assez inégale. Ainsi, entre 1993 et 1994, on constate une diminution de quelque 360 000 exemplaires. On retrouve un phénomène identique entre 1994 et 1995 : une augmentation modeste de moins de 58 000 documents par rapport à 1993. Certains attribuent ces phénomènes à la cessation temporaire, en 1994 et en 1995, des activités auprès du public de la bibliothèque centrale de la Ville de Montréal pour fins de rénovation. Alors que l'accroissement de l'ensemble des collections a été en moyenne modeste depuis 2002, l'année 2005 a vu ces collections bondir, grâce à l'ouverture, cette année-là, de la Grande Bibliothèque.

Le rythme de croissance des collections de livres a été à l'avenant de celui de l'ensemble des collections. Si on y retrouve la diminution de 1994 et la quasi-stagnation de 1995, ainsi que le saut entre 2004 et 2005, on y observe aussi un bond entre 1998 et 1999. Celui-ci coïnciderait avec un changement dans les règles du ministère de la Culture pour le remboursement des frais liés aux achats de livres par les

« Achète-t-on beaucoup de DVD, CD et livres sonores? »

bibliothèques publiques. Jusqu'en 1998, le Ministère remboursait 50 % des achats de livres, toutes provenances confondues. Depuis 1999, dans la foulée de la politique du livre et de la lecture de 1998, le Ministère rembourse désormais 75 % du coût des ouvrages publiés au Québec.

Une fois ces éléments conjoncturels pris en considération, qu'en est-il de l'importance des documents audiovisuels dans l'ensemble de ces collections? Elle est, semble-t-il, fort modeste. Elle n'a jamais atteint les 4 % du nombre d'exemplaires de l'ensemble des collections. De plus, elles sont revenues, en 2005, à la proportion de 1989, soit 2,4 %, alors qu'en 1989 on n'avait pas déclaré de livres sonores. La mesure du remboursement de 75 % des livres québécois ne semble pas avoir affecté la proportion des documents audiovisuels. En effet, malgré une augmentation substantielle du nombre de livres entre 1998 et 1999, la proportion des documents audiovisuels de cette période est demeurée stable. De 1997 à 2003, elle est demeurée à 3,8 %. L'accroissement de l'ensemble des documents audiovisuels a suivi, de façon générale, celui des collections de livres. Mais, depuis 2004, cet ensemble a connu une diminution, en nombre d'exemplaires.

Ces diminutions n'ont par contre pratiquement pas changé le rapport entre livres et documents audiovisuels; il était de 41 livres pour un document audiovisuel en 1989, et d'un pour 40 en 2005. Mais, entre-temps, il s'était abaissé à un pour 25/26 de 1997 à 2003. Il a grimpé à un pour 46 en 2004 et à un pour 40 en 2005. Ces fluctuations récentes ne tiennent pas qu'à l'ouverture de la Grande Bibliothèque en 2005. Il y a eu des mouvements internes majeurs quant à la composition de ces collections de documents.

Évolution des collections de documents audiovisuels

Encore une fois, l'ensemble des collections de documents audiovisuels a constamment eu une taille modeste, même s'il a presque doublé en nombre d'exemplaires entre 1989 et 2005. Si, cette dernière année, on comptait 2,83 livres par habitant, on dénombrait 0,07 document audiovisuel par per-

sonne en bibliothèques publiques. La vidéocassette a pris une part de plus en plus grande, de près de 15 % en 1989 à environ 38 % en 2005. Il y avait, en 2005, près de cinq fois plus de vidéocassettes qu'en 1989. Le CD a connu une évolution semblable, mais avec une chute entre 2003 et 2005 : 2,4 % des collections en 1989, 42 % en 2003 et 26,7 % en 2005. Entre 2003 et 2005, la diminution du nombre de CD a été d'environ 2,4 fois. Quant au livre sonore, qui n'apparaît qu'en 1990, sa part a toujours été modeste. Mais celle-ci a doublé entre 1991 et 2005, alors que son nombre a presque triplé, passant de plus de 26 000 à près de 73 000. L'audiocassette a connu un cheminement un peu chaotique, mais avec une diminution continue depuis 2001, tant en proportion de l'ensemble des documents audiovisuels qu'en nombre absolu. On n'en retrouve plus que 52 000 exemplaires en 2005, au-delà de quatre fois moins qu'en 1989. Le DVD n'apparaît dans les rapports statistiques que depuis 2003. Sa croissance est fulgurante : 11 900 exemplaires en 2003 et 54 000 en 2005; 1,6 % des collections de documents audiovisuels en 2003 et près de 11 % en 2005.

Une bonne partie des changements semble s'expliquer par l'arrivée de nouvelles technologies qui en rendent d'autres vétustes, au point où certains produits ne se retrouvent plus sur le marché, autrement que comme objets obsolètes ou de collection. On n'a qu'à penser au disque vinyle et au film 16 mm. Il semble ainsi que le DVD soit en train de supplanter le disque compact et l'audiocassette.

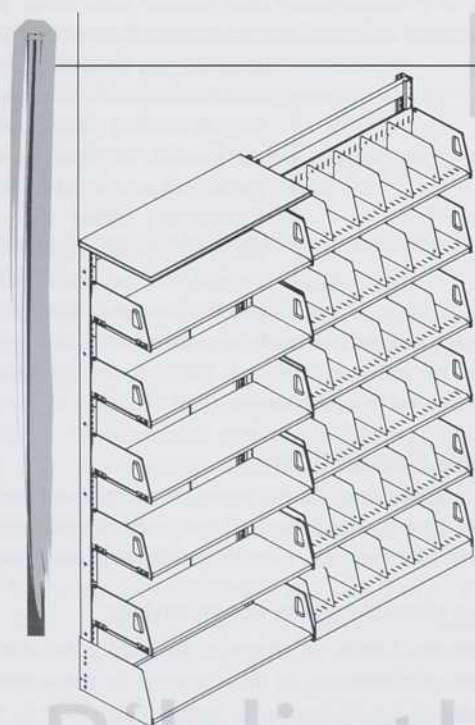
Conclusion

Quelles que soient les modifications dans la composition interne des collections de documents audiovisuels des bibliothèques publiques au Québec, le nombre de ces documents et leur part dans l'ensemble des collections restent de taille réduite. Cela peut-il s'expliquer?

On peut formuler à cet égard diverses hypothèses, lesquelles se renforceraient mutuellement. La première serait que le répertoire de tous ces documents serait plus restreint que celui disponible des livres imprimés. La seconde serait qu'il est beaucoup plus facile pour une bibliothèque de s'approvisionner en livres, ceux-ci transitant tous par la librairie agréée. Quant aux documents audiovisuels, il faut faire appel à une variété de fournisseurs pour se les procurer. Enfin, il y a les bibliothécaires professionnels eux-mêmes, que leur formation initiale a rendu, pour la plupart, plus familiers avec le livre imprimé qu'avec tout autre genre de document.

Par ailleurs, il est possible que ces collections jouissent d'une intensité de circulation plus grande que celle des livres imprimés. Il ne faut donc pas déduire leur influence sur la transmission de la culture par leur seule taille dans les fonds de nos bibliothèques publiques.

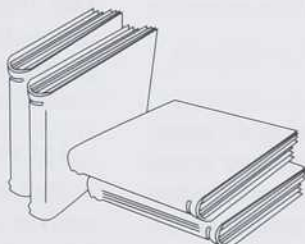
Chercheur à la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS Urbanisation, Culture et Société, l'auteur est notamment l'éditeur intellectuel de l'ouvrage *Bibliothèques publiques et transmission de la culture à l'orée du XXI^e siècle*.



Pour le rangement de:

- Livres
- Matériel multi-media
- Archives

Vous pouvez compter
sur les rayonnages de
Spacesaver
www.spacesaver.com



Étagères
Systèmes mobiles



Les Systèmes

ESPACE/MAX

www.espacemax.qc.ca
courrier@espacemax.qc.ca

tel (514) 352-7489 fax (514) 352-9681

Réflexions à propos de l'espace en bibliothèque

par Marielle de Miribel
miribel@paris10.fr

Présentation de critères d'analyse des espaces de bibliothèque et de règles de la proxémie qui influencent la relation entre les personnes, lecteurs et membres du personnel.

Reflections on Library Space. This article reviews criteria for analyzing the use of space in libraries and the rules of proxemics which affect contacts between people, library users and library staff.

Les architectes, les sociologues, les chercheurs en marketing et en communication utilisent dans leur pratique des concepts souvent peu connus des professionnels de bibliothèques. Certains, pourtant, facilitent grandement l'efficacité des espaces et la qualité des relations humaines en bibliothèque. Je me propose ici d'en présenter quelques-uns que j'utilise dans mes formations destinées à améliorer l'accueil du public en bibliothèque.

La bibliothèque en vitrine

Il y a quelques années encore, les médiathèques ou bibliothèques n'avaient parfois pas d'accès direct sur la rue et si elles en avaient, les vitrines ou fenêtres exposaient parfois quelques ouvrages poussiéreux, oubliés et décolorés par le soleil. Les bibliothécaires ont été rarement formés à l'art des étalagistes.

Les grandes médiathèques ont maintenant pignon sur rue, et elles offrent aux passants de vastes baies vitrées qui permettent, de part et d'autre de cette frontière réelle mais invisible, de voir sans être vus et d'être vus sans voir. Que voit-on de l'extérieur, de la rue? Qu'y a-t-il à voir derrière la vitre? Et ce que la médiathèque donne à voir d'elle-même, de ses entrailles, est-ce incitatif ou dissuasif?

Des rayonnages de livres

Si la bibliothèque donne à voir des enfilades de rayonnages, plus ou moins habités, quelle perception en aura le passant? Cette vision l'incite-t-elle à franchir la porte et pénétrer à l'intérieur? Bien souvent, des rayonnages évoquent le rangement, les archives, la peur de se perdre au milieu d'un foisonnement anarchique, arbitraire, ou à la logique complexe et inconnue. À moins que le passant ne soit un aficionado de la

fouille et de la brocante, une enfilade de rayonnages fait peur et fait fuir le passant.

Des tables occupées par des gens qui lisent

Si le passant aperçoit des tables occupées par des gens absorbés dans leur lecture, pour lui, ils sont occupés à travailler. Il se sent respectueux, intimidé, et n'aura envie de les rejoindre que s'il est animé lui-même d'un projet de lecture ou de travail. S'il en est dépourvu, il se figure que l'endroit ne le concerne pas. Au moins, c'est un endroit vivant, se dira-t-il, où il y a des gens.

Une diversité d'approches et d'attitudes de lecture

Si la vitrine de la bibliothèque donne à voir des circulations, des parcours diversifiés, avec des gens assis, debout, seuls, en groupe, occupés à des tâches variées : lire, chercher, fouiner, feuilleter, bavarder... Si de plus ces personnes ont l'air de prendre plaisir à ce qu'elles font, lecteurs, usagers et gestionnaires du lieu, le passant se dit que ça a l'air d'être un endroit sympathique, et qu'il y a la possibilité d'y être présent sans avoir un rôle spécifique à jouer, rôle parfois inconnu ou fantasmé. Peut-être,

avec un peu de chance, sera-t-il accepté tel qu'il est, sans risque de commettre des impairs et de perdre la face; peut-être même que ce lieu pourrait l'intéresser, même s'il n'a pas de projet ou de demande particulière. Il pourrait peut-être

entrer librement, visiter, observer, regarder les autres et se sentir appartenir au même groupe.

Qu'est-ce qui incite un passant, un inconnu, un quidam, à pousser la porte de la bibliothèque?

Les lois de circulation

Une fois à l'intérieur du bâtiment, le lecteur est guidé ou perdu par les alliances bien venues ou malheureuses entre les contraintes du bâtiment et celles de la bibliothéconomie.

Les zones chaudes et les zones froides

Tout bâtiment destiné à recevoir du public est divisé de manière assez schématique en deux zones : la zone chaude et la zone froide.

La zone chaude est l'espace que toute personne, une fois entrée, visite ou occupe, sans projet particulier : on y trouve

« Comment inciter le passant à ouvrir la porte de la bibliothèque? »

l'espace d'accueil, les produits d'appel comme les tables de nouveautés, et les rayonnages de proximité.

La zone froide est constituée de tous les espaces que l'on ne visite pas spontanément : il faut y aller exprès, avec un objectif particulier. En vertu de ce principe, les grandes surfaces mettent en zone chaude les produits à forte marge (produits de beauté, bijoux) et en zone froide les produits de consommation courante, comme les laitages, les boissons, etc. De ce fait, le consommateur est obligé de parcourir tout le magasin, ce qui l'incite à faire des achats qu'il n'avait pas prévus.

En librairie, on trouve le rayon Poche au fond du magasin ou au sous-sol, et les livres d'art ou les nouveautés en zone chaude, près de l'entrée.

En bibliothèque, il est facile de repérer les zones froides : ce sont les endroits privilégiés par les adolescents. Ils espèrent pouvoir y rester cachés, tranquilles et livrés à eux-mêmes.

Quels sont les secteurs qui sont installés en zone froide? À moins d'une réflexion particulière sur l'implantation des collections, qui permettrait d'inverser le processus, comme le font les grandes surfaces, ce sont celles qui sont le moins visitées. Et le paradoxe habituel est que les collections sont généralement installées selon les principes linéaires de la classification, 100, 200, 300..., sans tenir compte de ce paramètre incontournable.

Les carrefours stratégiques

La bibliothèque est un lieu complexe, même si les bibliothécaires s'y sentent comme chez eux, où il est difficile de se retrouver. Qu'est-ce qui permet de s'y retrouver dans une grande ville? Les carrefours stratégiques où l'étranger, le béotien peut garder quelques grands axes comme repères. En bibliothèque, pour permettre de s'y retrouver, il est important de choisir des nœuds de circulation et d'y indiquer les espaces choisis comme points phares : le kiosque des nouveautés, l'espace recherche d'emploi, les quotidiens, la cafétéria, le point d'information, l'espace jeunes, etc.

L'implantation de la signalétique et des postes d'accueil

La signalétique est l'art de donner le mode d'emploi d'un lieu tout en restant discret, quoiqu'efficace : c'est la quadrature du cercle.

Pour en faciliter la lecture subliminale, la signalétique doit être placée de manière à remplir sa fonction, comme sans y penser. Elle arrête un instant le regard du lecteur qui passe sans s'arrêter. Mais pour ce faire, la signalétique doit impérativement être placée dans la trajectoire du regard du lecteur, sinon, il ne la voit pas, et elle devient inutile, car inefficace.

Or, le regard quand on entre dans un lieu se porte vers la droite. Inutile donc de placer un panneau de signalétique ou un bureau d'accueil sur la gauche, car les gens passeront devant sans les voir.

Que dire de ces banques d'accueil fort à la mode actuellement, en forme de navette et placées au milieu du hall d'accueil? Les personnels installés là sont placés à gauche des

gens qui entrent (et donc on ne les regarde pas spontanément) et à gauche des gens qui sortent (et qu'on ne regarde pas plus en sortant...).

L'espace symbolique de la bibliothèque

À l'intérieur de la bibliothèque, l'espace est hiérarchisé selon des critères plus ou moins conscients : dans la représentation collective, la bibliothèque continue de s'apparenter à un temple de la culture, sur le même plan qu'une basilique ou un temple antique, même à son corps défendant; et, selon l'emplacement des points de rencontre et d'interaction entre le personnel et le public, la teneur des échanges en sera de nature différente.

Près de l'entrée, le gardien du temple

Dans les contes, les dragons mythologiques placés à l'entrée des jardins sacrés ont une double fonction : ils défendent le lieu mythique contre les intrus, et en même temps, ils protègent les trésors et les personnes qui sont à l'intérieur.

Situés à l'entrée d'un temple ou d'une église, les « fonds baptismaux » ont pour fonction de donner en quelque sorte le viatique d'entrée dans le lieu sacré. Une fois l'intronisation faite, le nouveau « baptisé » a la permission d'entrer.

La croyance persiste souvent parmi les non-lecteurs que, pour pouvoir entrer dans une bibliothèque, il faut un sauf-conduit, une carte de membre, une cérémonie d'intronisation : les formalités d'inscription.

La présence de ce « gardien » à l'entrée a une telle valeur symbolique que dans de nombreuses médiathèques, dès que des problèmes de discipline ou d'incivilité se produisent à l'intérieur, la première mesure efficace est de rétablir le lieu et la fonction d'accueil, qui permettent un contact personnel entre les lecteurs et le bibliothécaire, garant du lieu.

À ce gardien, les personnes étrangères aux modalités du lieu n'ont pas peur d'adresser la parole : les questions qui leur sont posées sont basiques et correspondent à des besoins fondamentaux dans la pyramide de Maslow¹ :

- des besoins de structure : « *Quels sont les horaires?* », « *À quelle heure ça ferme?* », « *Où se trouvent tel ou tel service?* »;
- des besoins physiologiques : « *Où sont les toilettes?* »;
- des besoins d'appartenance : « *Est-ce que cet endroit va me convenir?* », « *Qui a le droit d'y entrer?* », « *Est-ce que mes copains sont déjà là?* ».

Au milieu, le grand prêtre

Le milieu de la basilique, lui-même apparenté au milieu du corps, est le nombril du lieu : l'omphalos. Cette place privilégiée est souvent adoptée par les bibliothèques anglo-saxonnes qui y installent leur service de référence. Tels des grands prêtres, formés et compétents en savoirs et procédures documentaires, les bibliothécaires y tiennent leur rôle, gardant un œil bienveillant et vigilant sur l'ensemble des lecteurs docilement rangés le long des tables installées de manière

symétrique à gauche et à droite. Une allée centrale permet aux lecteurs qui le désirent de s'approcher facilement du « bureau de renseignements ». Encore faut-il être capable de marcher seul dans une allée face à des gens (compétents) qui vous regardent approcher.

À cet endroit central, les questions des lecteurs ont changé. Ils interrogent le personnel sur des points touchant les collections : « Avez-vous reçu tel ou tel ouvrage? », « Où se trouve le livre de M. Dupont? », « Avez-vous des ouvrages sur tel ou tel sujet? ».

Une fois qu'ils ont eu l'autorisation d'entrer, qu'ils sont reconnus en tant que membres de la communauté, le besoin qui s'exprime ici est un besoin de sens, lié au désir personnel d'apprendre, de découvrir, de comparer...

La personne qui assure le service public à ce point central est considérée par le public d'emblée comme « compétente », avec souvent, en fond d'écran, la croyance qu'elle possède dans sa tête la substantifique moelle des ouvrages qui y sont répertoriés.

Tout au fond, la représentation divine

Si les personnes en service public au milieu de la bibliothèque sont considérées comme universellement compétentes, que dire de celle qui est installée tout au fond! C'est là que l'on trouve dans les temples, après toute une série de salles et de portiques, la statue du dieu lui-même. En bibliothèque, pour accéder à la personne « responsable » installée au fond, il faut traverser une ou plusieurs salles de lecture, la salle des catalogues, et apercevoir, installée sur une estrade comme sur un trône, la toute-puissante responsable des recherches bibliographiques.

Pour oser déranger une personne aussi formidable, il faut avoir une bonne dose de confiance en soi, un bon bagage intellectuel, une grande expérience du lieu, un thème de recherche élaboré, et un zeste de vanité. Les questions posées, pour montrer l'étendue de sa culture et de son propre savoir, doivent être de très haute tenue, et préparées à l'avance : « Dans l'excellent ouvrage du Professeur X, il est fait référence, dans son édition de 1977, p. 36 en note, à un ouvrage apocryphe du professeur Z. Auriez-vous ici les références de cet ouvrage? ».

En attendant des réponses à de telles questions, élaborées, le lecteur espère une réponse à son besoin de reconnaissance : il est lui aussi quelqu'un d'important, et il a le droit de dialoguer d'égal à égal avec une personne toute puissante en termes de connaissances.

Les lois de la proxémique

Le terme de « proxémique » est un néologisme construit sur le substantif « proximité ». C'est une loi de communication interpersonnelle inconsciente, découverte par Edward T. Hall³, selon laquelle la distance physique entre les personnes induit la distance relationnelle et vice versa : la distance relationnelle entre les personnes induit la distance physique entre elles. Il distingue quatre niveaux de distances : les distances intime, personnelle, sociale et publique.

La distance intime

Dans la distance intime, l'autre est un proche : un ami, un membre de la famille, un conjoint, un amant... À cette distance, très proche du corps, l'autre peut sentir la chaleur de mon corps, mon odeur, mon souffle, sans en être incommodé. Il peut me toucher, sans que j'en sois incommodé.

À cette distance, la structuration du temps est celle de l'Intimité³ ou des Jeux psychologiques⁴ : on se confie des secrets, des choses de l'ordre de l'intimité, et l'on ne craint pas de se découvrir à l'autre.

Ce type de distance est assez rare en bibliothèque, et exceptionnelle entre le personnel et les lecteurs.

En effet, si quelqu'un qui n'est pas un intime s'approche très près de nous, nous nous sentons agressés, et le geste réflexe est un geste de recul.

Certaines personnes un tantinet manipulatrices utilisent cette loi de communication pour prendre pouvoir sur l'autre de manière subtile : en s'approchant assez près, trop près pour l'autre, ou en le touchant, elles gênent le fonctionnement normal du cerveau de l'autre qui ne peut gérer le stress dû à cette agression, la surprise, la gêne, la manière de la gérer au mieux face à l'autre, et le fil de sa pensée initiale. Le cerveau se bloque.

Dans le métro, où la distance intime non autorisée est monnaie courante, la promiscuité n'est supportable que si chacun se renferme dans sa bulle et évite tout contact visuel avec son entourage.

La distance personnelle

La distance personnelle est celle que l'on trouve entre deux personnes de connaissance. Elle se mesure généralement à la distance du bras tendu, mais est éminemment culturelle : globalement, pour un même niveau de relation, un Européen se tiendra plus éloigné qu'une personne du Maghreb, et plus proche qu'un Asiatique; si l'on met dans un même service un Marocain et un Vietnamien par exemple, ils risquent de passer du temps à reculer ou avancer dans l'échange verbal sans en avoir nécessairement conscience, pour ajuster leur distance à leur propre perception culturelle. Ce faisant, l'autre devant lui aussi se réajuster, il se peut qu'en peu de temps, ils en viennent à s'éloigner l'un de l'autre et à s'éviter, l'un se disant : « Mais qu'est-ce qu'il a à me coller comme ça? »; tandis que l'autre se demande : « Je sens l'ail ou quoi? ».

Dans la distance personnelle, les sujets de conversation sont de l'ordre du Passe-temps⁵ : on y aborde des sujets sans danger mais qui permettent de créer du lien : les lectures, les films, les voitures, le sport, le bricolage, la cuisine, la mode...

En bibliothèque, c'est la distance privilégiée pour créer du lien avec les lecteurs : dès que le bibliothécaire accompagne les lecteurs dans les rayonnages, la relation change et l'échange est facilité.

La distance sociale

La distance sociale est caractérisée par une barrière matérielle entre les deux personnes : une table, un comptoir, une banque de prêt... À cette distance, l'autre est un individu,

un inconnu, avec qui j'entre en relation pour une transaction momentanée : je viens chercher un billet de train, un colis, un chèque, je rends ou j'emprunte des livres à la bibliothèque...

La conversation est réduite au minimum, aux Rituels⁶ qui sont des manières stéréotypées d'entrer en relation avec un individu. « Bonjour », « Bonsoir », « Comment allez-vous? », une bise, deux bises, trois bises, une poignée de main, une courbette, un baisemain, une tape dans le dos, sur la main, les deux mains jointes... La liste est variée et sujette aux impératifs culturels.

Si donc un bibliothécaire assure toute sa plage de service public derrière son bureau de prêt ou de renseignements, il n'est guère plus qu'un autre humain pour le lecteur. Il reste anonyme, et la transaction une fois terminée, il cesse d'exister dans la pensée de l'autre.

À la bibliothèque de Malmö, en Suède, les principes de la proxémie ont été intégrés et mis en application dans le hall d'accueil : il est meublé de deux comptoirs hauts et étroits en demi-cercle, placés assez loin l'un de l'autre ce qui fait qu'il n'y a pas un espace pour le personnel et un espace pour les lecteurs, mais il y a un espace commun à tous. Les bibliothécaires sont mobiles, reconnaissables à un badge. Et c'est le lecteur qui choisit à quelle distance il entre en relation avec le bibliothécaire. Il est vrai qu'en Suède, les bibliothèques ont un réel souci des autres cultures, à tel point que le pourcentage des collections en langue étrangère correspond à celui des communautés étrangères dans la commune.

La distance publique

Dans la distance publique, la plus éloignée, l'autre est un symbole, et sa parole, son rôle comptent plus que sa personne. Ce sont les situations de conférence de presse, cours magistral, meeting politique, vidéoconférence, etc.

C'est une distance que l'on rencontre peu en bibliothèque, si ce n'est dans les formations à la recherche documentaire à destination des étudiants.

À cette distance, la relation est très relâchée, et de nombreux étudiants par exemple, placés dans ce contexte, se mettent facilement en retrait⁷, c'est-à-dire que s'ils sont présents physiquement, ils sont ailleurs mentalement : par exemple, « Flore et Greg viennent dîner ce soir... Si j'ai cours jusqu'à 7 h, est-ce que j'ai le temps de faire des courses... Est-ce que je prépare un gratin dauphinois?... Ou des spaghettis à la Bolognaise?... ».

Chacune de ces distances induit une relation particulière : plus les personnes sont proches, plus la relation tend vers l'intimité, la relation de personne à personne. Plus la distance est grande, plus l'accent est mis sur le rôle, la fonction, au détriment de la personne.

Pour échanger avec quelqu'un, il faut pouvoir se regarder. Sur le plan pratique, placer le mobilier de manière à faire croiser le regard favorise la relation, l'échange, le dialogue. Par exemple, à la BMVR d'Orléans, les écrans de consultation de l'OPAC sont placés en rond autour de la cage d'escalier intérieur, ce qui facilite l'entraide entre utilisateurs.

À l'inverse, ce manque de possibilité favorise le repli sur

soi et la concentration : installer des carels ou des tables sans vis-à-vis, comme sur les tables filantes, ne permet un éventuel échange qu'avec son voisin.

À la bibliothèque de Malmö (Suède) l'espace consacré à la lecture des quotidiens est constitué d'un maillage de chaises en bois décorées d'arabesques façon « à la cuve », fixées au sol tous les mètres cinquante, ce qui permet à chaque lecteur

« Aménager afin de favoriser l'échange ou la concentration »

d'avoir l'espace nécessaire pour déplier son journal sans gêner ses voisins. Chacun est plongé dans sa lecture. Personne ne parle.

Selon les contraintes et les priorités de la bibliothèque, favoriser le lien ou privilégier l'étude, l'équipe peut aménager les espaces de manière à favoriser l'un ou l'autre.

Créer du lien? Cela signifie favoriser les regards croisés et l'échange.

Créer du silence? Cela signifie favoriser le retrait, le repli sur soi, la concentration, l'étude, la solitude.

Notes

1. Abraham H. Maslow a travaillé sur les besoins de l'homme au travail et propose une pyramide des besoins, les besoins supérieurs ne pouvant être satisfaits que si les besoins de base le sont. Par exemple : « Ventre affamé n'a point d'oreilles ». Il est l'auteur de *Vers une psychologie de l'être*, Fayard, 1972.
2. Hall, Edward T. *La Dimension cachée*, Seuil, 1978.
3. L'Intimité est un échange de signes de reconnaissance direct et puissant auquel nous aspirons mais atteignons rarement car l'Enfant en nous en a peur à la suite des expériences qui l'ont blessé.
4. Les Jeux sont des séries de transactions répétitives et détournées destinées à obtenir des signes de reconnaissance. La plupart des signes de reconnaissance obtenus par les jeux, malheureusement, sont négatifs.
5. Passe-temps : Mode de structuration du temps dans lequel les gens parlent d'un sujet sans intention d'agir par rapport à ce sujet.
6. Rituel : Mode de structuration du temps dans lequel les gens échangent des signes de reconnaissances habituels préprogrammés.
7. Retrait : Mode de structuration du temps dans lequel l'individu n'échange pas de transactions avec les autres.

Conservateur en chef et docteur en sciences de l'information et de la communication. Formatrice pour les bibliothèques et responsable de formation à Médiadix, qui fait partie des Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (France).

Plaintes et usagers: la bande dessinée

par Pierre Duchesneau

pierre.duchesneau.chum@ssss.gouv.qc.ca

Que faire lorsqu'un usager se plaint que la bibliothèque achète des bandes dessinées pour adultes à caractère sexuel ou avec des contenus comportant des scènes de violence?

Belle question! Tout usager est susceptible de faire une telle plainte. Lorsqu'elle arrive, elle s'accompagne souvent d'indignation, d'injures et de menaces de la part de l'usager. « C'est plein de filles toutes nues et qui se font violenter et mon fils de 13 ans a emprunté ça dans votre bibliothèque! Je vais le dire au maire! »

On touche ici au domaine délicat de la censure, bien sûr, mais aussi à la très importante question de la politique d'acquisition ou de choix d'une bibliothèque. On aborde des questions d'ouverture, de sensibilité, d'émotions. Il y a quelques années,

« Vos BD ont des filles toutes nues.
Le maire le saura! »

une conseillère municipale de la ville de Hull avait forcé la bibliothèque à retirer de sa collection quelque 180 bandes dessinées, ce qui avait entraîné un vif débat et plusieurs prises de position, notamment de la part de notre Corporation, de l'UNEQ et d'autorités municipales.

Cette problématique n'est pas nouvelle. La bande dessinée, tout comme les autres médias, constitue un reflet de notre société. On y trouve les mêmes débats et les mêmes sujets. Il y a quelques années, les bandes dessinées de Lauzier étaient souvent mises à l'index, Titeuf de ZEP ne fait toujours pas l'unanimité et nombre de mangas font l'objet de préjugés.

Parmi les bandes dessinées de tous genres et de toutes facettes, il revient au bibliothécaire de faire ses choix, qui doivent être reliés à la mission et aux valeurs de son organisation. Et ceci est vrai pour tout choix de documents, qu'on parle de bandes dessinées, de revues, de livres, de vidéos ou de DVD.

Une solution : une mission claire

La mission et les valeurs de la bibliothèque constituent les pierres d'assise de notre action et, du coup, de la réponse à la question que nous nous posons. Cette mission prend la forme d'une politique d'acquisition, écrite, comprise et partagée par

les dirigeants, employés et clients. Quand les engagements sont clairs, on prête moins le flanc à la controverse.

Pourquoi ne pas afficher cette mission à l'entrée de la bibliothèque? Pourquoi ne pas prendre un temps d'arrêt avec les employés pour en discuter, les consulter sur la réaction des usagers et les réponses à donner à la clientèle?

Il faut aussi penser, et plus particulièrement encore dans un milieu municipal, à valider périodiquement la mission et les politiques qui en découlent avec les dirigeants et élus. Vous pourrez et devrez l'adapter au besoin pour satisfaire aux exigences de vos dirigeants. Plus votre position sera claire, plus elle sera confortable.

Il ne faut donc pas attendre la plainte d'un usager, il faut la prévoir, protéger ses arrières et être proactif.

Une fois la mission établie, comprise, partagée et diffusée, le choix des documents se fait en fonction de celle-ci, ainsi qu'en fonction de son environnement et de ses capacités budgétaires. Parmi les outils facilitant ces choix, mentionnons les Services documentaires multimédia (SDM) qui évaluent les bandes dessinées.

Si, avec cette approche, vous recevez malgré tout des plaintes de vos usagers, vérifiez le respect de vos politiques mais surtout amorcez le dialogue et l'échange. Rappelez-vous que nombre de plaintes proviennent de gens qui n'ont pas lu les bandes dessinées mais qui ont été marqués par les images. Il faut respecter l'opinion et les valeurs de l'usager mais aussi repositionner le débat dans votre contexte et dans la mission de votre bibliothèque. Rien ne vaut l'échange et la communication!

Pierre Duchesneau est adjoint administratif et responsable production multimédia à la direction des communications du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Programme de formation continue 2008 de la CBPQ

- **20 février** – QUÉBEC *Connaître et exploiter de manière efficace les ressources de Statistique Canada*
- **22 février** – HEC *Intégrer les wikis et les blogues à sa pratique : atelier de création et d'exploitation – Partie 2*
- **14 mars** – ENAP *Réussir une formation : stratégies pédagogiques et techniques d'animation*
- **19 mars** – QUÉBEC *La gestion des abonnements aux ressources électroniques : mettre en place de bonnes pratiques.*
- **28 mars** – ENAP *Politiques et promesses de service à la clientèle : un tour d'horizon*

Pour plus d'informations : info@cbpq.qc.ca
www.cbpq.qc.ca/formation_continue/fc_2007-2008/FC0708_Accueil.html



par Christiane Talbot
c.talbot@onf.ca

La Bibliothèque de l'ONF

Les documents d'archives nous rappellent que la première bibliothèque de l'ONF fut une Cinémathèque/Film Library. Dès le début, il a fallu organiser et rendre disponible le matériel produit, que ce soient les films, les photos, les chutes (métrage qu'on ne garde pas lors du montage et qu'on conserve pour utilisation ultérieure) et les effets sonores. Ces collections volumineuses ont été organisées en plusieurs bibliothèques.

C'est dans un mémo d'avril 1946 que nous avons trouvé la première mention de la bibliothèque de livres. Douglas Tunstall, cinémathécaire à l'époque, établit les fondements du développement de la collection : « *Basic reference books and other printed matter for the use of production and distribution in their research programme; a small but carefully selected library on the cinema arts and the motion picture industry* »¹.

En août 1946, la collection de la bibliothèque des Services techniques vient s'ajouter à celle de la Bibliothèque de référence. Ceci explique l'importante collection de documents techniques sur le film que nous possédons. Ce secteur de la collection n'est plus développé aujourd'hui.

Lors de la réorganisation des Services de bibliothèques en 1949, on mentionne l'importance d'avoir un ou une bibliothécaire professionnelle : « *A qualified librarian should be appointed in charge of all our libraries. This is the only means by which we can determine a library programme.* »²

En 1959, dans les Nouvelles de l'ONF, on peut lire ceci :

La Bibliothèque est une bibliothèque spécialisée; elle doit servir à tout le personnel de l'ONF. Elle possède une collection sur le cinéma, sur le Canada et des ouvrages de consulta-

*tion tels qu'encyclopédies, dictionnaires et même quelques romans. On y trouve des revues et journaux canadiens, américains et européens, et une collection de cartes géographiques, de brochures, de reproductions, d'illustrations... Il y a un catalogue-matières sur fiches de tous les films de la Cinémathèque de l'ONF*³

La Collection et son développement

On évalue la collection de livres actuelle à environ 15 000 titres. Tout le personnel de l'ONF peut accéder au catalogue Mandarin à partir du site intranet.

Aujourd'hui, nous acquérons toujours les livres sur le documentaire et le cinéma d'animation, et ceux sur les cinémas canadien et québécois. La collection de livres de référence a diminué passablement depuis dix ans. Ces livres, utiles mais coûteux, ont été remplacés par des accès à des bases de données payantes (*CPIQ, Factiva, FLAF*, etc.) et par des ressources Internet gratuites (*CIA - The World FactBook*, dictionnaires et encyclopédies).

Notre collection de périodiques, dans les deux langues officielles, se divise en deux catégories : environ 25 titres d'intérêt général et 30 titres sur le cinéma. Nous conservons dans un autre espace les revues et ouvrages de référence des années antérieures. Nous collectionnons les catalogues de festivals de films qui restent une source importante d'information. Depuis deux ans, nous avons ajouté des DVD à la collection, particulièrement des œuvres majeures de documentaristes du monde entier.

Personnel et services

En 1997, le Service des archives (trois personnes : un bibliothécaire/archiviste

et deux techniciens en archivistique) et la Bibliothèque de référence ont été fusionnés. Cette fusion impliquait également un déménagement et le partage d'un même espace.

L'objectif du Service des archives est de protéger et préserver l'information administrative, légale, fiscale ou historique, de permettre un accès facile et rapide aux dossiers et de réduire la masse documentaire par la suppression des documents inutiles.

Les principaux services sont la gestion des dossiers de production et administratifs reçus de chacun des services, la réponse aux demandes d'information sur l'histoire et le fonctionnement de l'ONF, et le maintien de différents fonds de documents pour en faciliter l'accès.

« Les livres de référence disparaissent »

Grâce à la technologie, on accède maintenant, à partir de l'intranet, à plusieurs documents comme les feuilles de contenu musical, les guides pédagogiques, les transcriptions, les génériques complets de films, les rapports annuels, etc. On a produit des dossiers thématiques virtuels sur des sujets souvent demandés comme *Arthur Lipsett* (1936-1986), *Cinéastes autochtones* (1968-2006), *Norman McLaren* (1914-1987), etc. Ces dossiers sont disponibles en version CD-Rom uniquement pour les chercheurs qui en font la demande.

Depuis 2006, la Bibliothèque de référence relève de la Planification stratégique et Relations gouvernementales et le Chef de la Gestion de l'information est notre superviseur.

À la bibliothèque, une bibliothécaienne s'occupe du catalogage de films et de livres, et répond aux demandes de réservation de VHS et DVD. Elle résout plusieurs interrogations concernant la chaîne de travail de la mise en ligne des films dans notre base de données et, avec les années, elle est devenue une spécialiste de contenu des films.

Deux bibliothécaires de référence sélectionnent les meilleures sources d'information en regard de la politique d'acquisition, offrent des services de référence et indexent la collection de films dans une base de données bilingue appelée Format et dont le mandat est de faire connaître les produits audiovisuels de l'ONF et de promouvoir leur utilisation. Il s'agit d'une indexation sujet de trois niveaux : plus général, par l'attribution de catégories sujet et de catégories intermédiaires, et plus spécifique en donnant des mots-clés contrôlés par un thésaurus bilingue.

Ce catalogue alimente le site Internet corporatif, l'intranet, la CinéRobothèque de la rue Saint-Denis à Montréal et la Médiathèque de Toronto. Nous effectuons aussi des tâches administratives : gestion des abonnements, suivi budgétaire et classement de documents.

Relèvent aussi du Chef de la Gestion de l'information : un analyste principal de système et une analyste de contenu. Le premier développe, à partir du système de gestion de base de données relationnel Oracle, Synchrone qui est un ensemble de modules et d'outils développés pour la gestion de l'information sur les projets et les productions de l'ONF. Format, la base de données de films est l'un des modules de Synchrone. L'objectif de Synchrone est d'accéder à l'ensemble des informations sur une production, à partir d'un seul point d'entrée. L'analyste de contenu rédige les manuels des différents modules et assure la formation du personnel qui les utilise.

Projets spéciaux

Fonds Mémoire canadienne

Actuellement, deux bibliothécaires, une bibliothécaienne et un technicien en archivistique ainsi que deux analystes

de collection se consacrent aux projets du *Fonds Mémoire canadienne de Patrimoine canadien* dont l'objectif « est de mettre tous les Canadiens en contact avec la richesse du patrimoine du Canada en leur permettant d'accéder gratuitement, au moyen d'Internet, aux grandes collections du patrimoine culturel canadien détenues par des institutions fédérales »⁴. Il s'adresse surtout aux jeunes et aux étudiants canadiens.

Actuellement, les sites *D'une culture à l'autre*, *Visions autochtones*, *Objectif documentaire* et *Objectif animation* sont disponibles depuis le site de l'ONF et s'adressent principalement au milieu éducatif (www.onf.ca/sections/en-classe).

Thésaurus bilingue

Une bibliothécaire contractuelle alimente et gère le thésaurus bilingue.

Ce thésaurus de plus de 39 000 termes reflète la collection de films de l'ONF, ainsi que le projet de publication de la filmographie nationale intitulée *Film Vidéo Canadiana* (1980-1995). Maintenant, chaque terme possède son équivalent dans l'autre langue. Bientôt, avec un seul mot-clé comme *Mines*, les résultats de recherche regrouperont tous les titres français et anglais indexés avec ce terme.

Services à la production

Les bibliothécaires de référence peuvent apporter un important appui à toutes les étapes de la programmation, de la production, du lancement et de la mise en marché des films.

Lors de l'évaluation des propositions de film, nous pouvons fournir une filmographie, c'est-à-dire une liste de titres sur le sujet contenu dans la proposition et ainsi prendre connaissance de ce qui s'est fait. On veut les titres en français et en anglais, au Canada, États-Unis et Europe parfois. Et aussi, dans la mesure du possible, les films en production.

Lors de la recherche et de la préparation du script, nous pouvons orienter les recherches et fouiller plusieurs bases de données, indiquer des noms d'experts et fournir des bibliographies détaillées d'articles, de sites Internet et d'autres sources qui touchent aux questions abordées dans le film.

« Les bibliothécaires,
utiles pour la production
de films »

À l'étape de la recherche d'illustrations dans la production d'un documentaire, nous guidons les chercheurs vers les lieux et collections les plus pertinents à leur sujet. Notre collection permet souvent de gagner du temps. Les cinéastes ou chercheurs apprécient la consultation des *Canadian Illustrated News* ou *Life Magazine*, des microfilms de *Maclean's* des années 1920-1930, etc.

À l'étape du lancement et de la mise en marché du film, nous fournissons une liste de sites Internet, de publications et d'associations dans lesquels on peut promouvoir le film et ainsi atteindre les marchés cibles.

En ce qui concerne les cinéastes d'animation, leurs besoins sont uniques. Ils et elles recherchent des illustrations spécifiques à leur film, comme le fonctionnement d'un moteur d'avion, une carte détaillée sur la construction du chemin de fer au Canada, des images de la Révolution russe, etc.

Clientèles

Interne

Les demandes sont diverses et proviennent du personnel de toutes les divisions : Administration, Distribution, Marketing et communications, Innovation et ressources techniques, Programme anglais, Programme français, Relations d'affaires et services juridiques, Ressources humaines et Planification stratégique et relations gouvernementales.

Nous avons aussi des bureaux dans les provinces canadiennes et le personnel de ces Centres a accès à nos services. Des envois de VHS, de DVD et de documentation se font régulièrement à Moncton, Halifax ou Edmonton.

Externe

La Bibliothèque n'est pas ouverte au public, mais elle reçoit, sur rendez-vous,

des chercheurs en cinéma et des docteurs qui utilisent les Services combinés des Archives (dossier de production des

Journée typique

- Lecture de deux publications reçues par courriel – *Le Quotidien qui fait quoi* et le *Ciné-Tv-Vidéo-Multimédia* – afin de trouver des articles pertinents aux sujets de la veille informationnelle, comme les tendances en technologie, les politiques culturelles reliées à l'industrie du cinéma, le long métrage documentaire, etc.

- Prise de connaissance des projets de films décrits sur l'intranet.

- Visionnements de mise en marché et Ciné-mardi, où sont présentées les nouveautés et quelques films d'archives. Ces derniers sont mis en contexte par les spécialistes des collections.

- Réponses à des demandes du public reçues par le webmestre concernant la collection de films de l'ONF et autres films canadiens. Exemples : recherche d'un titre en particulier, d'une personne dans un film, d'un lieu qu'on a habité, d'un film que l'on a vu dans ses jeunes années, des films d'animation, des titres selon une thématique particulière, etc.

- Réponses aux demandes internes. Des gens viennent sur place ou nous envoient un courriel. Nous répondons à tout type de question. Depuis quelques années, la question des droits a pris de l'ampleur et nous assistons et guidons les agentes des Services juridiques à identifier des personnes à l'aide de notre collection de livres, à trouver les détenteurs de droits musicaux, etc. Il y a définitivement un côté détective à notre profession.

films qui peut contenir des contrats, des scénarios, des renseignements sur les droits) et de la Bibliothèque (collection de livres et d'articles sur le sujet de recherche et documents éphémères, bio-filmographies). La consultation se fait sur place.

Partenariats

Bibliothèques partenaires

Les partenariats relèvent du Chef des Partenariats de la division Marketing et communications. Actuellement, environ 40 bibliothèques publiques canadiennes reçoivent gratuitement des copies de titres choisis parmi les nouveautés de l'ONF. Celles-ci sont cataloguées par la bibliothèque partenaire et ajoutées à son catalogue. Elles peuvent être empruntées comme tout autre document.

La bibliothèque de référence est membre du *Consortium des bibliothèques du gouvernement fédéral* pour des achats à tarif préférentiel de ressources électroniques; le Consortium regroupe plus de 150 bibliothèques et centres d'information répartis dans plus de 60 ministères et organismes gouvernementaux et qui sont chargés d'acheter des produits et services d'information électronique. Ce partenariat nous permet d'accéder à des ressources comme *Associations Canada*, *Britannica Online Academic Edition* et *OCLC First Search*.

Nous avons avec la *Cinémathèque québécoise – Médiathèque Guy-L. Coté* une relation privilégiée qui consiste surtout à un échange de services : articles de périodiques et livres provenant de leur collection.

La CQ avec le secteur de la Conservation ONF réalisent des expositions conjointes comme *Images d'avenir L'ONF et le pavillon du Labyrinthe à l'Expo 67* présentée à l'automne 2007.

Perspectives d'avenir

Notre travail a changé depuis dix ans. On utilise moins notre collection, on hésite parfois à acheter un document. Les coûts de bases de données dominent notre budget. Avons-nous le choix?

Actuellement, la veille informationnelle devient notre service le plus valorisé. D'ailleurs, dès 1963, ce service faisait partie de la description de tâches

de bibliothécaires : « *Scan 45 newspapers regularly, table of contents of 297 magazines for pertinent material for research projects and forward some to researcher or writer* ».

Nous faisons toujours de la recherche d'information et nous la diffusons. Voilà ce que nous faisons le mieux.

Remerciements

Je tiens à remercier mes collègues André D'Ulisse, Katherine Kasirer, Colette Lebeuf et James Roberts de leurs précieux conseils.

Notes

1. Tunstell, D. *Memorandum to Marjorie MacKay*, Ottawa, April 23, 1946.
2. Tunstell, D. *Co-ordination and improvement of library services*. (September 12th, 1949).
3. Nouvelles de l'ONF, le 15 avril 1959, no 83
4. Site Internet de Patrimoine canadien, http://www.pch.gc.ca/progs/pccc-ccop/progs/mem_f.cfm, site consulté le 18/10-07.
5. *Duties in Reference Library*, 1963.

**Vous avez envie d'écrire
pour Argus?**

**Vous désirez partager
votre expérience?**

Creuser vos interrogations?

Faire part de vos lectures?

**Nous mettre sur
une bonne piste?**

Contactez

le rédacteur en chef

à l'adresse

info@cbpq.qc.ca



par Alex Guindon
alex.guindon@concordia.ca

Buschman, John E. et Gloria J. Leckie. 2006. *The Library as Place : History, Community, and Culture, Westport (CT) : Libraries Unlimited.*

Au coeur des récents débats sur le rôle changeant des bibliothèques au sein d'un monde où l'information perd graduellement son support matériel pour se retrouver sur des réseaux décentralisés, se pose la question cruciale du devenir des lieux physiques qui abritent nos collections. Que faire de ces bâtiments, souvent historiques et à l'architecture recherchée, si leurs fonctions traditionnelles — protection et organisation de collections physiques, lieux de socialisation, d'éducation et de création intellectuelle — sont si radicalement transformées qu'ils s'en trouvent désuets, voire inutiles? Le malaise est palpable parmi les bibliothécaires qui ont parfois l'impression que leurs lieux de travail sont voués à l'extinction et que cela ne peut signifier que la disparition à plus ou moins longue échéance de leur profession elle-même. Bref, si l'on assiste au triomphe de la bibliothèque virtuelle, cela signifie-t-il que les bibliothécaires perdront eux aussi leur substance, deviendront en quelque sorte des spectres hantant l'Internet pour susurrer des conseils aux pauvres esprits perdus dans le labyrinthe de la Grande Toile? « *Pauvre mortel... Consulte Repère si tu cherches des articles de périodiques québécois.* »

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'ouvrage qui nous intéresse. Les éditeurs intellectuels, John E. Buschman et Gloria J. Leckie, ont rassemblé une série d'articles portant sur la bibliothèque en tant que lieu physique, mais aussi comme espace construit socialement et comme lieu symbolique et imaginaire. Le livre se divise en quatre parties traitant respectivement de l'histoire des

bibliothèques, de leur rôle dans la création de communautés (on traite ici des bibliothèques publiques), des bibliothèques universitaires ou de recherche, et de la place des bibliothèques dans la culture occidentale.

Les articles constituant *Library as Place* s'intéressent aux bibliothèques en tant que lieux favorisant la socialisation, la création de communautés ou le partage des connaissances. Il me semble par contre qu'on évacue presque complètement la notion d'espace public habermasien qui est pourtant présentée comme essentielle dans l'introduction. Ainsi, l'*espace public* défini comme lieu de discussion rationnelle et indépendante des pouvoirs politiques et des intérêts privés est largement absent de l'ouvrage. Bien que de qualité inégale, la plupart des chapitres — ceux qui ne s'embourbent pas dans des enquêtes empiriques aux résultats sans envergure — sont instructifs et intéressants. Je pense surtout aux contributions ayant une perspective historique (section 1) et à celles portant sur les bibliothèques de recherche (section 3).

Ainsi, l'article d'Ann Curry sur l'histoire de la bibliothèque Carnegie de Vancouver met en lumière le rôle social de cette institution située au cœur d'un des quartiers les plus pauvres du Canada. Ici, la bibliothèque publique devient un véritable sanctuaire et assume des fonctions de centre communautaire dépassant la mission traditionnelle des bibliothèques publiques. L'article de Ronald Tetreault sur l'émergence des bibliothèques militaires au sein de l'Empire britannique de l'époque victorienne nous fait découvrir un type de bibliothèques pratiquement inconnu. L'auteur démontre que ces institutions du XIX^e siècle ont joué un rôle éducatif. On y explique l'influence de la morale victorienne qui attribue une grande valeur au progrès moral et intellectuel non seulement de ses élites, mais aussi d'une large part de sa population, si l'on exclut les femmes et les peuples colonisés...

La section 3 met l'accent sur les bibliothèques de recherche (universitaires ou autres) comme lieux propices à la réflexion et à la création intellectuelle.

Au-delà de l'atmosphère propice au labeur cérébral, l'article de Thomas Mann, bibliothécaire de référence à la Library of Congress, souligne le rôle central que les collections physiques et leur organisation intellectuelle jouent dans la recherche de niveau universitaire. À l'aide de quelques exemples, il illustre l'importance de pouvoir parcourir les rayons de bibliothèques et de feuilleter les livres qui s'y trouvent. Cette pratique, dévaluée à tort, est souvent le seul moyen de repérer des informations cruciales. Mann rappelle aussi que l'indexation et la classification systématiques de l'information restent les piliers de notre discipline et que ce sont ces techniques qui font la différence entre des moteurs de recherche comme Google et de véritables bases de données. Voilà une contribution réfléchie, basée sur une connaissance intime du processus de recherche académique. Il est tout de même incroyable que la fascination quasi aveugle pour le tout numérique obnubile à ce point les bibliothécaires, ou à tout le moins les administrateurs de bibliothèques, que l'on doit rappeler l'importance centrale de la collection et des techniques d'organisation de l'information. À trop se concentrer sur l'accès à l'information, grandement facilité par la révolution numérique, on perd de vue ce qui fonde notre profession : l'organisation intellectuelle des connaissances et la compréhension précise du processus de recherche. Si nous oublions ces préceptes, il ne nous reste plus qu'à nous convertir en informaticiens... ou qu'à devenir des fantômes.

Biblio

par Dominique Lapierre
dominique.lapierre@bibl.ulaval.ca

Kokis, Sergio. 2006. *Le fou de Bosch, Montréal : XYZ, 223 p.*

Avec *Le fou de Bosch*, le prolifique Sergio Kokis allie poétiquement mais froidement paranoïa et voyage. Kokis, habile conteur, lui-même peintre, illustre des couvertures de ses romans et

psychologue retraité, use de ses connaissances pour nous transmettre à la fois une passion certaine à l'égard de l'univers du peintre néerlandais Jérôme Bosch et un exposé d'une progression systématique du délire paranoïaque. Le noeud de l'histoire est d'un intérêt certain. Malgré son côté parfois bavard, ce livre demeure fort distrayant pour les lecteurs curieux de tout ce qui évoque de près ou de loin les bibliothèques.

« Il faut lire Kokis,
ne serait-ce qu'une fois »

Lukas Steiner est un commis de bibliothèque paranoïaque et misanthrope. Soyons précis, il hait les lecteurs. Se sentant bizarrement observé par l'un d'entre eux, il succombe à l'irrésistible envie de voir ce que ce dernier lisait. Découvrant ainsi les peintures du peintre du XV^e siècle Jérôme Bosch, il s'imagina en être le modèle élu « pour représenter la souffrance essentielle de l'homme sur la terre ». Obnubilé par cette révélation, Lukas se persuade d'être l'unique victime d'une machination universelle. Alimentant ses visions apocalyptiques au détour de ses déambulations dans les rues de Montréal, Lukas décide alors de s'effacer en organisant sa propre disparition, de fuir son existence en Europe. Autriche, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France et, pour finir, Espagne, avec quelques jours de marche sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Cette errance est l'occasion de magnifiques pages sur Jérôme Bosch, sur l'obsession du mal qui nourrit ses toiles, disséminées dans les musées des pays, que Lukas retrouve et admire. Quête démentielle de soi, de paix, de renaissance, qui prend aussi des allures d'enquête à constater la minutie maniaque avec laquelle Lukas collectionne les signes présents dans les tableaux de Bosch, pour les rattacher à sa propre vie.

On retrouvera dans cette œuvre les thèmes chers à Kokis, notamment la fonction de la littérature et de l'art. Le romancier mentionnait d'ailleurs, au

moment du lancement de son nouveau roman, à l'émission Vous m'en lirez tant : « Le simple fait de parler de littérature aujourd'hui, c'est anachronique. » Une phrase qu'il est bon de méditer...

Kokis est une voix bien distincte au Québec. Une voix qui charrie une écriture imaginative, déferlante et emportée comme de folles pensées. Il surprend avec ses tourmentes et ose se permettre ses préjugés. Vous remarquerez, par ailleurs, que l'auteur réalisé son autoportrait sur la couverture. Est-ce un indice pour la critique? Une raillerie? Bref, il faut lire Kokis, ne serait-ce qu'une fois, alors pourquoi pas ce titre-là? À moins de craindre de s'imaginer soi-même voir des signes pendant la lecture...

Expo Une histoire de Montréal

par Denis Thibault
Denis.Thibault@conservatoire.gouv.qc.ca

VILLE DE MONTRÉAL et GRAM.
2007. *MontréalListes : portail montréalais des archives.*

S'appuyant sur l'ouvrage de l'historien Paul-André Linteau, Brève histoire de Montréal, l'exposition sur le Web « Montréal, 500 ans d'histoire en archives » illustre le texte de documents d'archives, nombreux et bien présentés. L'ordre de l'ouvrage sert de fil conducteur aux documents numérisés disposés, à droite du texte, dans un bandeau vertical de vignettes. L'exposition, réussie, s'insère dans le portail MontréalListes réalisé par la Ville de Montréal conjointement avec le Groupe des archivistes de la région montréalaise (GARM) et les 22 institutions qui le composent. Les contenus du portail ne sont cependant pas complétés, ce qui explique probablement pourquoi le lien « Plan du site / Expositions virtuelles » n'ouvre au

« Une exposition réussie
du GRAM »

Au lien « Histoire de Montréal », on trouve deux sections: soit « Expositions, membres et partenaires » et « Sites Internet – Histoire de Montréal ». Les « expositions » colligent 29 sites particuliers; « Histoire de Montréal » en compte 21 et on ignore les sources à moins d'ouvrir les sites. Le portail présente des activités pédagogiques de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'en sortir pour en apprécier le contenu. Je me serais attendu à ce que la boîte d'interrogation qui se trouve à droite du menu horizontal supérieur recherche uniquement des termes de ce portail. Ce n'est pas le cas et c'est confondant. Curiosité : n'est-il pas déconcertant que dans l'en-tête du portail, fort joli d'ailleurs, de tous les mots significatifs s'y trouvant, le seul qui ne soit pas actif soit... MontréalListes?... le nom même du portail... On doit obligatoirement passer par un des deux liens « Accueil » pour revenir à la case départ. Impossible de voir « L'exposition » autrement.

Rédaction

par My Loan Duong
my.loan.duong@umontreal.ca

Madeleine Sauvé. *Qu'est-ce qu'un livre? : de la page blanche à l'achevé d'imprimer.* Saint Laurent, Québec : Fides, 2006. 331 p.

Madeleine Sauvé a été professeure agrégée à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal pendant plus d'une décennie avant d'occuper le poste de conseillère en matière de linguistique de l'institution. Sous l'appellation de « grammairienne de l'Université », elle a alors travaillé au Secrétariat général de 1972 à 1991 où, chargée des travaux d'écriture, de révision et de rédaction, elle a aidé des générations d'administra-

teurs à se dépêtrer des pièges et des difficultés de la langue française. Auteur de plusieurs ouvrages, dont les Observations grammaticales et terminologiques, elle nous offre cette fois-ci son expérience et son expertise « d'une soixantaine d'années d'écriture, de rédaction et de révision de tous genres, d'investigation de multiples ressources de la langue française, de la littérature, de la typographie, des normes nationales et internationales ».

En bonne pédagogue, exemples éloquentes à l'appui, Madeleine Sauvé fait ici l'anatomie d'un livre. De la dédicace jusqu'à son aboutissement consacré par la reconnaissance de son identité en tant que produit fini avec l'établissement de son état civil par le numéro d'ISBN, elle décrit les règles d'usage et examine le rôle, les fonctions, les caractéristiques et les propriétés de chaque composante essentielle, distincte et propre à chaque type de publication.

« Madeleine Sauvé
fait l'anatomie
d'un livre »

Madeleine Sauvé nous donne ici des conseils précieux en matière de rédaction et de mise en page. *Qu'est-ce qu'un livre* est d'un format aisé à manipuler avec une couverture de couleur attrayante et une mise en page épurée et soignée. Ouvrage de référence sur le livre, il prolonge en quelque sorte la carrière d'une universitaire émérite et s'adresse non seulement à tous ceux qui travaillent dans les métiers du livre et de l'édition, dont les bibliothécaires, mais aussi à tous ceux qui exercent des activités reliées à l'écrit, étudiants, professeurs, administrateurs. Et bien qu'il ne contienne pas « d'intrigue à saveur romanesque », pour tous ceux qui aiment les livres, la lecture de cet ouvrage procurera un grand plaisir, ne serait-ce que par l'élégance de l'écriture et la richesse d'informations qu'il contient. Madeleine Sauvé nous a fait un beau cadeau en acceptant de partager son érudition.

Censure

par Benoit Migneault
benoitm1@videotron.ca

Schrader, Alvin M. et Kristopher Wells. 2007. *Contester le silence, contester la censure : Ressources, stratégies et directives d'orientation intégratrices pour aborder les réalités bisexuelles, bispirituelles, gaies, lesbiennes et transidentifiées dans les bibliothèques scolaires et publiques, Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 95 p.*

Quelles places occupent les collections dites « Gaies, lesbiennes, bisexuel-les et transgenres » (GLBT) dans nos bibliothèques? Le personnel en place offre-t-il un service adéquat à ceux qui désirent consulter ces ouvrages? Est-il possible de localiser ces ouvrages? Qu'en est-il de la censure faite par certains groupes de pression ou individus et, pire encore, qu'en est-il de l'autocensure?

La publication de cet ouvrage en langue française constitue sans aucun doute une première canadienne. À ma connaissance, aucun autre document canadien ne s'est penché sur la question et on ne peut qu'être heureux d'en voir la publication. Les professionnels déjà au fait de cette problématique n'y apprendront cependant probablement rien de neuf, mais il n'en demeure pas moins une excellente synthèse des problématiques en place. J'ai moi-même réalisé une étude sur l'état des collections GLBT dans les bibliothèques québécoises, et les résultats étaient on ne peut plus décevants¹.

L'ouvrage met bien en lumière l'importance que représentent les bibliothèques scolaires et publiques dans l'accès à l'information des jeunes GLBT. Elles jouent un rôle majeur et prépondérant dans le développement harmonieux de leur vie. L'ouvrage présente des lignes directrices pour les bibliothèques, portant sur le développement des collections, l'indexation adéquate des ouvrages, la manière de sensibiliser le personnel et les façons de contrer la censure et l'autocensure.

Au sujet de l'indexation, je me permets d'ailleurs d'ajouter qu'il ne faut pas se reposer sur le repêchage des notices dérivées. En effet, il arrive malheureusement trop souvent que l'indexation soit incomplète, comme je l'ai moi-même constaté en examinant le travail effectué par SDM. Il importe donc de garder l'oeil ouvert afin d'effectuer des ajouts lorsque c'est opportun. Une portion fort intéressante de l'ouvrage porte, par ailleurs, sur l'accès Internet dans les bibliothèques et l'utilisation de filtres qui, la plupart du temps, empêchent les jeunes GLBT d'accéder à une quantité importante d'informations pertinentes à un moment clé de leur développement personnel.

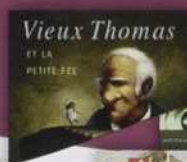
« Indexeurs, vous
négligez les jeunes
GLBT »

L'ouvrage se termine par une bibliographie substantielle d'ouvrages conseillés aux bibliothèques pour développer leur collection ou de documents suggérés aux professionnels. Il s'agit, sans aucun doute, de l'aspect le moins intéressant du document puisque la presque totalité des titres suggérés est uniquement en langue anglaise. Un constat particulièrement décevant et qui mériterait d'être corrigé, les suggestions de langue anglaise n'ayant qu'un intérêt relatif dans un contexte francophone.

Note

1. Migneault, Benoit. 2003. « Les collections gaies et lesbiennes dans les bibliothèques publiques: miroir de la société québécoise? », *Documentation et bibliothèques*, vol. 49, no 1, (janvier-mars).





SDM SERVICES
DOCUMENTAIRES
MULTIMÉDIA INC.

(514) 382-0895

informations@sdm.qc.ca

www.sdm.qc.ca

Le nouveau CHOIX de SDM

Prochainement sur votre écran

- Une interface plus conviviale
- Une recherche améliorée
- Des fonctions avancées

MAI 2007

SDM, la plus importante agence bibliographique du Québec

Les **Plus bas prix garantis!**



N Nouveaux titres disponibles cette année!

• Journaux

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
La Presse (camélot régulier)	52 sem./7 jrs.	167,44 \$	328,06 \$
Le Devoir	52 sem./6 jrs.	199,33 \$	345,80 \$
Le Droit	56 sem./6 jrs.	193,96 \$	246,40 \$
Le Journal de Montréal (camélot régulier)	52 sem./7 jrs.	194,48 \$	326,56 \$
Le Journal de Québec	52 sem./7 jrs.	113,36 \$	309,40 \$
Le Soleil	52 sem./7 jrs.	189,99 \$	299,00 \$
National Post-Trousses d'auto en prime!	52 sem./6 jrs.	119,88 \$	339,04 \$
The Gazette (Montréal & banlieues)	52 sem./7 jrs.	149,99 \$	378,56 \$
The Globe and Mail	17 sem./6 jrs.	91,12 \$	131,75 \$
The Ottawa Sun	30 sem./7 jrs.	54,60 \$	87,30 \$

*Les abonnés au National Post pour une durée de 26 semaines ou plus reçoivent gratuitement une trousses d'auto d'une valeur de 40\$.

• Nouvelles & Actualités

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Courrier International	26 nos	105,00 \$	143,00 \$
L'actualité (avec renouvellement automatique)	23 nos	35,00 \$	113,85 \$
Le Monde Diplomatique	12 nos (1 an)	59,00 \$	75,00 \$
L'Express	13 nos	39,95 \$	58,50 \$
Protégez-Vous (avec version Internet)	12 nos (1 an)	35,00 \$	56,40 \$
Time	20 nos	19,96 \$	99,00 \$

• Affaires • Finance & Informatique

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Affaires Plus (A+)	12 nos (1 an)	17,34 \$	45,00 \$
Entreprendre	10 nos	24,95 \$	59,50 \$
Infopresse	12 nos (1 an)	69,95 \$	151,50 \$
Les Affaires & A+	12 nos (2 ans)	74,95 \$	329,60 \$
Business Week	50 nos (1 an)	40,00 \$	349,50 \$
Games for Windows	12 nos (1 an)	54,95 \$	71,88 \$
idN	8 nos	84,95 \$	136,00 \$
PC Magazine	25 nos (1 an)	44,97 \$	218,75 \$
The Economist	51 nos (1 an)	139,00 \$	382,50 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies)

• Autos & Motos

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
F1 Racing	12 nos (1 an)	69,00 \$	117,00 \$
Pole Position	8 nos (1 an)	22,95 \$	39,12 \$
Car and Driver	12 nos (1 an)	15,50 \$	61,41 \$
Cycle World	12 nos (1 an)	21,06 \$	59,88 \$
Motor Trend	12 nos (1 an)	19,25 \$	71,88 \$
Road & Track	12 nos (1 an)	15,50 \$	60,90 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies)

• Sports & Santé

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Géo Plein Air	7 nos (1 an)	19,95 \$	36,75 \$
Sentier Chasse-Pêche	11 nos (1 an)	29,95 \$	54,45 \$
Velo Mag	6 nos (1 an)	20,95 \$	29,70 \$
Backpacker	9 nos (1 an)	26,99 \$	44,91 \$
Fitness	11 nos (1 an)	22,20 \$	49,50 \$
Golf Magazine	12 nos (1 an)	26,95 \$	47,88 \$
Sail	12 nos (1 an)	18,95 \$	71,88 \$
Sports Illustrated	28 nos	25,00 \$	154,00 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies)

• Mode & Femme

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Adorable	10 nos (1 an)	18,95 \$	49,50 \$
Châtelaine (français)	15 nos	24,97 \$	65,25 \$
Gazette des Femmes	15 nos (3 ans)	18,95 \$	52,50 \$
Loulou	12 nos (1 an)	17,95 \$	51,00 \$
Yoga Mondô	4 nos (1 an)	24,95 \$	31,96 \$
GQ	12 nos (1 an)	31,49 \$	59,88 \$
Vanity Fair	12 nos (1 an)	32,50 \$	66,00 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies)

• Famille • Adolescents & Enfants

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Cool!	12 nos (1 an)	29,95 \$	51,00 \$
DLire	12 nos (1 an)	49,95 \$	95,40 \$
Enfants Québec -20ème anniversaire!	12 nos	15,95 \$	47,40 \$
Espace Parents.ca	6 nos (1 an)	16,95 \$	29,94 \$
Full Filles	12 nos (2 ans)	27,95 \$	47,40 \$
I Love English	10 nos (1 an)	44,95 \$	79,50 \$
Images Doc	12 nos (1 an)	49,95 \$	95,40 \$
J'Aime Lire	10 nos (1 an)	36,95 \$	79,50 \$
Julie	12 nos (1 an)	69,00 \$	93,00 \$
Le Petit Reporteur	8 nos	19,95 \$	23,60 \$
Les Belles Histoires	12 nos (1 an)	51,95 \$	95,40 \$
Les Débrouillards	12 nos (1 an)	35,95 \$	52,20 \$
Les Explorateurs	10 nos (1 an)	29,95 \$	34,50 \$
Manon	12 nos (1 an)	69,00 \$	95,40 \$
Parents (France)	12 nos (1 an)	45,00 \$	57,00 \$
Petites Mains	6 nos (1 an)	32,00 \$	47,70 \$
Pomme d'Api	10 nos (1 an)	36,95 \$	69,50 \$
Popi	12 nos (1 an)	44,95 \$	83,40 \$
Wakou	12 nos (1 an)	69,00 \$	99,60 \$
Wapiti	12 nos (1 an)	69,00 \$	99,60 \$
Youpi	12 nos (1 an)	49,95 \$	83,40 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies)

• Science & Nature

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Biosphère	6 nos (1 an)	24,95 \$	ND
Ciel & Espace	14 nos (1 an)	90,00 \$	111,30 \$
Découvrir	5 nos (1 an)	25,56 \$	29,75 \$
Géo	12 nos (1 an)	67,00 \$	119,40 \$
La Recherche	11 nos (1 an)	64,95 \$	98,45 \$
National Geographic (France)	12 nos (1 an)	59,95 \$	83,40 \$
Quatre Temps	4 nos (1 an)	23,47 \$	27,80 \$
Québec Oiseaux	4 nos (1 an)	15,95 \$	19,80 \$
Québec Science	10 nos (1 an)	33,47 \$	49,50 \$
Science & Vie	12 nos (1 an)	69,95 \$	71,40 \$
Terre Sauvage	11 nos (1 an)	49,95 \$	109,45 \$
Canadian Geographic	6 nos (1 an)	24,95 \$	41,70 \$
Popular Science	12 nos (1 an)	26,95 \$	59,88 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies)

• Maison • Décoration & Jardinage

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
150 Plans	8 nos (2 ans)	21,99 \$	71,92 \$
Décoration Chez Soi	10 nos (1 an)	19,95 \$	49,50 \$
La Maison du 21^{ème} Siècle	8 nos (2 ans)	16,95 \$	47,60 \$
L'Architecture d'Aujourd'hui	6 nos (1 an)	149,95 \$	270,00 \$
Rénovation Bricolage	9 nos (1 an)	24,75 \$	44,91 \$
Technique et Architecture	6 nos (1 an)	149,95 \$	240,00 \$
Better Homes & Gardens	24 nos (2 ans)	38,85 \$	107,76 \$
Canadian Home & Country	8 nos (1 an)	19,95 \$	39,60 \$
Canadian Home Workshop	9 nos (1 an)	27,95 \$	53,55 \$
Elle Decor	10 nos (1 an)	18,95 \$	59,90 \$
Metropolitan Home	10 nos (1 an)	18,50 \$	59,90 \$
Style at Home	12 nos (1 an)	20,00 \$	59,40 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies)

• Arts • Culture & Divers

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
7 Jours	52 nos (1 an)	175,00 \$	181,48 \$
Animal	9 nos (1 an)	22,99 \$	35,91 \$
Ca m'Intéresse	12 nos (1 an)	69,00 \$	108,00 \$
Ciel Variable	3 nos (1 an)	15,95 \$	25,50 \$
Connaissance des Arts	9 nos	80,00 \$	89,55 \$
Délice	12 nos (2 ans)	27,95 \$	51,00 \$
Entre Les Lignes	4 nos (1 an)	27,95 \$	23,80 \$
Le Bel Âge	11 nos (1 an)	19,95 \$	41,25 \$
Le Bulletin des Agriculteurs	12 nos (1 an)	49,00 \$	ND
Le Lundi	52 nos (1 an)	51,48 \$	181,48 \$
Moi & Cie	8 nos	86,95 \$	12,00 \$
Nuit Blanche	25 nos	37,99 \$	99,75 \$
Panorama	4 nos (1 an)	24,95 \$	40,00 \$
Paris Match	11 nos (1 an)	59,95 \$	66,00 \$
Photo Solution	26 nos	93,00 \$	119,50 \$
Première (France)	6 nos (1 an)	17,95 \$	29,70 \$
Psychologies	12 nos (1 an)	39,00 \$	51,00 \$
Québec Audio Vidéo	11 nos (1 an)	69,00 \$	98,45 \$
Québec, Escales & Tendances	6 nos (1 an)	19,30 \$	33,00 \$
Reflet de Société	6 nos	27,95 \$	41,70 \$
Relations	6 nos (1 an)	24,95 \$	39,60 \$
Safari	6 nos	19,95 \$	27,00 \$
Spirale	6 nos (1 an)	30,00 \$	52,50 \$
Star Inc.	11 nos (1 an)	19,95 \$	48,29 \$
Tout Simplement Clodine	9 nos (1 an)	37,95 \$	62,55 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies)

SUPER ÉCONOMIES -15\$ ou moins

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Le Monde de l'Auto	6 nos (1 an)	11,50 \$	35,70 \$
Automag	6 nos (1 an)	11,95 \$	35,70 \$
ATV Trail Rider	6 nos (1 an)	12,00 \$	29,94 \$
HomeMakers	12 nos	12,00 \$	29,88 \$
Le Monde du VTT	6 nos (1 an)	12,00 \$	35,70 \$
Madame	12 nos	12,00 \$	29,88 \$
Travel + Leisure-Golf	7 nos (1 an)	12,00 \$	38,50 \$
Québec inc.	6 nos (1 an)	12,50 \$	17,70 \$
Cycle Canada	10 nos (1 an)	12,95 \$	59,50 \$
Élé Canada	12 nos (1 an)	12,95 \$	47,40 \$
Moto Journal	10 nos (1 an)	12,95 \$	59,50 \$
Harrowsmith Country Life	6 nos (1 an)	13,87 \$	29,70 \$
Strut	6 nos	13,90 \$	29,70 \$
Le Journal de Québec	13 sem./sam & dim.	14,82 \$	31,85 \$
Châtelaine (anglais)	13 nos	14,95 \$	58,50 \$
Clin d'Œil	12 nos (1 an)	14,95 \$	52,20 \$
FCD	10 nos (1 an)	14,95 \$	39,90 \$
Femme d'Aujourd'hui	8 nos (1 an)	14,95 \$	36,00 \$
Les Idées de ma Maison	10 nos (1 an)	14,95 \$	49,50 \$
MotoMag	6 nos (1 an)	14,95 \$	35,70 \$
Québec Tuning	6 nos (1 an)	14,95 \$	35,70 \$
Popular Photography & Imaging	12 nos (1 an)	14,97 \$	71,88 \$
Elle Québec	12 nos (1 an)	14,99 \$	51,00 \$
Mon Chalet	6 nos (1 an)	14,99 \$	27,00 \$
Outdoor Life	12 nos (1 an)	14,99 \$	59,88 \$
Ski Canada	6 nos (1 an)	14,99 \$	25,75 \$
Commerce	12 nos (1 an)	15,00 \$	51,00 \$
Decomag	10 nos (1 an)	15,00 \$	45,50 \$
Esse	3 nos (1 an)	15,00 \$	25,50 \$
Flours, Plantes et Jardins	7 nos	15,00 \$	27,65 \$
Vie des Arts	4 nos (1 an)	15,00 \$	30,00 \$



Pour une description complète des publications, consultez notre site Web transactionnel à: **RabaisCampus.com**

Les **plus bas prix garantis!**

Près de **200 titres** disponibles

Épargnez **encore plus** Prenez un deuxième abonnement, ou une deuxième année du même magazine, et

déduez 3\$ du coût total de vos abonnements. Prenez 4 abonnements ou plus, et **déduez 8\$**

17 nouveaux titres

31 abonnements à 15\$ ou moins

Offre d'une durée limitée. Taxes en sus. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Les prix et la disponibilité des produits peuvent changer sans préavis. Imprimé 01/2008